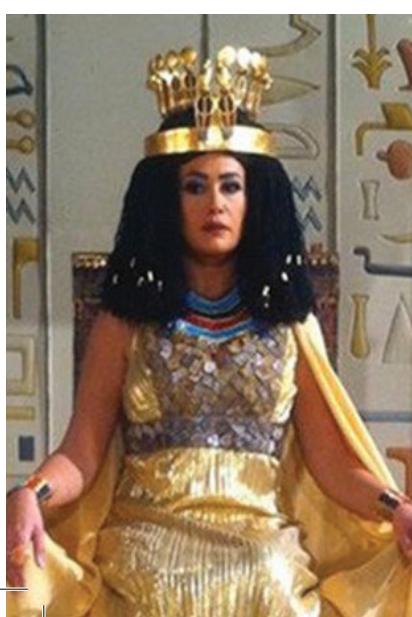


SOMMAIRE



Opinion

- 18** Le gaspillage du capital humain,
une menace pour une sécurité nationale durable
Par Riadh Zghal

En couverture

- 20** Fadhel Moussa : constitutionnaliste, constituant et maire de l'Ariana
Les dirigeants politiques sont responsables de la crise
28 L'ambassadeur des Etats-Unis : Donald Blome
La Tunisie doit agir et agir maintenant

Nation

- 34** Les mémoires de Mohamed Ennaceur
Il n'y a pas que quelques lignes...

Chronique

- 46** Le triptyque de l'indépendance nationale
Par Habib Touhami

International

- 49** L'accord sino-iranien de coopération stratégique :
significations et incidences
Par Mohamed Ibrahim Hsairi
54 Sous le regard tutélaire d'Islis : un événement culturel majeur
Par Abdelaziz Kacem

Société

- 58** L'Instauration du protectorat français en Tunisie
Par Mohamed El Aziz Ben Achour
66 La fin de la République et la création du Principat par Auguste
Par Ammar Mahjoubi
70 Mahdia : chronique d'une ville heureuse
Par Alya Hamza
75 Mohamed Attya : le passeur de lumière
78 Willis from Tunis : 10 ans et toujours vivant
80 DAESH : Géopolitique du conflit
83 La lettre, de l'autre rive : de Sophie Bessis à Hannah Arendt
90 Le général Youssef Baraket : un symbole de l'armée républicaine
101 Abdelhafidh Sellami : le chirurgien, fondateur de la faculté de médecine de Sfax

Billet

- 104** Une classe politique obnubilée par le pouvoir
Par Hédi Béhi



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

DIRECTEUR DE LA REDACTION
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia
• Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Azeddine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Bentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Mounir Fendri • Elyès Jouini • Moktar Lamari • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrame • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION
Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI
Habib Abbassi • Firas Boukataya •
Lamia Alayet • Leïla Mnif •
Najeh Kharrez • Khouloud Kefi • Nour El
Kaffel • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

TT CLOUD PBX

LA SOLUTION QUI HISSE LES STANDARDS DE VOTRE BUSINESS

SANS INVESTISSEMENT
INITIAL NI MAINTENANCE

STANDARD VIRTUEL
AVANCÉ ET SÉCURISÉ

À PARTIR DE

9.9 DT
/mois



tunisietelecom.tn

L'érito

Rambouillet

Scène d'horreur aux lourdes conséquences. Ecouteurs aux oreilles, branchés sur son smartphone, relayant des anachidis religieux, Jamel Gorchene s'engouffre derrière Stéphanie, agente administrative de police, lorsqu'elle entre au commissariat de Rambouillet.

L'enserrant d'un bras, la plaquant contre une vitre du sas, il lui porte deux coups de couteau, criant Allah Akbar. Mortelle, la lame de 22 cm s'enfoncera dans l'abdomen, puis dans la gorge. L'assassin est abattu de deux coups de feu.

«Rigoriste et dépressif, Tunisien, migrant clandestin pendant 10 ans, récemment régularisé». Le portrait hâtivement dressé du meurtrier avive des préjugés, nourris par des faits récents survenus à Nice. Migration clandestine, régularisations, radicalisation religieuse et laxisme contre le terrorisme sont immédiatement décriés en France, pointant du doigt le président Macron et son gouvernement.

Sans discernement, migration et terrorisme sont liés. L'islam constituera le troisième angle de la problématique ainsi posée. Le sentiment d'insécurité, réel ou attisé, enregistre un nouveau rebond, se plaçant en deuxième position des préoccupations des Français (70%), après la santé et l'éducation. La question sécuritaire bouleverse déjà l'élection présidentielle du printemps prochain, en 2022. La droite et l'extrême droite s'en emparent...

Sur la France, les Tunisiens de France et la Tunisie, l'attentat de Rambouillet pèsera de tout son poids. «Les attentats répétitifs pourraient provoquer une contre-violence et développer en réaction une violence à l'égard des mosquées ou des musulmans qui se démarquent par leur habillement. » Yadh Ben Achour le souligne à chaud dans une récente interview au Point, et n'exclut pas ce risque.



• Par Taoufik Habaieb

Dresser les gens les uns contre les autres constituera un dérapage majeur. Désigner des Arabes et plus largement des Musulmans (avec des Africains) comme source potentielle de risques sécuritaires, qu'il s'agisse de délinquance ou de terrorisme, ne sera pas sans conséquence.

Un coût d'arrêt préjudiciable est prévisible. Bloquer les régularisations, expulser tous les sans-papiers, et renforcer les restrictions d'entrée sur le territoire français (octroi de visa, de bourse, etc.) sont fortement réclamés par la droite. Quadriller aussi les associations, écoles, mosquées et autres lieux de culte musulmans.

Les Tunisiens de France - plus d'un million - en paîtront. Des dizaines de milliers de médecins, techniciens, infirmiers et autres soignants se déploient en première ligne dans la lutte contre le Covid. Des centaines d'autres milliers oeuvrent dans divers secteurs d'activité. Ils sont chercheurs, ingénieurs, avocats, financiers, commerçants, corps de métier dans le bâtiment, artisans et chefs d'entreprise qui contribuent à la richesse de la France. Tous aiment ce pays qui les accueille, comme ils aiment leur Tunisie d'origine. Des égarés comme Jamel ne sauraient cependant effacer leurs mérites, souiller leurs parcours.

Formaté par la haine et l'obscurantisme, manipulé par les sirènes du jihad, le terroriste de Rambouillet ne nous ressemble pas. Ni aux Tunisiens, ni à la Tunisie, ni à l'Islam. Fanatisé en « loup solitaire du jihad atmosphérique », selon la formule de Gilles Kepel, sans besoin de commandement, ni de logistique ou d'arme à feu, il se suffit de son smartphone et d'un couteau pour commettre son abject forfait. En plein ramadan, comme si ce mois de piété et d'amour de l'autre ne le raisonnait pas de son macabre dessein.

Le drame de Rambouillet laissera sur les relations tuniso-françaises des traces pas faciles à gommer. Les communiqués d'indignation et les expressions de compassion ne suffisent pas pour panser des plaies aussi profondes. Agir ensemble contre le terrorisme, en s'attaquant à ses racines, est plus que jamais nécessaire. Sécurité et développement vont de pair. □

T.H.

Ridha Chalghoum plongé au fond des mines

Retour à Gafsa, sa région natale... Alors que beaucoup le voyaient nommé dans un organisme international ou converti dans le secteur privé, Ridha Chalghoum a préféré continuer à servir l'Etat. Quitte à attendre un an pour être rappelé à de nouvelles fonctions. Deux fois ministre des Finances (2010-2011, puis 2016-2020), ancien conseiller économique du président Béji Caïd Essebsi (2016) et directeur de cabinet du chef du gouvernement (2017), il est finalement sorti de la réserve de la République, pour être nommé directeur général de la Compagnie des phosphates de Gafsa. Simple « recasement » d'un ancien membre du gouvernement et haut fonctionnaire, à 58 ans, en attendant son départ à la retraite, ou plutôt recours à une personnalité de premier plan pour débloquer l'épineux dossier du bassin minier?

Cette fois, il ne s'agit pas d'une nouvelle traversée du désert au cours de laquelle il avait été « confiné » en 2011 à la tête de la Sotugar (Société tunisienne de garantie). Le Groupe chimique et plus particulièrement la CPG ont besoin d'une grosse pointure capable d'amorcer une sortie de crise. Enfant de Gafsa, fils d'un militant de la lutte pour l'indépendance, incarnation lui aussi de l'ascenseur social, Ridha Chalghoum est une dernière chance pour les phosphates de Gafsa. Son choix, même s'il a tardé à être décidé, n'est pas fortuit. Le dossier, il le connaît sur le bout des doigts, et de plusieurs côtés. Ministre des Finances ayant négocié pendant des années avec le FMI et d'autres bailleurs de fonds, il sait très bien comment ce drame économique est perçu par nos partenaires à l'étranger. Il suffit de le laisser décider et de lui en donner les moyens.■



L'Ugtt à l'avenue des Etats-Unis

La centrale ouvrière historique a quitté son siège emblématique de la place M'hamed-Ali, au centre-ville de Tunis, pour élire domicile, à quelques pas du parc du Belvédère, avenue des Etats-Unis d'Amérique. Cette relocalisation est annoncée provisoire, le temps de réhabiliter la bâtie de la place M'hamed-Ali en la modernisant, tout en conservant son cachet architectural. En fait, l'Ugtt avait obtenu, tout comme l'Utica et l'Utap, un lot de terrain à la Cité El Khadra, où elle a édifié un nouveau siège. Pour le financer, elle a dû le mettre en location dans un premier temps avant de s'y installer.■



CREDOP

Une solution de financement
sur mesure pour les Professionnels
et les Petites Entreprises



70 29 22 22
24H/7J (Coût d'un appel local)



Bank ABC Tunisia

www.bank-abc.com

Aujourd'hui, le TPE QNB est la solution optimale pour la gestion de vos recettes :

Le TPE QNB acceptant les cartes Visa, Mastercard et CIB, vous permet de développer votre projet et augmenter vos gains.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Coriace !

Révélation récente dans le syndicalisme des journalistes tunisiens, Amira Mohamed crève l'écran. En première ligne dans toutes les zones de conflit, l'agence Tunis-Afrique Presse, Shems FM et autres, Amira Mohamed se démène avec une forte détermination et en toute sagesse. Sans fougue, ni populisme, elle sait coaliser ses confrères, conceptualiser la cause, organiser la lutte, mener les négociations et les faire aboutir. Sa force, c'est d'abord sa réussite professionnelle, couplée avec la sincérité de son engagement.



Lorsqu'Amira Mohamed décide de se porter candidate au bureau exécutif du Syndicat national des journalistes tunisiens (Snjt), en septembre dernier, rien n'était gagné d'avance. Elue, portée vice-présidente de la nouvelle équipe conduite par Mohamed Yassine Jelassi, la jeune mariée épousera aussi la cause syndicale. A fond ! Tout en performant davantage sa pratique journalistique sur les ondes de Mosaïque FM. **L**

Rien ne prédestinait cette jeune journaliste, silhouette frêle, originaire du nord du Cap Bon et diplômée de l'Ipsi en 2009, à être propulsée au cœur de la lutte pour la liberté de la presse et l'indépendance de ses acteurs. Après de premiers pas en tant que stagiaire à Dar El Anwar, Ettounisia et Arraya, Amira Mohamed rejoint Mosaïque FM en 2012. Rapidement, Noureddine Boutar détectera son talent journalistique et la poussera sur le terrain. Inlassable, pugnace, et verbe toujours respectueux, elle traque l'info, tire les révélations, ne ferme jamais son micro sans avoir obtenu, non pas le scoop du buzz, mais l'info utile. La proximité avec les dirigeants politiques n'est pas une aliénation au détriment de son indépendance. Envoyée à Washington, Pékin, Paris, Rome, Berlin et autres capitales du monde, avec Béji Caïd Essebsi et des chefs de gouvernement, Amira Mohamed sait à la fois braver la fatigue, être proche et rester à distance... Ce qui compte pour elle, ce sont ses auditeurs qui l'attendent. Elle doit se surpasser pour leur rapporter les faits et les nourrir d'analyses à vif. Ses confrères, même dans les autres médias, sont admiratifs.

Ce que demandent les chefs d'entreprise étrangers en Tunisie

Des requêtes, en fait faciles à satisfaire, mais qui continuent à préoccuper les dirigeants d'entreprises étrangères opérant en Tunisie. Visa d'entrée, cartes de séjour, réduction des délais pour la création d'entreprise et l'obtention des autorisations, assouplissement des formalités administratives et extension de l'administration digitales viennent en tête des demandes présentées au chef du gouvernement. Reçus, début avril, à la Kasbah, les membres du Conseil des chambres mixtes (CCM) ont soumis une dizaine de propositions afin d'améliorer le climat des affaires et de relancer l'investissement étranger en Tunisie. Les propositions portaient également sur la réforme du code de change et du code en douane, la simplification du code des investissements, la relance des programmes d'appui au financement à l'export, à savoir le Foprodex et Tasdir Plus.

Une autre proposition utile : la nomination par le chef du gouvernement d'un interlocuteur unique qui agirait en tant que facilitateur pour toutes les questions émanant des chambres mixtes... Mais aussi, les éclairer sur le programme des réformes. **L**

Présidence de la République

Kamel Ayari

Conseiller chargé des affaires juridiques

Mzoughi Houcem

Attaché. Spécialiste en multimédia, diplômé des universités canadiennes, il aligne une longue expérience au sein des services de presse de la Présidence



Amir Arfaoui

Attaché

Diplomatie

Slim Ghariani

Ambassadeur auprès du Royaume des Pays-Bas



Présidence du Gouvernement

Moufdi Mseddi

Conseiller en communication



Ministère des Affaires étrangères

Mohamed Moez Gara Ali

Chef de cabinet

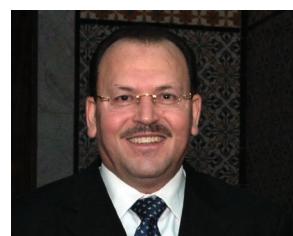
Noureddine Erray

Chargé de mission



Fayçal Gouia

Chargé de mission



Ministère de l'Intérieur

Zouhair Seddik

Colonel-major, promu au grade de général de brigade. Il est depuis septembre 2020 directeur général de la Sûreté nationale



Mohamed Ali Ben Khaled

Colonel-major, promu au grade de général de brigade. Il est depuis février 2019 commandant de la Garde nationale



Habib Rdifi

Inspecteur central des services du ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement

Moez Mehdi Mahmoudi

Chargé de mission



Mohamed Ali Azaiez

Chargé de mission



Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle

Wissem Gaïda

Directeur général de l'Institut méditerranéen de formation aux métiers maritimes (Imfmm)

Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure

Mongi Arfaoui

Directeur général de l'Agence d'urbanisme du Grand Tunis (Augt)

Basma Ksentini

Directrice de l'urbanisme

Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

Mohamed Ridha Chalghoum

Directeur général de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG)

Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle

Mustapha Karim Bouamoud

Directeur général de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle (Atfp)

Férihane Korbi Boussoffara

Directrice générale de l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (Aneti)

Ministère des Affaires locales et de l'Environnement

Fahmi Guezmir

Directeur général de la Caisse de prêts et de soutien des collectivités locales (Cpscl)

BTS

Khalifa Sboui

Directeur général

Ministère des Transports et de la Logistique

Tarak Bouacida

Chargé de mission

Anis Slama

Directeur général des transports terrestres

Lotfi Mhissen

Président-directeur général de l'Agence technique des transports terrestres (Att)

EMNA ESSAIED
Conseiller client



CARTE ATB MASTERCARD WORLD

UN UNIVERS DE PRIVILÈGES
POUR UNE CARTE
D'EXCEPTION !



N° Centre de la Relation Client : 70 026 267



1^{ère} Application Mobile

Qui met tous les services de votre assurance
dans votre poche

10000

Comptes
Crées

7000

Téléchargements
Mobiles

2000

Nouveaux Contrats
Réalisés



WWW.BH-ASSURANCE.COM

Décorations

Ordre de la République

Khaled Yahyaoui, conseiller principal du président de la République et directeur général de la Sécurité présidentielle et de la Protection des personnalités officielles

Zouhair Seddik, général de brigade, directeur général de la Sûreté nationale



Distinctions

Nader Masmoudi, mathématicien, élu membre de l'Académie américaine des arts et des sciences



Décès

Ali Hachani



74 ans, ancien représentant permanent de Tunisie auprès de l'ONU à New York (1997-2000, puis 2003-2007), aux Émirats arabes unis, au Sénégal, et en Grèce. Il a été vice-président de l'Assemblée générale des Nations unies et président du Conseil économique et social de l'Organisation

Amor Laâtiri



Ancien consul général de Tunisie à Bruxelles, gouverneur de Siliana, Sfax et Mahdia. Président-directeur général de la Compagnie franco-tunisienne de pétrole (Cftp) et de la Société d'études et de développement de Sousse Nord (Sedsn) et directeur général de l'Agence tunisienne de la coopération technique (Atct).

Leila Bahria



67 ans, magistrat, membre fondatrice de l'Association des magistrats tunisiens et militante des droits de l'Homme, présidente de l'Observatoire Chahed. Ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères (2013-2014).

Chedli Trifa



Démographe statisticien, un pionnier de la statistique tunisienne, ancien directeur général de l'Institut national de la statistique.

Néji Mhiri



83 ans, industriel hôtelier, fondateur du groupe Meublatex et de la chaîne hôtelière El Mouradi.

Lassaad Allani

Président de la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et de l'électroménager (Fedelec) au sein de l'Utica.

Pr Ahmed Kilani

Militant, fondateur et ancien président de la section de Kairouan de la Ligue des droits de l'Homme (Ldh).

Pr Sadok Haddad

90 ans, ancien chef du service de médecine interne à l'hôpital Charles-Nicolle, Tunis.

Pr Moncef Gargouri

professeur en gastro-entérologie et chef de service à l'hôpital La Rabta, Tunis.

Frej Chaieb



Professeur universitaire à l'Ipsi, ancienne figure de marque du mouvement étudiant destourien, directeur général de l'agence Tunis-Afrique Presse (TAP).

Amor Nekhili



Journaliste, ancien directeur du bureau d'information de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Tunis (1997-2012).

Hassen Belhassen



Fondateur de l'ordre soufi de la chadhulia et imam de la mosquée du mausolée de Sidi Belhassen Chadli.

Toute l'équipe de Leaders présente ses condoléances attristées à notre illustre confrère

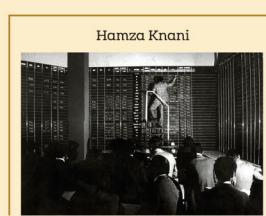
Abdelhafidh Harguem

suite au décès de sa chère et regrettée mère.

Pour 2021

Leaders

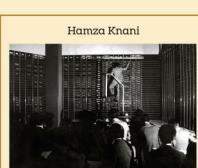
Bourse



Une brève histoire
de la Bourse de Tunis

Leaders

Format 23CM x 27,5CM
Prix : 80 DT

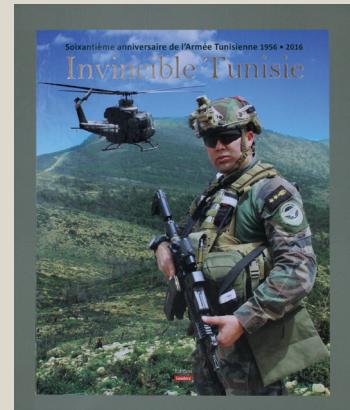


Une brève histoire
de la Bourse de Tunis

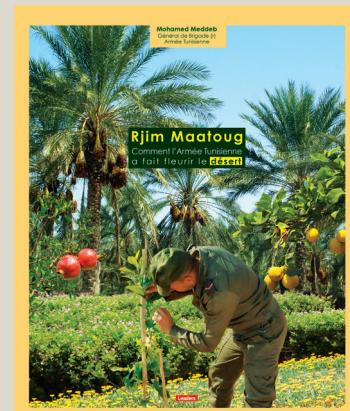
Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT

Militaire



Format 23CM x 27,5CM
Prix : 80 DT



Format 23CM x 27,5CM
Prix : 60 DT

Politique

Mansour Moalla



Sortie de crise
et union nationale
Pourquoi et comment

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 35 DT

Riadh Zghal



Et pourtant,
il va falloir voter

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 20 DT

Walid Bel Hadj Amor

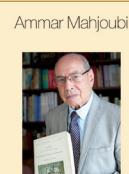


Gouverner
n'est pas promettre,
mais choisir

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT

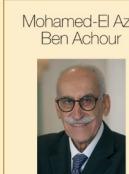
Histoire



Mélanges
d'histoire ancienne

Leaders

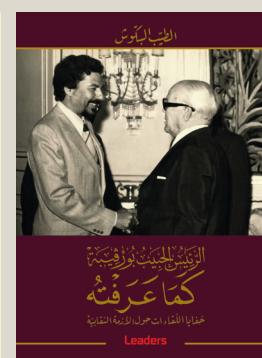
Format 15CM x 21CM
Prix : 35 DT



La Tunisie,
la Méditerranée
et l'Orient au miroir
de l'histoire

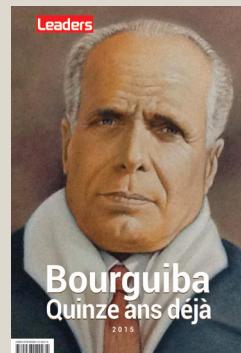
Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 35 DT



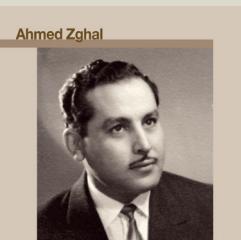
Format 15CM x 21CM
Prix : 35 DT

Hommage



Bourguiba
Quinze ans déjà

Format 15CM x 21CM
Prix : 15 DT



Des valeurs,
du savoir, de l'innovation
et une vie au service
de la nation

1924 - 2020

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 15 DT

Mémoires

Mohamed Ennaceur



Deux Républiques,
une Tunisie

Leaders

Format 15CM x 23CM
Prix : 38 DT

Récit

Anissa Ben Hassine



C'était un
14 janvier 2011
à Tunis

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT

Diplomatie

La Tunisie en Suède
Un accueil royal



Format 23CM x 27,5CM
Prix : 80 DT

Chroniques

Hédi Béhi



Regards froids
sur une révolution
inédite

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT



Le droit au rêve
est le devoir de vigilance

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT

Société

Covid-19
La Tunisie
abasourdie

Ouvrage collectif
Taoufik Habaieb

Fahes Amouri • Karoui Hafidz • Mohamed El Gazzar Ben Achour
Mohamed Salih Ben Ameur • Hayet Ben Mabrouha • Nisrat
Bouaziz • Nizar Ben Abdesselam • Nizar Ben Youssef • Nizar Ben Youssef
• Azza Flahk • Ahmed Frikha • Samy Gharsa • Ahmed Gaidas
Taoufik Habaieb • Hafsa Kortani • Faouzi Murrakbi
Oussama Masmoudi • Hédi Béhi • Hédi Chaker • Hédi Chaker
Moulli • Sébastien Solenne • Sébastien Zeffane Bourguiba

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 30 DT

Tunisie
Dix ans
et dans
Dix ans

Ouvrage collectif
Taoufik Habaieb

Léger Almouzni • Abdessattar Kacem
Dr Mabrouha Ben Achour • Dr Mabrouha Ben Achour
Hédi Chaker • Hédi Chaker
Hédi Chaker • Hédi Chaker
Oussama Masmoudi • Oussama Masmoudi
Youssef Bouzidi • Youssef Bouzidi
Mehrez Kammoun • Mehrez Kammoun
Ahmed Hesaïd • Ahmed Hesaïd
Khalil Jaziri • Khalil Jaziri

Leaders

Format 15CM x 21CM
Prix : 25 DT

En librairie

COUPON D'ACHAT

Livres	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total
Deux Républiques, une Tunisie	38 DT		
Comment l'armée tunisienne a fait fleurir le désert	60 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Gold)	80 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Universitaire)	25 DT		
Covid-19: La Tunisie abasourdie	30 DT		
Sortie de crise et union nationale: Pourquoi et comment	35 DT		
Mélanges d'histoire ancienne	35 DT		
La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire	35 DT		
Et pourtant, il va falloir voter	20 DT		
Gouverner n'est pas promettre, mais choisir	25 DT		
Regards froids sur une révolution inédite	25 DT		
Le droit au rêve est le devoir de vigilance	25 DT		
Bourguiba, tel que je l'ai connu	25 DT		

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Tel

Règlement par

Chèque bancaire Virement

au nom de PR Factory

CBB : 08 008 000671001274071

Date et signature

Livraison gratuite en Tunisie

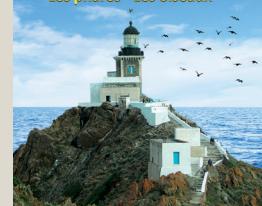
Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333

www.leaders.com.tn
www.leadersbooks.com.tn

Environnement

Leaders

Les îles de Tunisie
Les phares • Les oiseaux

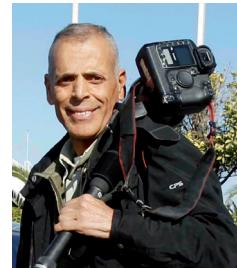


Format 23CM x 27,5CM
Prix : 25 DT

Meilleurs Vœux

Arrêt sur image





Mohamed Hammi

Saturé !

L

Les cent lits de l'hôpital de circonstance installé depuis septembre dernier à la Cité sportive d'El Menzah sont à présent tous occupés. Qu'il s'agisse des 80 lits en zone oxygène que des 20 autres dans la zone de réanimation, ils sont tous rapidement arrivés à saturation, comme le confirme à Leaders le chef du centre, Dr Zaher Mestiri. Son équipe compte une centaine de personnes, dont une dizaine de médecins permanents, soutenus par des résidents et d'autres internes qui viennent leur prêter main-forte. Ce qui est admirable, soulignent des familles de patients, c'est le dévouement des soignants. Malgré les risques de contamination encourus, la pression subie et la vigilance continue, la bonne humeur et la disponibilité sont de mise... pour vaincre le stress et la fatigue.



Leaders 120 & ans Numéros



Persévirer relève d'un acte de résistance. Le présent numéro de *Leaders Magazine* est le 120e publié sans discontinuité depuis dix ans, à partir du mois de juin 2011. Paraître est à chaque nouvelle édition, une épreuve, une aventure.

Une épreuve pour concevoir un contenu rédactionnel devant être riche et varié, conçu en toute liberté et toute indépendance, appelé à répondre aux attentes des lecteurs.

Une aventure financière, rien n'étant garanti, ni en publicité, ni en ventes et abonnements. Et pourtant, il

fallait continuer, ne pas s'arrêter, ne pas céder à la tentation du renoncement. Le sens d'une mission, l'esprit d'un combat, une raison de vie...

Même sous confinement, l'année dernière, et alors que notre imprimeur, Simpact, devait s'y contraindre, et que les kiosques à journaux étaient fermés, nous avons publié deux numéros, en avril et mai, en format numérique, diffusés gratuitement. Nous avons, en effet, estimé que c'est en temps de crise que nous devons nous exprimer. Notre couverture en ligne de la pandémie du Covid et de ses suites économiques et sociales a été significative. Dès la reprise, nous n'avons pas manqué de les imprimer. C'est vous dire notre détermination



à respecter ce rendez-vous mensuel sacré avec nos lecteurs.

Ce qui anime notre volonté collective, c'est d'abord le lien fort qui soude toute l'équipe : rédactionnelle, graphique, marketing et distribution. Des plumes de grande qualité ont rapidement renforcé nos rangs et un produit attractif devait être livré chaque mois.

C'est aussi notre attachement à des valeurs partagées de liberté d'expression, éclairer l'opinion publique et défendre de nobles causes. Notre indépendance a-t-elle été mise en doute ? Nécessairement, au début, quand chacun cherchait à mettre Leaders sous sa coupe.

Ni partis politiques, ni groupes d'influence, ni annonceurs ne pourraient y parvenir. A l'épreuve du temps, ils ont dû reconnaître qu'ils faisaient fausse route.

A chaque article rédigé, c'est le regard du lecteur qui guide nos journalistes et auteurs. Comment sera-t-il perçu ? Interprété ? Apprécié ? Vos commentaires nous ont été précieux. Votre fidélité, cette attente fébrile de la parution de chaque numéro et vos encouragements ne nous laissent d'autre choix que de persévérer. Malgré tout...Notre credo ? Continuer, mais renforcer, améliorer, enrichir, innover. Leaders n'aura de cesse de vous surprendre agréablement et de mériter votre confiance. 

Taoufik Habaieb & Hédi Béhi

Opinion

Le gaspillage du capital humain, une menace pour une sécurité nationale durable



• Par Riadh Zghal

Certes la révolte de 2011 n'a pas fait couler un fleuve de sang comme cela a été le cas des révoltes désignées improprement et hypocritement par « printemps arabe » mais une hémorragie due à la fuite des compétences. Notre pays est en train de couper la branche sur laquelle il est assis du fait de la négligence du système éducatif.

De quelle ressource dispose notre pays pour assurer sa compétitivité internationale sinon de son capital humain. Ce capital a été développé pas à pas depuis l'indépendance quand l'Etat semait les écoles sur l'ensemble du territoire et avait réservé durant des décennies le tiers de son budget à l'éducation. Puis malheureusement sont venues les politiques populistes qui ont levé le pied quant aux conditions d'obtention du baccalauréat et installé, disséminé des institutions de l'enseignement supérieur ni suffisamment professionnelles ni suffisamment intégrées à un écosystème où la recherche scientifique trouve un répondant dans le système productif. C'étaient les années du «bac moins le quart», de la création d'un ISET dans chaque gouvernorat, de la multiplication d'institutions, dont certaines

forment à la même spécialité, dans les gouvernorats dotés d'une université, l'introduction sans préparation du système LMD avec des programmes d'enseignement allégés, la rémunération des encadreurs de thèses soutenues sans considération des risques de complaisance... Et maintenant que les cartes sont rebattues depuis 2011 et que l'on est entré dans une phase de turbulences, aux effets multiplicateurs nocifs, hérités des politiques précédentes, se sont ajoutés d'autres dysfonctionnements destructeurs.

Aujourd'hui, plusieurs forces menacent la reproduction du capital humain tunisien d'autant plus précieux que l'économie à l'échelle mondiale est tirée par le savoir scientifique et l'innovation, une économie où il sera plus difficile de trouver des personnes qui ont des idées que des employés ordinaires ou des investisseurs. Les idées prolifèrent lorsqu'en plus du savoir, les talents sont mis à jour dès l'enfance et développés, que la curiosité et la créativité ne sont pas brimées chez l'enfant, que l'erreur considérée comme prélude à la prise de risque associée à l'initiative et source d'apprentissage est tolérée, que la communication et les interactions sociales sans entraves sont possibles, et qu'il existe un leadership collectif qui ouvre les multiples voies des futurs souhaitables.

Les forces qui augurent d'une grave crise dans le développement du capital humain national, qui soit en harmonie avec la nouvelle économie sont nombreuses. Cela commence par la déperdition des jeunes talents qui ne peuvent s'épanouir en raison de facteurs économiques et pédagogiques. Puis viennent les effets multiplicateurs de la baisse du niveau des connaissances tous azimuts dans les divers cycles de formation. A cela, il faudra ajouter la déperdition des savoirs traditionnels hérités propres à des métiers aujourd'hui méprisés par les jeunes du fait qu'ils ne génèrent pas un revenu suffisant. Un effondrement du niveau de maîtrise des langues est particulièrement grave. En effet, il génère un effondrement de la pensée du fait des difficultés d'expression et d'écriture. Cela commence au primaire

avec des effets multiplicateurs aux cycles suivants. La distribution des coefficients en faveur des mathématiques renforce la tendance des élèves à négliger, en plus des langues, les matières qui forment la culture générale. Les effets multiplicateurs deviennent de plus en plus catastrophiques lorsque les diplômés de l'enseignement supérieur deviennent des enseignants et transmettent leurs lacunes aux générations futures.

La dégradation du pouvoir d'achat de catégories sociales, surtout celles de la classe moyenne inférieure et celle dans le besoin, associée à la méfiance de la classe moyenne supérieure et la classe aisée vis-à-vis de l'enseignement public, a produit deux effets clivants de la société. Ceux qui disposent des ressources financent des cours particuliers à leurs enfants et/ou les inscrivent dans des écoles privées puis dans des établissements locaux de l'enseignement supérieur privé ou à l'étranger. Ceux qui disposent de peu de ressources, dans certains cas, se saignent pour payer des cours particuliers à leurs enfants lorsque des enseignants-es corrompus en font un outil de distribution des notes ; dans d'autres cas, ils n'ont d'autres solutions que de retirer leurs enfants de l'école ou de les pousser au décrochage scolaire. Une culture populaire largement diffusée aide à cela et se résume dans ce slogan : «**تقرأ و إلا ما تقرانش. المستقبل ما ثقاش**». C'est-à-dire, il n'y a pas d'avenir ni pour ceux qui étudient ni pour qui n'étudient pas.

Les méthodes pédagogiques constituent également une source de gaspillage dans la mesure où elles ne développent pas chez les apprenants les habiletés exigibles par la nouvelle économie où le rôle des travailleurs intellectuels devient prépondérant : organisation, conception, logistique, marketing, gestion des systèmes... Les habiletés nécessaires à ces travailleurs sont celles de la communication, le travail collaboratif, la négociation, la créativité, l'initiative et la prise de risque qui va avec, en plus du savoir spécialisé. Ce dernier réside en des savoirs cognitifs (ce qui est appris), la capacité d'application des règles d'une discipline

...La dégradation du pouvoir d'achat de catégories sociales, surtout celles de la classe moyenne inférieure et celle dans le besoin, associée à la méfiance de la classe moyenne supérieure et la classe aisée vis-à-vis de l'enseignement public, a produit deux effets clivants de la société. Ceux qui disposent des ressources financent des cours particuliers à leurs enfants et/ou les inscrivent dans des écoles privées puis dans des établissements locaux de l'enseignement supérieur privé ou à l'étranger. Ceux qui disposent de peu de ressources, dans certains cas, se saignent pour payer des cours particuliers à leurs enfants lorsque des enseignants-es corrompus en font un outil de distribution des notes ; dans d'autres cas, ils n'ont d'autres solutions que de retirer leurs enfants de l'école ou de les pousser au décrochage scolaire....

aux problèmes complexes de la vie réelle (comme le fait le médecin, l'ingénieur ou le pédagogue par exemple), la compréhension des systèmes et de leur fonctionnement, ce qui permet l'anticipation, et enfin la créativité autonome qui met en jeu des qualités psychologiques (volonté, motivation, adaptabilité par opposition à la suffisance). Tout cela ne suffit pas si celui qui dispose de ces connaissances ne les remet pas constamment à jour.

Ce qui semble dominer en l'état actuel du système éducatif public, c'est de s'arrêter sinon de privilégier le premier niveau des connaissances : apprendre. Or apprendre sans mettre constamment à jour ses connaissances, c'est réduire d'autant ses chances d'emploi et d'initiative entrepreneuriale. Mais tout n'est pas perdu si une formation professionnelle permettait de maîtriser d'autres métiers aussi nécessaires à l'économie nationale que les métiers intellectuels. Or ce que fait l'Etat en matière de formation professionnelle et de valorisation des métiers artisanaux et de proximité ne semble pas en mesure de répondre aux besoins du marché. **R.Z.**

Fadhel Moussa

Constitutionnaliste, constituant et maire de l'Ariana

Les dirigeants politiques sont responsables de la crise

«*Ils avaient tout pour redresser le pays et réussir la transition*», déplore vivement Fadhel Moussa, constitutionnaliste, constituant et maire de l'Ariana, pointant du doigt les acteurs politiques successifs. «*Si nous sommes aujourd'hui au bord du gouffre, gardons-nous de franchir le pas qui nous plongera dans les abîmes*», met-il en garde, dans une interview exclusive accordée à Leaders. «*Le bras de fer entre Carthage, le Bardo et la Kasbah, ajoute-t-il, pourrait mener à la déliquescence de l'État*» et «*conduire au contraire de ce qui a été espéré par la révolution et consacré par la Constitution*», avec une perspective de Delenda Carthago.

Fadhel Moussa souligne qu'une mainmise sur les forces armées militaires et civiles entraîne une responsabilité très lourde et des conséquences très graves. En cas de soulèvement ou de graves désordres, c'est le commandant qui risque de payer. Sa légitimité risque de ne pas peser. Il faut cesser de dire, déclare-t-il, que la Constitution est la cause de la crise alors que ce sont les acteurs politiques qui se sont relayés aux commandes du pays qui en portent la responsabilité. Des lacunes, il doit sûrement y en avoir, c'est pourquoi un mécanisme de

révision est prévu et une cour constitutionnelle, instituée. La grande lacune ne se trouve pas dans la Constitution mais dans l'absence d'une volonté politique. Pour Fadhel Moussa, le spectacle offert par les gouvernants suscite « une désaffection populaire largement répandue de cette démocratie et un appel pressant à sa reconstruction, notamment par la révision du code électoral pour garantir la qualité et l'efficacité. » Cette reconstruction, souligne-t-il, « est désormais fondée sur une défiance dans la démocratie représentative, avec une montée de la démocratie radicalisée où la participation directe des citoyens devient une réclamation forte. «*Nous sommes entrés dans l'ère du "peuple roi" qui met l'État devant une épreuve plus complexe dans sa gouvernementalité* », affirme-t-il.

Tout en appelant à une révision du mode de scrutin électoral, Fadhel Moussa invite les personnalités investies d'une charge politique à donner une meilleure image de la démocratie. Il les appelle à «*se serrer dans le même esprit de ce qui a été fait pour clôturer les travaux de l'ANC*». «*C'est la sagesse et le dialogue responsable qui doivent être notre feuille de route*», dit-il.

Interview



En couverture



La Tunisie est-elle dans la situation d'un État en déliquescence ?

Le Premier ministre libanais, Hassan Diab, était le 19 avril dernier au Qatar. Il n'a pas caché que «le Liban est en grand danger et il ne peut plus attendre sans une corde de sauvetage». C'est un signe de déliquescence, ont conclu des commentateurs avertis, ce qui m'attriste beaucoup pour ce pays frère. Aujourd'hui, on rapproche avec crainte la situation dans notre pays à celle du Liban, même si notre chef de gouvernement n'est pas aussi alarmiste. Un point commun toutefois entre les deux, c'est qu'ils ne sont pas responsables de cette situation. Ils ont pris un train en marche et se sont trouvés aux commandes pour mettre le pays sur les rails, dans une situation compliquée par une pandémie avec ses conséquences dramatiques et, en plus pour la Tunisie, un scénario politique kafkaïen dû au bras de fer au sommet de l'Etat. Si maintenant nous sommes au bord du gouffre, gardons-nous de franchir le pas qui nous plongera dans les abîmes. C'est le sentiment prévalant auprès des Tunisiens. Je ne ferais pas exception.

Jusqu'où peut mener ce bras de fer entre Carthage, le Bardo et la Kasbah?

Là encore, je ne dirais pas plus que le commun des mortels : ce bras de fer pourrait mener au naufrage du bateau, à la déliquescence, à la décadence... Il pourrait nous conduire au contraire de ce qui a été espéré par la révolution et consacré dans la Constitution : la dignité, les droits et les libertés, les valeurs de la République, l'indépendance, la souveraineté, la cohésion nationale, la sécurité. J'ai bien peur que nous risquions un *Delenda Carthago*.

Crise au sommet, impact sur l'Ariana

Vous êtes le maire d'une grande ville, l'Ariana. Ce blocage politique au sommet de l'Etat affecte-t-il votre commune et sa population ?

En tout cas, il existe un décalage entre la célérité de ce que nous voulons entreprendre et la lenteur de la réactivité à nos projets et des moyens mis à notre disposition, une volonté politique un peu bridée et un conservatisme dominant. On citera à ce titre l'exemple du statut foncier qui constitue un sérieux obstacle pour la réalisation de nos projets, sachant que l'article 120 du code des collectivités locales prévoit que «l'Etat veille à consolider la réserve foncière des collectivités locales pour les aider à réaliser les programmes d'aménagement du territoire et d'urbanisme...».

Il en est de même pour certains projets fondés sur les attributions à transférer ou à partager entre l'Etat et les municipalités, prévues dans le code des collectivités locales. Comme le transport urbain et scolaire ou l'entretien des établissements d'enseignement, qui nécessitent un transfert des fonds, etc., notre sollicitation par les pouvoirs publics pour des actions qui relèvent de l'Etat comme l'entretien des écoles ou encore la lutte contre le coronavirus sur nos fonds propres. Il faut reconnaître qu'heureusement, il y a une administration centrale qui assure le suivi et des contacts permanents avec les ministères et leurs services extérieurs et particulièrement avec le gouvernorat.■





Hi

Safe World

Depuis la création de Huawei en 1987, il n'y a jamais eu d'incident de cybersécurité lié à notre technologie. C'est un bilan dont nous sommes fiers.



Huawei Tunisie



Huawei Tunisie

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER* ?

N'attendez plus !
L'UIB vous accompagne
avec un crédit immobilier
immédiat à un taux
exceptionnel*.



* Offre limitée jusqu'au 31/12/2021 et soumise à conditions.
Pour des montants de crédits supérieurs à 200 000DT.
Voir conditions en agence.

La mainmise sur les forces armées militaires et civiles entraîne une responsabilité très lourde et des conséquences très graves. En effet, un soulèvement ou de graves désordres qui risquent de se produire et que plusieurs prédisent, si ce bras de fer perdure, nécessiteraient l'intervention des forces armées et ce sera le commandant qui risque de payer. Sa légitimité, dans des circonstances extrêmes, risque de ne pas peser.

Serait-il possible d'y mettre fin ?

Bien sûr que c'est possible. Il faut de la sagesse et il ne faut pas se méprendre de la volonté de vivre (زاده الحياة) d'Aboul Kacem Chebbi qui est profondément ancrée en nous. La Tunisie a été soumise après la révolution à des épreuves incroyables. Souvenons-nous : deux petites constitutions provisoires et une nouvelle adoptée par une assemblée constituante

élue, suivie de l'élection de deux assemblées des représentants du peuple, de deux présidents élus au suffrage universel, douze gouvernements, enfin des élections municipales sur des communes généralisées sur tout le territoire. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère globalement démocratique.

Il n'y a pas un pays qui ait connu en dix ans une telle transition démocratique. On peut continuer à nous accrocher à cette main invisible salvatrice qu'on appelle résilience.

Quelles seraient les options possibles de sortie de crise ?

La principale consiste à cesser de dire que la Constitution est la cause de la crise alors que ce sont les acteurs politiques qui se sont relayés aux commandes du pays qui en portent la responsabilité, particulièrement ceux de la première ARP. Ils avaient

tout pour redresser le pays et réussir la transition : trois présidents du même parti et une majorité substantielle. C'est aujourd'hui à ceux qui sont en place qu'il faut marteler qu'ils doivent se serrer dans le même esprit de ce qui a été fait pour clôturer les travaux de l'ANC. C'est la sagesse et le dialogue responsable qui doivent être notre feuille de route.

Vous êtes constituant, la Constitution de 2014 souffre-t-elle de si grandes lacunes ?

Notre Constitution est bonne. Il y a sûrement des lacunes. La Constitution ne peut tout prévoir, c'est pourquoi on prévoit une procédure de révision et une justice constitutionnelle, dont le rôle est précisément d'intervenir chaque fois que nécessaire. C'est ce qui a été prévu. Mais, c'est ce qui ne sera malheureusement pas réalisé aussi rapidement que nécessaire, et c'est inadmissible.

Est-ce la fin de l'Islam politique ?

Je tiens à rappeler que c'est ce que nous avons obtenu et consacré dans notre Constitution nouvelle. C'est un islam civil que nous avons constitutionnalisé. Il faut aussi reconnaître que la situation a changé et que les islamistes ont compris que le peuple tunisien est majoritairement musulman et non islamiste et qu'ils doivent accepter les règles du jeu démocratique posées dans la Constitution.

Cela étant, il faut rester vigilant. En effet, on peut craindre que le glas de l'Islam politique n'ait pas encore totalement sonné et qu'il s'agisse plutôt d'un changement de stratégie. C'est le temps de l'hibernation. Le contexte international y est pour beaucoup. Mais, demain est un autre jour. 



La grande lacune ne se trouve pas dans la Constitution mais dans l'absence d'une volonté politique. Je dois rappeler que l'Instance de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi a été bel et bien mise en place par l'Assemblée nationale constituante (ANC) dans le délai prescrit qui était de trois mois. Mais si le délai n'a pas été respecté pour la Cour constitutionnelle, cela ne peut en aucun cas impliquer que la Cour soit tombée en désuétude, d'autant plus qu'aucune sanction de cet ordre n'a été prévue.

Il est impératif que la sagesse finisse par prévaloir, pour mettre fin à cette tragicomédie qui n'a que trop duré et qui atrophie la Constitution, jusqu'à empêcher sa révision, faute de Cour constitutionnelle. La grande lacune n'est donc pas dans la Constitution.

Quelles conséquences possibles sur la construction démocratique et le bon fonctionnement de l'Etat ?

Des conséquences fâcheuses sur la démocratie représentative qui est le socle des institutions. L'ARP, le président de la République et, par ricochet, le gouvernement, sont l'expression de cette démocratie fondée sur les élections et le mandat représentatif. Le spectacle offert aujourd'hui produit un rejet de ce système. Il atteint ainsi le fondement même de notre démocratie. On n'y croit plus et on s'insurge. On tourne en dérision les députés d'autant plus que la révision de la loi électorale pour garantir une représentation de qualité à l'ARP ne semble pas pour demain. Ceci a produit une désaffection populaire largement répandue de cette démocratie et un appel pressant à sa reconstruction, notamment par la révision du code électoral pour garantir la qualité et l'efficacité.



Il est à noter que la construction démocratique, aujourd'hui, même dans les pays démocratiquement développés, est désormais fondée sur une défiance dans la démocratie représentative. Nous assistons à une montée de la démocratie radicalisée où la participation directe des citoyens devient une réclamation forte. La montée au créneau de la société civile avec ses acteurs associatifs est la meilleure illustration consacrée dans les nouvelles constitutions, notamment la nôtre. Mais, il y a d'autres formes pas toujours organisées et qui illustrent les mouvements dits populistes. Nous sommes entrés dans l'ère du «peuple roi» qui met l'Etat devant une épreuve plus complexe dans sa gouvernementalité.

On parle aujourd'hui d'une démocratie délibérante où des personnes sont choisies au tirage au sort pour examiner un sujet déterminé et dont la décision sera validée par le conseil délibérant tel un conseil municipal. Par conséquent, la construction démocratique ne sera pas achevée de sitôt ni le bon fonctionnement de l'Etat.

Comment y parer ?

D'abord, par la bonne image que doivent donner les personnalités investies des charges publiques au sommet de l'Etat. Le spectacle qui nous est offert ces dernières années par plusieurs acteurs aux différents niveaux politiques et des corps constitués décrédibilise l'image du pouvoir issu des urnes. Aussi, une révision du mode de scrutin est-elle nécessaire.■

Où en est la gauche aujourd'hui ?

La gauche classique a chuté dans le sillage de la chute du mur de Berlin. Ce qui est à retenir c'est que les partis traditionnels de gauche ont disparu ou se sont convertis en se rapprochant du centre. On peut aussi relever que leurs programmes et leur idéologie fondée sur les valeurs de la justice sociale, de l'économie sociale et solidaire, de la lutte contre la pauvreté, le développement durable, sont aussi repris par d'autres partis qui ne sont pas de gauche. Il y a aussi le balancier de l'histoire à ne pas perdre de vue.

CRÉDIT PERSO

إلى ناقصك نوفر



**BNA
BANK**

www.bna.tn

Pour faire face à des dépenses courantes, saisir une opportunité, acquérir des meubles, préparer un mariage, financer des travaux d'aménagement, s'offrir un voyage ou céder à un coup de cœur, **la BNA vous propose le Crédit PERSO.**

L'ambassadeur des Etats-Unis
Donald Blome

La Tunisie doit agir et agir maintenant

«Les Etats-Unis d'Amérique considèrent la Tunisie comme un partenaire démocratique important et continueront à lui apporter un soutien plus substantiel et à long terme.» C'est ce qu'affirme l'ambassadeur américain à Tunis, Donald Blome, dans une interview exclusive accordée à Leaders. S'agissant de l'appui des Etats-Unis aux négociations que la Tunisie mène actuellement avec le Fonds monétaire international, Washington estime que « ce dialogue est crucial » et qu'il bénéficiera de son soutien. Il appartient cependant à la Tunisie, alors que le temps se fait plus court et plus pressant, de relever ses défis économiques, de changer de modèle et d'engager les réformes nécessaires. L'entente entre le gouvernement, l'Ugtt et l'Utica, auxquels il conviendrait d'associer la société civile, enverra un signal fort de crédibilité à l'adresse des Etats-Unis et des bailleurs de fonds.

Si l'ambassadeur n'a pas donné de réponse à la question d'une nouvelle garantie financière américaine à la Tunisie pour lui permettre de sortir sur le marché financier international, il a tout de même souligné que l'examen de cette question est lié à l'avancement des réformes.

Le message américain est clair : des partenaires de longue date et à long terme, mais consolidez votre entente, changez de modèle, engagez des réformes. Notre soutien en sera plus fort.

Interrogé sur la prochaine session du dialogue stratégique entre les deux pays, l'ambassadeur Blome a indiqué qu'aucune date précise n'a encore été fixée. Quant à l'invitation de la Tunisie au Sommet de la démocratie promu par le président Biden, rien n'est encore annoncé au sujet de l'organisation de cette rencontre, a-t-il indiqué.

La menace terroriste persiste en Tunisie, provenant de diverses sources, relève le diplomate américain, mais le pays a accompli des avancées significatives en renforçant ses capacités dans la lutte contre le terrorisme, notamment en matière de surveillance des frontières et leur protection. Il a annoncé qu'une troisième phase du système de surveillance électronique et des barrières est amorcée.

Tout en se félicitant de la collaboration étroite menée entre la Tunisie et les Etats-Unis au sein du Conseil de sécurité, l'ambassadeur américain a déclaré que les deux pays œuvreront davantage ensemble sur des questions de paix et de changements climatiques.

La restauration de l'aide américaine aux Palestiniens (235 millions de dollars) constitue, selon l'ambassadeur, un signal fort et un premier pas dans un changement significatif. Au sujet de l'Iran, les Etats-Unis l'accusent d'être le premier Etat qui soutient le terrorisme dans la région et s'imposent le devoir d'y faire face. Quant à la Chine, considérée comme « un acteur économique significatif » et « un partenaire », « elle suscite de nombreux défis, non seulement pour les Etats-Unis mais aussi pour de nombreux autres pays... Là où elle intervient, elle laisse une série de déceptions ». L'ambassadeur Donald Blome reste optimiste quant à l'avenir de la Tunisie. Tant qu'elle s'adapte, comme les autres sociétés qui en tireront le plus de bénéfices, aux mutations profondes et rapides. Tant que cette démocratie ouvre des perspectives à son peuple. Surtout que « la jeunesse tunisienne aspire à faire partie de ces sociétés et agir.»

Interview.

Propos recueillis par Fatma Hentati et Taoufik Habaieb



En couverture



Le soutien américain à la Tunisie s'est accru ces dernières années. Connaîtra-t-il une augmentation substantielle sous la nouvelle Administration Biden ?

L'Administration Biden a fixé les axes de sa politique étrangère en les fondant sur les alliances et les valeurs. Il s'agit des partenaires historiques et traditionnels, de la démocratie, des droits de l'homme, des changements climatiques en évitant leurs répercussions, du libre-échange, de la compétition technologique et de la sortie de crise de la pandémie du Covid, en œuvrant contre sa propagation et ses séquelles.

La Tunisie constitue pour les Etats-Unis un partenaire démocratique important auquel nous apportons un soutien encore plus substantiel et à long terme. Nombre des membres de l'Administration Biden connaissent bien la Tunisie. Notre soutien sera plus important et plus fort.

D'ores et déjà, nous avons un grand nombre d'accords de coopération et nous travaillons sur de nouveaux projets dans divers domaines. Un don de 400 millions de dollars a été octroyé à la Tunisie au titre du Défi du Millénaire géré par la Millennium Challenge Corporation (MCC), en vue d'accroître la croissance économique, de réduire la pauvreté et de renforcer l'infrastructure. D'autres financements ont été consentis.

L'appui à la Tunisie est maintenu et renforcé bien que l'aide américaine ait diminué pour certains autres pays.

Comment les Etats-Unis d'Amérique comptent-ils soutenir la Tunisie dans ses négociations avec le FMI ?

Poursuivre les discussions entre la Tunisie et le FMI est crucial. Les Etats-Unis apporteront à la Tunisie leur plein soutien. Mais, il appartient à la Tunisie de relever ses défis économiques et de changer son modèle économique.

Portrait

Il n'a pas suivi son père, artiste peintre, et a abandonné le barreau...

Bond aux yeux bleus, jovial et la silhouette bedonnante, l'ambassadeur américain à Tunis, Donald Blome, est ravi de se retrouver pour la troisième fois en poste en Tunisie. Cela remonte en effet aux années 2005-2006 quand il y avait séjourné avec sa famille. Alors jeune diplomate de carrière, se spécialisant dans la vaste région Afrique du Nord-Moyen-Orient, allant du Maroc au Pakistan et l'Afghanistan, il devait perfectionner sa maîtrise de la langue arabe à l'institut installé à Sidi Bou Saïd. Coup de foudre. Il adorera le village, la ville, le pays et ses habitants. Sa carrière diplomatique le mènera au Koweït (2006-2007), au Caire (2009 -2012), à Kaboul (2012-2013), et à Jérusalem (2015-2018). Puis le revoilà de nouveau à Tunis, cette fois en qualité de chargé d'affaires au Bureau extérieur pour la Libye. Avant de retrouver de nouveau la Tunisie, fin 2019, en qualité d'ambassadeur.



La masse salariale dans le secteur public est très élevée. Des réformes sont nécessaires à opérer dans des entreprises publiques. La compensation des produits essentiels gagnerait à cibler davantage les populations nécessiteuses qui la méritent. Une plus grande équité fiscale. Le temps court très vite.

Des gouvernements successifs n'y avaient pas réussi. Mais, à présent, le temps est encore plus rétréci, encore plus pressant pour que la Tunisie s'y engage fermement.

Parmi les points positifs, le dialogue établi entre le gouvernement, l'Uggt et l'Utica. Un dialogue auquel la société civile devrait être incluse. La Tunisie a besoin d'entente entre ses acteurs. Cette concorde donnera un signal fort de sa crédibilité aux Etats-Unis et aux bailleurs de fonds.

Entre ses affectations en poste à l'étranger, Donald Blome, de retour au Département d'Etat à Washington DC, enchaînait des positions de plus en plus élevées. Tour à tour, il sera responsable de bureau pour Israël et directeur adjoint du Bureau des affaires israéliennes et palestiniennes (2001-2004), puis responsable de bureau pour l'Iran, et effectuera des missions à l'étranger, notamment en Jordanie et en Arabie Saoudite. Signe de distinction, William Burns, longtemps le plus haut diplomate américain, connu pour sa grande exigence, avait appelé à ses côtés Donald Blome auprès de lui en qualité de proche collaborateur et d'assistant... Burns connaît bien la Tunisie. Proche de Biden, on s'attendait à ce qu'il soit nommé chef de la diplomatie. Mais, le voilà désigné à la tête de la CIA.

Un choix très différent

Une grande question est souvent posée à l'ambassadeur Donald Blome. Pourquoi ce fils d'un illustre artiste peintre, doublé d'un designer talentueux, de surcroît amoureux des oiseaux et de la nature, a-t-il succombé à la diplomatie, acceptant de servir dans des contrées lointaines ? Ou encore, pourquoi ce jeune avocat promis à une brillante carrière à Chicago

a-t-il lâché le barreau ? L'ambassadeur en sourit et se rapproche d'un tableau de peinture accroché au mur de la superbe résidence américaine de Sidi Bou Saïd. Elle est l'œuvre de son père, Donald Armin Blome, décédé en 2014 à l'âge de 84 ans.

Diplômé en beaux-arts, il s'adonnait pleinement à son hobby qui était assorti à un grand don pour l'humour. C'est ainsi d'ailleurs qu'il publierà durant sa prime jeunesse un magazine humoristique. Mais, c'est surtout à la peinture et au design qu'il se consacrera, ouvrant un studio à Chicago, voyageant à l'intérieur du pays et à l'étranger. Follement amoureux de Paris, il en peindra les ponts, les immeubles et les boulevards, sous une palette émerveillée. Artiste, homme libre, ancré avec son épousé dans la nature, il ne pouvait supporter le carcan des bureaux, la rigueur de la diplomatie, la tension dans des postes sous pression. Ses deux fils, Donald et Erick, ne suivront pas ses pas. A se demander d'où donc le jeune Donald a contracté cette «passion» du service étranger...

Des saveurs exceptionnelles

L'ambassadeur ne boude pas son plaisir de se retrouver à Tunis. Lors de son

Peut-on s'attendre à une réponse positive à la garantie financière demandée par la Tunisie pour ses crédits ?

Je ne peux pas, à l'heure actuelle, apporter une réponse précise. Je me dois cependant de souligner que les Etats-Unis avaient par le passé octroyé à la Tunisie une garantie financière à hauteur de 1.5 milliard de dollars. La question est aujourd'hui liée aux efforts de la Tunisie sur la voie des réformes. Dans l'ensemble, le principe est que le soutien sera poursuivi.

Pensez-vous reprendre les négociations de l'accord de libre-échange commercial entre les deux pays ?

Sans doute, l'accord de libre-échange (Free Trade Agreement) sera bénéfique à nos deux pays. Nous œuvrons à l'accroissement du volume des échanges commerciaux ainsi qu'à la promotion des investissements directs américains en Tunisie.

premier séjour en 2005- 2006, il avait emmené avec lui sa femme et leurs trois enfants un peu partout à travers le pays. Tout les a impressionnés. Ils ont tout aimé. Mais, ces derniers temps, avec les restrictions sécuritaires, obérées en plus par celles du Covid, les déplacements deviennent très limités et sous forte escorte. Cela n'enlève en rien le plaisir de la famille Blome de savourer le temps magnifique et le paysage exceptionnel vu de Sidi Bou Saïd. «C'est un pays merveilleux, confie l'ambassadeur à Leaders. D'une richesse, d'une variété et d'une douceur exceptionnelle, ajoute-t-il. La population est accueillante, l'hospitalité est légendaire et la cuisine d'une rare saveur.»

S'il se félicite de voir le couscous inscrit sur la liste du patrimoine universel de l'Unesco alors que l'harissa y a posé sa candidature, l'ambassadeur Blome a un vœu à émettre. «N'oubliez pas la bsissa (mélange de féculents et céréales aux épices), rappelle-t-il. Elle est absolument savoureuse et nutritive.» Sauf que depuis son poste de commandement à la tête de l'ambassade américaine de Tunis, il a d'autres priorités beaucoup plus importantes et pressantes à gérer. 

Il y a un autre levier utile, c'est le Système généralisé de préférences (GSP) qui permet aux produits tunisiens d'accéder au marché américain en exonération des droits douaniers et taxes. Grâce à ce système, des produits comme l'huile d'olive, les dattes ou l'artisanat gagnent une bonne place sur le marché américain. Sur cette même voie, nous explorons de nouvelles opportunités. A quand la reprise du dialogue stratégique de haut niveau entre les deux pays ? La dernière session remonte à juillet 2019.

Aucune date n'a été pour le moment fixée. Mais, nous continuons à convenir d'un créneau approprié. Les hauts fonctionnaires dans les deux pays s'en chargent.

La Tunisie figurera-t-elle parmi les pays qui seront invités au Sommet de la démocratie annoncé par le président Biden ?

L'initiative du président Biden de tenir un Sommet de la démocratie est de réunir des démocraties en vue de débattre de leurs intérêts communs et des défis mondiaux. Parmi ces défis qui menacent les démocraties figurent la propagation de fausses nouvelles, la corruption, la malversation... L'objectif est de les contrer et de relever tous les défis.

Aucune décision n'est annoncée quant à la tenue de ce sommet. La crise du Covid rend la programmation difficile.

Pensez-vous que les récents développements en Libye pourraient avoir un impact bénéfique immédiat pour la Tunisie ?

C'est une évolution très positive pour la Tunisie et aussi une grande opportunité. Les premiers pas accomplis sont prometteurs et bénéfiques. La Tunisie est un voisin immédiat qui partage avec la Libye de nombreux liens.

Comment appréhendez-vous l'ampleur de la menace terroriste contre la Tunisie ?

La lutte contre le terrorisme est à présent nettement meilleure que ce qu'elle était auparavant. La surveillance et la protection des frontières ont été renforcées.

Les menaces terroristes persistent encore, et peuvent provenir de diverses sources. Mais, il faut inscrire en succès story la capacité de la Tunisie à avoir développé ses potentialités en matière de lutte contre le terrorisme et de protection de ses frontières. Elle a accompli des avancées significatives depuis 2015. Un dispositif de surveillance des frontières avec la Libye a été installé. Je l'ai moi-même visité et je me suis rendu compte de son importance. Nous avons finalisé ses deux premières étapes et abordons à présent la troisième. Il s'agit du système de surveillance électronique doté d'une technologie avancée et de barrières



diverses, ainsi que de la formation des gardes-frontières à une riposte immédiate et efficace contre toute menace. Je dois souligner que la coopération sécuritaire entre la Tunisie et les Etats-Unis couvre différents aspects, tels que la formation, le partage des renseignements et autres. Nous sommes fiers des résultats enregistrés. De grands objectifs sont atteints par la Tunisie en la matière.

Comment appréciez-vous l'action de la Tunisie au sein du Conseil de sécurité de l'ONU ?

La Tunisie entreprend du bon travail au Conseil de sécurité, fruit d'une longue période de préparation avant d'y accéder. Nous travaillons ensemble, en étroite collaboration. La mission tunisienne auprès de l'ONU à New York assume son rôle avec toute l'attention nécessaire, enchaînant préparation, concertation et un bon programme. Cela nous laisse une bonne impression d'une mission professionnelle et laborieuse.

Historiquement, la Tunisie a toujours joué un rôle diplomatique nettement supérieur à sa taille. Nous sommes ravis d'avoir un partenaire de cette qualité.

Dans quels domaines particuliers la Tunisie et les Etats-Unis peuvent-ils collaborer davantage dans les instances internationales ?

La paix globale et les changements climatiques viennent en tête des priorités. De grands engagements ont été pris dans ces domaines par l'Administration Biden. Ils auront leur impact au sein de l'ONU et du Conseil de sécurité, notamment pour ce qui est des changements climatiques. Nous aurons sans doute à travailler ensemble sur ces dossiers pour générer un plus grand impact au sein du Conseil de sécurité.

Les Etats-Unis viennent de restaurer leur aide aux Palestiniens avec un don de 235 millions de dollars. Est-ce un premier pas dans la révision de la position américaine en faveur d'une politique plus équilibrée avec l'Autorité palestinienne ?

Le rétablissement de l'aide américaine en faveur des Palestiniens est un signal clair. L'Administration Biden s'appuie sur une approche différente de celle qui l'avait précédée. La reprise des programmes de développement et des aides marque un changement en faveur du peuple palestinien.

Comment les Etats-Unis peuvent-ils reprendre le dialogue avec l'Iran tout en maintenant les sanctions à son encontre ?

C'est le premier Etat qui soutient le terrorisme dans la région. Sa menace persiste. Il est de notre devoir d'y faire face et nous demeurons engagés à poursuivre les discussions sur ces questions.

Comment traitez-vous avec la Chine ?

C'est un acteur économique significatif. Elle suscite de nombreux défis, non seulement pour les Etats-Unis mais aussi pour de nombreux autres pays. C'est aussi pour nous un partenaire. Les défis qu'elle pose méritent que nous y fassions face. En fait, ils concernent tous les pays démocratiques. Le modèle économique chinois est différent de tous les autres. Là où la Chine intervient dans une économie, elle laisse une série de déceptions.

Il appartient aux pays comme la Tunisie d'explorer les opportunités d'investissement que lui offrent d'autres partenaires, notamment dans les domaines des technologies et des industries innovantes qui permettent de mieux utiliser ses ressources créatives.

L'ouverture de la Tunisie sur l'extérieur et sa démocratie constituent des points forts. La Tunisie gagnerait à renforcer une infrastructure sécurisée qui protège les données personnelles et respectent la propriété intellectuelle et en faire le fer de lance de son développement.

Vous connaissez bien la Tunisie. Etes-vous optimiste quant à son avenir ?

Nous vivons désormais dans un monde qui change à un rythme accéléré. Les sociétés qui ne sauront pas s'adapter à ces mutations profondes n'en bénéficieront pas beaucoup. Ce sont les pays démocratiques qui vont prospérer à l'avenir. La raison est claire : parce qu'ils ouvrent de larges perspectives devant leurs peuples. La jeunesse tunisienne aspire à faire partie de ces sociétés et agir. C'est ce qui me laisse optimiste quant à cette réussite..

Propos recueillis par Fatma Bentati et Taoufik Habaieb



Les mémoires de Mohamed Ennaceur

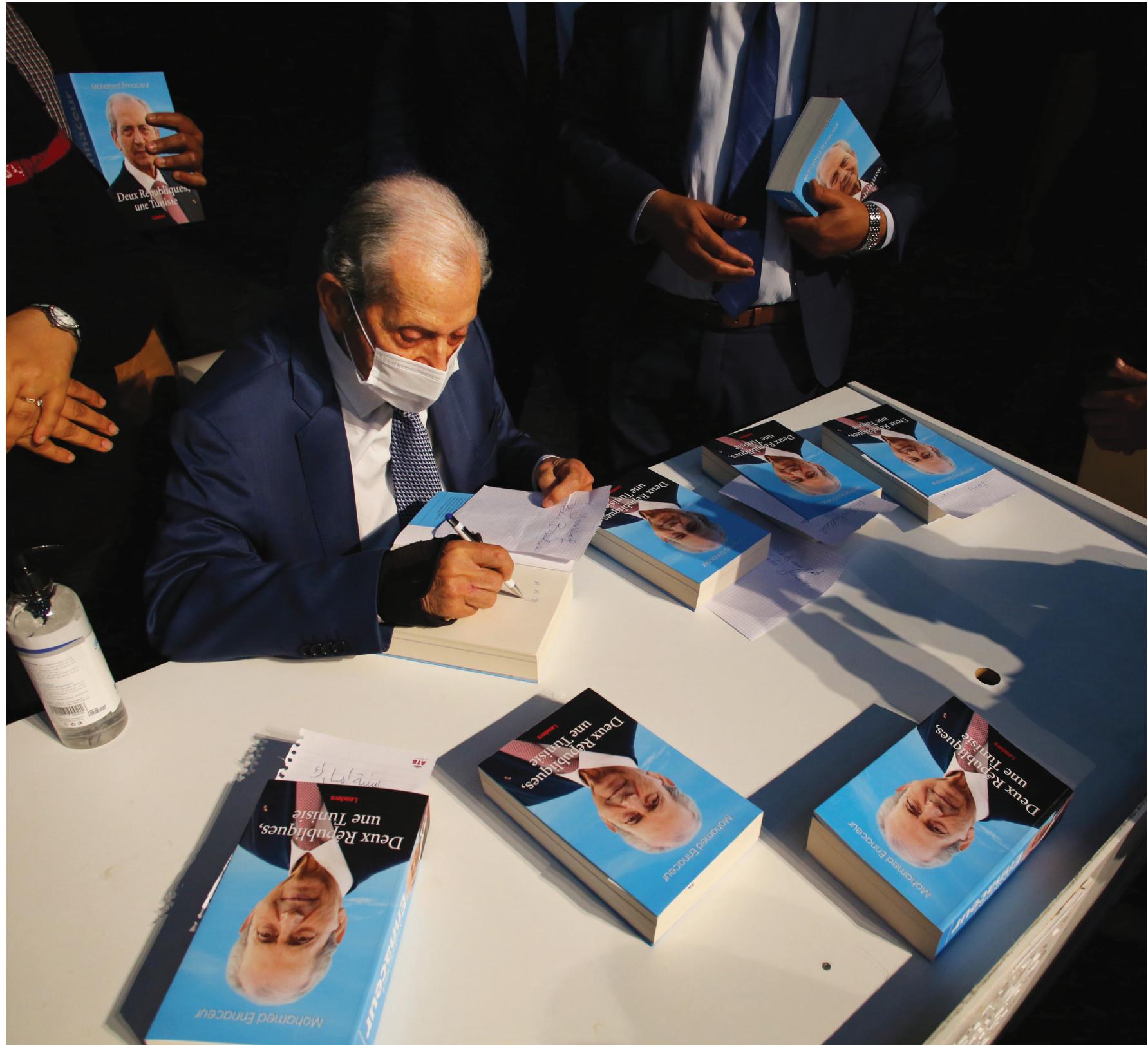
Il n'y a pas que quelques lignes...

Rarement un livre tunisien en langue française s'épuise en quelques jours seulement depuis sa parution. Les mémoires de Mohamed Ennaceur, publiées sous le titre de *Deux Républiques, une Tunisie* aux éditions Leaders, ont dû être réimprimées dans la foulée pour satisfaire une pressante demande en librairie. Etait-ce à l'origine de cet engouement l'évocation de ce qui s'était passé ce « jeudi noir », le 27 juin 2019, de manœuvres au siège de l'Assemblée des représentants du peuple, pour accélérer une accession provisoire au pouvoir tant à l'Assemblée qu'à la présidence de la République ? L'auteur avait pourtant bien pris le soin, livrant pour la première fois son témoignage, de préciser qu'il ne s'agit que d'hypothèses. Mais, la machine s'est rapidement emballée pour susciter une vive polémique, largement médiatisée. Pas besoin de plan média de lancement, le livre était alors à la Une. Les réseaux sociaux s'en sont chargés avec les plateaux radio et télé. La focalisation sur quelques lignes, souvent mal lues et interprétées, parmi 684 pages, ne peut réduire en rien la richesse de l'ouvrage. Tout le reste est en effet à découvrir. Ce roman de vie d'un homme qui s'est souvent retrouvé au bon moment et au bon endroit de l'histoire récente de la Tunisie est passionnant à lire. L'intime et le personnel y croisent le service de l'Etat à différentes charges, la réflexion et l'analyse s'y vérifient aux réalisations, et les révélations éclairent les coulisses du pouvoir, sous une plume raffinée, alerte.

Le président de la République, Kaïs Saïed, ne manquera pas de le relever, en recevant Mohamed Ennaceur venu lui dédicacer son livre. L'accueil chaleureux qu'il lui réservera avec des marques protocolaires ponctuées a été fort apprécié.

Avec le ministère des Affaires sociales, Mohamed Ennaceur a entretenu une relation particulière, pour y avoir œuvré pendant 25 ans. Premier emploi, en 1958, à sa sortie licencié en droit, de l'Institut de hautes études de Tunis, gravissant depuis un à un les fonctions, et trois fois ministre : il y a déployé toute son énergie.

C'est pour lui rendre hommage que son actuel successeur, Mohamed Trabelsi, a tenu à organiser une cérémonie de présentation de ses mémoires. La grande salle de l'Opéra à la Cité de la Culture pouvait à peine contenir les invités, jeudi 8 avril dernier, dans le respect des règles sanitaires. La famille des Affaires sociales — constituée d'au moins trois générations — était ainsi pour la première fois réunie. Des dirigeants de l'Ugtt, l'Utica, l'Unft et l'Ordre des avocats devaient rendre hommage à l'auteur et souligner la pertinence de son œuvre. Quatre professeurs universitaires — Mohamed Kerrou, Hamadi Redissi, Hatem Kotrane et Hamadi Ben Jaballah — ont partagé leur lecture attentive de l'ouvrage. Alors que le ministre Trabelsi a préféré laisser s'exprimer par sa voix le jeune étudiant gauchiste, puis le dirigeant de l'Ugtt qu'il était...



Deux Républiques, une Tunisie de Mohamed Ennaceur

Editions Leaders, mars 2021, 684 pages, 88 photos,
38 DT, en librairie et sur
www.leadersbooks.com.tn

Mohamed Trabelsi

Il a fait changer notre vision du pouvoir

Mohamed Trabelsi livre un témoignage inédit de sa relation avec Mohamed Ennaceur. Non pas celui de l'actuel ministre des Affaires sociales, mais d'un jeune étudiant, ardent militant au sein de la gauche tunisienne au milieu des années 1970, puis de syndicaliste et de dirigeant à l'Ugtt. Il parlera d'Ennaceur qu'il avait connu de loin, puis de celui qu'il a appris plus tard à connaître de près, pratiquer au quotidien et apprécier depuis lors.

Mohamed Trabelsi commencera par planter le décor. Son activisme au sein des structures universitaires lui avait valu l'exclusion définitive de l'université. Sa position, ainsi que celle de ses camarades vis-à-vis de la scène politique ne pouvaient qu'être extrémistes. «L'Etat, son appareil et ses dirigeants incarnaient pour nous l'ennemi juré», dira-t-il. Toute trêve à les combattre relevait alors, plus que de la compromission, de la trahison à l'égard de la classe ouvrière et du peuple. Dans ce paysage d'adversité et d'antagonisme profond, un cas particulier retenait l'attention. Celui d'un ministre qui gérait le dialogue social, prenant fait et cause pour les intérêts des travailleurs et de l'entreprise, ne cherchant pas à vassaliser l'Ugtt. C'était une exception : Mohamed Ennaceur. Pouvait-on alors l'inclure parmi les ennemis de la classe ouvrière ?

Il confirmera davantage sa fibre sociale en créant le Foprolos, ce fonds qui permettra de financer la construction de logements sociaux, procédant à l'élargissement du parapluie de la sécurité sociale, à l'amélioration de ses prestations et à l'élaboration de la loi en faveur des personnes handicapées...

Mais, Mohamed Ennaceur provoquera au sein des différents courants de la gauche un profond séisme lorsqu'il décidera courageusement de démissionner de ses fonctions de ministre des Affaires sociales, le 25 décembre 1977. Pressentant un redoutable bras de fer entre l'Ugtt et le gouvernement, et refusant d'y souscrire, il a osé remettre sa démission à Bourguiba, quitte à endurer les épreuves et les risques d'une aventureuse traversée du désert. L'acte

était fort en symbolique. Il ne pouvait émaner que d'un fils du peuple. Asservir l'Ugtt était pour lui une bataille perdue qui ne saurait être la sienne. Elle ne lui ressemble pas. Ni à ses origines, ni à ses idées, ni à sa vision.

Par sa démission, Mohamed Ennaceur a suscité en nous, au sein de la gauche, un changement important dans notre réflexion, et nos relations avec les forces sociales et politiques, ainsi que dans notre lutte en faveur des causes de notre peuple.»

Dans l'acte II de son témoignage, Mohamed Trabelsi évoquera son expérience personnelle au sein du Conseil économique et social, sous la présidence de Mohamed Ennaceur, dans un espace d'échanges profonds, libres et féconds. Il mentionnera également leurs retrouvailles à Genève, lui membre de la délégation de l'Ugtt à la Conférence internationale du travail, et Mohamed Ennaceur, ambassadeur représentant permanent de la Tunisie. Il évoquera d'autres séquences d'un parcours souvent croisé, de l'un avec l'autre. Ce qu'il retiendra le plus, ce sont les valeurs matricielles qui ont fondé le caractère de Mohamed Ennaceur à chaque étape de sa vie. Et c'est ce qu'il lit avec délectation dans ses mémoires qu'il juge édifiantes et instructives. □





Hatem Kotrane

Une République sociale, volontariste et consensuelle

1. La Tunisie a-t-elle sacrifié son modèle social depuis l'avènement de la deuxième République? Quel sens peut-on encore donner aujourd'hui aux valeurs de solidarité, de justice sociale, de négociation collective, de contrat social en somme, si ancrées dans l'œuvre menée par Si Mohamed Ennaceur durant près d'un demi-siècle aux plus hautes responsabilités au service de l'Etat, qui sont ouvertement proclamées dans le préambule et aux articles 12, 35, 36 et 40 de la Constitution du 27 janvier 2014 et qui trouvent pourtant des difficultés à être réinscrites, aujourd'hui, dans la réalité ?

2. L'interrogation est légitime et traverse l'ouvrage *Deux République, une Tunisie où l'illustre auteur – et néanmoins ami – nous rappelle que la 1ère République et sa Constitution du 1er juin 1959, alors même qu'elle a été marquée par cinquante-cinq ans de régimes pour le moins personnels, qui ont gouverné la Tunisie, lui aura tout de même permis de bénéficier d'une relative stabilité grâce surtout à une politique sociale que Si Mohamed Ennaceur a largement contribué à défendre et à mettre en place, aux différentes responsabilités qu'il a assumées, et qui a toujours présenté la caractéristique d'une politique assez volontariste, marquée par les phases d'interventionnisme de l'Etat qui ont influencé durablement la législation comme l'attitude des différents acteurs.*

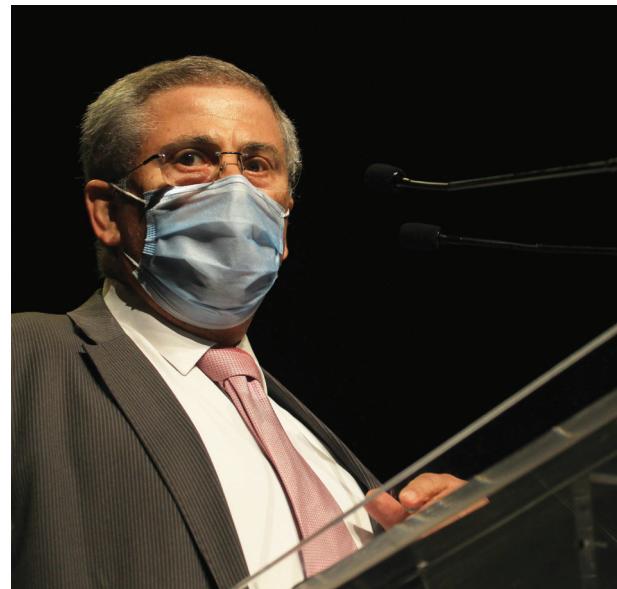
3. Volontariste, la politique sociale a vite été surtout – et c'est sa seconde caractéristique – une politique consensuelle, de dialogue social. Si Mohamed Ennaceur nous rappelle sur ce point qu'il a été justement nommé, sur proposition de feu Hédi Nouira, ministre des Affaires sociales à partir du 14 janvier 1974 en vue de mettre en œuvre la nouvelle politique contractuelle amorcée par l'adoption de la Convention collective cadre, signée à Tunis le 20 mars 1973 entre le Gouvernement, l'Union générale tunisienne du travail et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et qui a été vite relayée par des conventions collectives nationales sectorielles couvrant la plupart des activités du secteur productif, avec un rôle souvent actif de l'Etat amenant les partenaires sociaux à la conclusion d'un Pacte social tendant à réaliser une sorte d'équilibre entre des intérêts parfois nécessairement divergents.

4. Voilà l'œuvre constante de Si Mohamed Ennaceur comme

ministre des Affaires sociales, œuvre entretemps mise en veilleuse suite à la dégradation du climat politique et social et à sa démission, le 25 décembre 1977, un mois avant les tristes événements du 26 janvier 1978. Mais œuvre qui sera reprise plus tard à la suite de sa nomination, le 7 novembre 1979, au même poste de ministre des Affaires sociales, marquant l'amorce d'une certaine décrispation politique et d'une reprise de la politique sociale.

5. Mais c'est surtout cette même foi en la politique consensuelle qui amènera, plus tard, Si Mohamed Ennaceur à jouer un rôle actif comme premier Président à exercer à plein temps à la tête du Conseil économique et social depuis octobre 1985, à fonder, presque aussitôt après, l'Association tunisienne de droit social et, surtout, à occuper, bien plus tard, presque 25 ans après et de nouveau, pour la 3e fois, ce même poste de ministre des Affaires sociales.

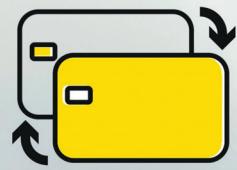
Fait tout à fait insolite et exceptionnel, marquant le lien entre deux Républiques et, surtout, cette même foi en une seule Tunisie, tout autant sociale et consensuelle que Si Mohamed Ennaceur marquera de son empreinte en jouant un rôle pionnier lors de la signature du nouveau contrat social entre le Gouvernement, l'Utica et l'Ugtt, le



نَفْوَّ لِأَجْلَكَمْ



CARTE
SÉCURISÉE



TRANSFERT
DE CARTE À CARTE



RECHARGE
PAR INTERNET



Catégorie Carte Pétrolière
Etude indépendante basée sur l'innovation réalisée par l'Institut El Amouri sur un échantillon de 2400 consommateurs tunisiens.



www.agilis.tn

VIENT DE PARAÎTRE

Mohamed Ennaceur

Deux Républiques, une Tunisie



684pages • 88 photos

Bon de commande

Nombre d'exemplaires

.....

x 38 DT Total

.....

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal



Tel



Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn



14 janvier 2013 au siège de l'Assemblée nationale constituante, comportant, parmi ses cinq principaux axes, un axe intitulé «L'institutionnalisation du dialogue social tripartite», finalement mis en place à la faveur de l'adoption par l'Assemblée des représentants du peuple, dont il était par la suite élu président, de la loi n° 2017-54 du 24 juillet 2017 portant création du Conseil national du dialogue social et dont le fondement essentiel est de redynamiser le dialogue social et de redonner, ainsi, un sens réel et tangible à la démocratie et aux droits de l'homme, jusqu'à-là contournés dans le champ politique et qui gagneraient en réalité à être étendus aux domaines économique et social, dimensions vitales de l'activité humaine!

6. Puissions-nous alors perpétuer l'œuvre d'un homme d'Etat, d'un grand serviteur de la cause des droits de l'homme au plan national et international, qui a très tôt saisi toute l'importance de l'engagement social, en vue d'institutionnaliser le dialogue social dont la réussite dépend, aujourd'hui plus que naguère, de sa capacité à intégrer en son sein tous les acteurs économiques et sociaux, à endiguer les conflits sociaux et à permettre, surtout, à la jeunesse de ce pays de réinscrire la Tunisie unie, solidaire, sociale et résolument tournée vers la modernité, éternellement dans sa confiance !

H.K.

Professeur émérite à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis.

Mohamed Kerrou et Hamadi Redissi

Le devoir de servir

Si Mohamed Ennaceur nous a fait l'honneur et l'amitié de solliciter nos commentaires de la deuxième partie de ce livre-événement à l'état de manuscrit et nous devons confesser que nos remarques se sont réduites à très peu de choses, tellement le texte nous a impressionnés.

Ala lecture de l'ensemble, les plus de 600 pages, nous ne pouvons que confirmer notre première intuition. Structuré en deux parties dont la première portant le titre de l'ouvrage se trouve de loin plus fournie (pp. 31-451) que la seconde intitulée «La deuxième république à l'épreuve de la démocratie» (pp. 451-607) sans pour autant être de moindre importance, l'ouvrage est écrit dans une langue maîtrisée et limpide, sobre dans le ton, sans les trois travers qui guettent tout exercice de ce genre: le solipsisme, c'est-à-dire le fait de tout ramener à soi-même, l'empressement à juger sans preuves et l'emportement contre les personnes, toute personne quel qu'en soit le rang. Le style dit-on, c'est l'homme ! Mais que dire de l'œuvre? *Deux républiques, une Tunisie* est plus qu'un livre. Il appartient à la catégorie des Mémoires, c'est-à-dire un récit de vie et quelle vie ! Elle se confond avec celle de la Tunisie, des années quarante du XXe siècle à nos jours. Mohamed Ennaceur égrène ses souvenirs depuis les années d'apprentissage que sont l'enfance et la jeunesse jusqu'au départ du Palais de Carthage où il assura l'intérim de la présidence de la République pendant 90 jours, en passant par ses fonctions successives de gouverneur, ministre, ambassadeur, vice-président de Nida Tounes et président de l'ARP. A chaque fois, il se sent en devoir de servir, comme il aime à le rappeler.

Dans ces Mémoires, se niche une autobiographie, c'est-à-dire le récit de soi où Si Mohamed Ennaceur, mémorialiste, raconte sur un ton personnel comment son propre moi s'est constitué dans les épreuves endurées, indépendamment des circonstances. Nous renvoyons particulièrement aux soixante premières pages consacrées à sa jeunesse. Mais plus que des Mémoires, l'ouvrage est un document d'archives, un livre d'histoire de la Tunisie contemporaine où l'auteur se fait historien racontant des événements passés auxquels l'auteur n'a pris personnellement part mais qui servent de cadre au récit. C'est bien le cas de quelques sections de la première partie. Mémorialiste, autobiographe et historien de la Tunisie, il est enfin ce qu'on appelle historien du présent, notamment dans la

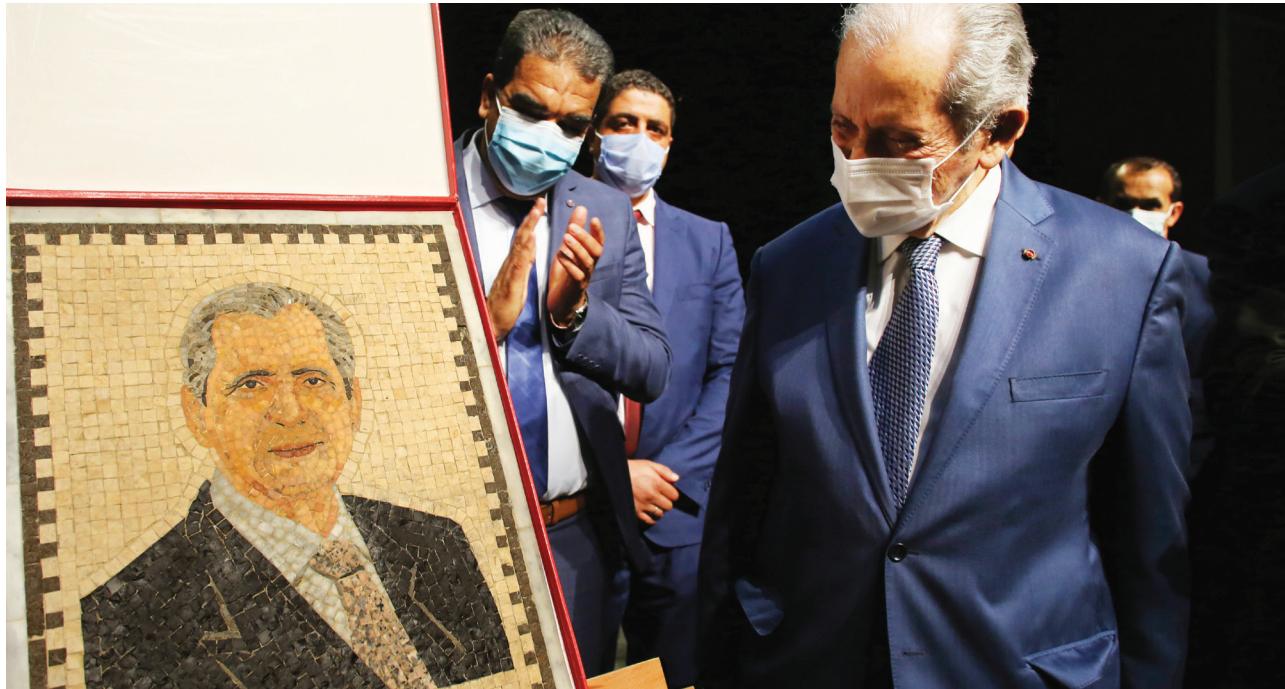
deuxième partie à propos d'événements vécus immédiats. Ceci pour la méthode. Quant au fond, le livre-témoignage retrace l'itinéraire d'un acteur principal de la vie politique appartenant à une génération charnière entre deux époques historiques, avant et après l'indépendance nationale. Il léguera ainsi aux générations futures un document de première main sur son itinéraire personnel et sur les soubresauts de la vie politique avant et après la «révolution de la dignité».

Rarement, un homme politique aura réuni ces deux qualités souvent contradictoires que sont la responsabilité et la distanciation avec le pouvoir ; des qualités qui découlent de sa double vocation de destourien nationaliste et de syndicaliste Uget, proche de l'Ugtt. Partisan du dialogue, de tempérament réservé tout en étant fermement engagé, il s'avère être une personnalité attachante et forte par l'adoption d'un projet de société consensuelle nourrie d'une éthique du vivre-ensemble. Certains épisodes de sa vie publique illustrent justement cette quête obstinée du dialogue, parfois au prix d'une confrontation avec les «faucons», comme ce fut le cas d'abord lors de la crise de la politique contractuelle ayant abouti aux événements tragiques du «jeudi noir» (26 janvier 1978).

Parmi les relations politiques, celles nouées avec le fondateur du nouvel Etat, le Zaïm Habib Bourguiba, et avec le fondateur de Nida Tounes, Béji Caïd Essebsi, sont dignes d'intérêt,







en raison de l'interférence entre l'alignement assumé et la dissidence tantôt ouverte, tantôt discrète. Avec le Président Bourguiba, Mohamed Ennaceur déroule ses souvenirs (pp. 263-289) qui laissent entrevoir une forte relation empreinte d'estime et d'affection. Il n'empêche que Mohamed Ennaceur n'hésita pas à démissionner en 1977, en réaction au blocage du dialogue social entre l'Uggt et le gouvernement de Nouira. Avec le Président Caïd Essebsi, Mohamed Ennaceur entretenait une longue amitié imprégnée de complicité et de franchise, rendue difficile par les dissensions internes au sein du parti Nida Tounes au lendemain de la victoire aux élections de 2014 (p. 467 suiv.). A deux reprises, il se trouve «en situation conflictuelle» avec Béji Caïd Essebsi. Il en fait état. On sait aussi les relations compliquées du chef de l'Etat avec le chef du gouvernement. Et «à deux reprises», dit-il encore, «sans entrer dans les détails, je suis intervenu pour limiter les dégâts et sauver les apparences» (p. 538). Cet homme, on doit le croire. En tant que vice-président du parti puis président du Bureau politique au lendemain de l'élection d'Essebsi à la présidence de la République, il ne manqua pas d'oeuvrer désespérément au non-éclatement de cette formation déchirée par les ambitions de ses membres dirigeants et l'alliance contre-nature avec Ennahdha. Malgré ses tentatives, il avoue son échec et son sentiment d'«affliction» à l'égard de la décrépitude de Nida Tounes ainsi que de «l'évolution des mœurs politiques en Tunisie».

Cet épisode malheureux fut peut-être la plus grande déception de sa vie.

Tout est exposé et rien n'est censuré, les alliances et les mésalliances, les accords et les désaccords, en toute clarté et honnêteté, sans jamais céder aux règlements de comptes et autres «coups bas» en usage dans le champ politique. Mohamed Ennaceur assume ainsi son long parcours politique en le clôturant par la rédaction et la publication de cette belle somme autobiographique qu'est son livre *Deux Républiques, une Tunisie*, en demeurant toujours fidèle au credo rousseauiste du «contrat social» qu'il voudrait de tous ses vœux refonder entre l'Etat et les citoyens. Cette réfondation trouve sa légitimité dans le fait que, depuis la révolution, le lien social s'est distendu; et que, par conséquent, la sortie de crise passe, selon l'avis autorisé de Si Mohamed Ennaceur, par une évaluation objective et l'organisation d'une conférence nationale ouverte à tous les acteurs politiques et aux différentes composantes de la société civile, afin de « restaurer la confiance des Tunisiens en eux-mêmes, en leurs dirigeants et en leurs institutions nationales » (dernière phrase de la dernière page du livre). Si les lecteurs d'aujourd'hui sont enclins à donner plus d'importance, voire à se limiter à la période récente couvrant la décennie de la transition post-révolution, les historiens de la Tunisie contemporaine ou du moins ceux qui s'y intéressent, trouveront une matière précieuse pour mieux connaître le passé, un passé qui éclaire le présent au prix d'une approche comparative des multiples sources écrites et orales. Mohamed Ennaceur y aura grandement contribué par un témoignage crédible et de valeur scientifique et politique. A lire attentivement et entièrement et non de manière sélective..

M.K et H.R



Chronique

Le triptyque de l'indépendance nationale

En principe, aucun gouvernement n'adopterait une politique allant à l'encontre de l'indépendance nationale. Aucun parti politique, aucune organisation ne souscrirait au dépeçage de l'indépendance nationale. Aucun citoyen, connu ou anonyme, ne se déclarerait hostile à l'indépendance nationale.

Tous clament lui être attachés. La réalité est moins glorieuse. Quand un gouvernement gère mal l'économie et la monnaie d'un pays au point de le rendre surendetté et quémandeur, il commet, quoiqu'il s'en défende, de graves manquements à l'égard de l'indépendance nationale. Quand une partie de la société civile accepte de se financer par des subsides extérieurs manifestement suspects ou belliqueux, elle participe, quoiqu'elle le nie, de la mise en cause de l'indépendance nationale. Quand des citoyens intéressés ou ignares s'alignent ostentatoirement sur les positions de pays étrangers, ils affaiblissent, quoiqu'ils pensent, l'indépendance nationale.

Dans le climat politique et médiatique qui prévaut actuellement en Tunisie, l'évocation de l'indépendance nationale ne sert que comme cache-misère à la pauvreté intellectuelle du débat. Celui-ci n'est pas mis en avant pour clarifier le concept mais pour le rendre encore plus inintelligible ou banal. Peu d'intervenants soulignent que l'indépendance nationale ne peut pas être limitée à l'indépendance politique et diplomatique et très peu utilisent les termes appropriés quand il s'agit d'indépendance énergétique et alimentaire. Au fond, de quoi parle-t-on exactement ? Est-ce de souveraineté politique et diplomatique ou d'indépendance économique et monétaire ou encore d'indépendance énergétique et alimentaire ?



• Par Habib Touhami

La Tunisie est indépendante politiquement et diplomatiquement depuis le 20 mars 1956. Elle a son territoire, ses lois, sa monnaie, son drapeau, son hymne national (celui des destouriens, emprunté pour partie de chants patriotiques égyptiens), sa police, son armée et son administration. C'est précisément cette indépendance, niée par quelques-uns, qui lui a permis de développer le pays, de concourir à l'indépendance de l'Algérie et de jouer un rôle politique et diplomatique majeur en Afrique et ailleurs. Certes, la Tunisie reste démunie si elle doit être exposée à quelques périls extérieurs, mais elle peut compter sur l'aide et l'assistance de pays amis et au plan intérieur sur un consensus national opposé à toute intervention étrangère, une armée nationale républicaine et patriote et depuis peu sur un régime démocratique, déficient mais démocratique.

L'indépendance économique et monétaire n'est évidemment pas déconnectée de l'indépendance politique et diplomatique. Un pays qui s'endette non pas pour accroître sa capacité de production ou pour améliorer la compétitivité de son économie est un pays qui se condamne de lui-même à se dessaisir d'une partie des attributs essentiels de son indépendance politique et diplomatique. De surcroît, la mondialisation met directement en cause les indépendances nationales dans la mesure où elle met directement en concurrence non seulement les Etats en tant que tels, mais aussi les processus de production, la fiscalité, les régimes sociaux, la redistribution, le niveau des revenus, etc. Sous cet angle, indépendance nationale et mondialisation apparaissent comme antinomiques, mais ce n'est là qu'une lecture défaitiste des nouveaux rapports de force à l'échelle du monde. Trop de gouvernements s'abritent derrière l'argumentaire pour ne pas agir, c'est-à-dire pour ne pas jouer sur les instruments de régulation économique et sociale dont ils disposent malgré tout.

L'indépendance énergétique et alimentaire doit s'entendre comme sécurité et non pas comme indépendance stricto sensu. Aucun pays ne peut prétendre à l'indépendance complète dans ce domaine, pas même les Etats-Unis d'Amérique. Le Sommet mondial



...L'indépendance énergétique et alimentaire doit s'entendre comme sécurité et non pas comme indépendance stricto sensu. Aucun pays ne peut prétendre à l'indépendance complète dans ce domaine, pas même les Etats-Unis d'Amérique. Le Sommet mondial de l'alimentation réuni à Rome en 1996 a ainsi proclamé que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Quant à la sécurité énergétique, elle est conventionnellement définie comme «la garantie d'approvisionnement en énergie primaire permettant de satisfaire les besoins en énergie finale des populations et des industries. Dans ce cadre, assurer l'approvisionnement en énergie des pays est un enjeu stratégique majeur»...



de l'alimentation réuni à Rome en 1996 a ainsi proclamé que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Quant à la sécurité énergétique, elle est conventionnellement définie comme «la garantie d'approvisionnement en énergie primaire permettant de satisfaire les besoins en énergie finale des populations et des industries. Dans ce cadre, assurer l'approvisionnement en énergie des pays est un enjeu stratégique majeur».

Le débat sur l'indépendance nationale doit donc être remis sur les bons rails et doit intéresser le triptyque dans

son ensemble. Il ne s'agit plus de se quereller sur le bien-fondé de l'indépendance nationale puisque le principe est semble-t-il admis par tous, mais de débattre plus sérieusement sur le contenu exact du concept et les moyens de le transformer en une réalité tangible et pérenne. Si cette tâche est correctement remplie, on s'apercevra alors que l'industrialisation du pays (ou plutôt sa ré-industrialisation, compte tenu de l'état actuel de notre industrie) constitue le fondement même de notre indépendance nationale. Un pays sans industrie performante, entraînante pour l'agriculture et le tertiaire, est un pays condamné inéluctablement à la dépendance économique et monétaire et par là même à la dépendance politique et diplomatique.**L**

H.T.

CHARIKATY

MULTIRISQUES ENTREPRISES



GREY

PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux....

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

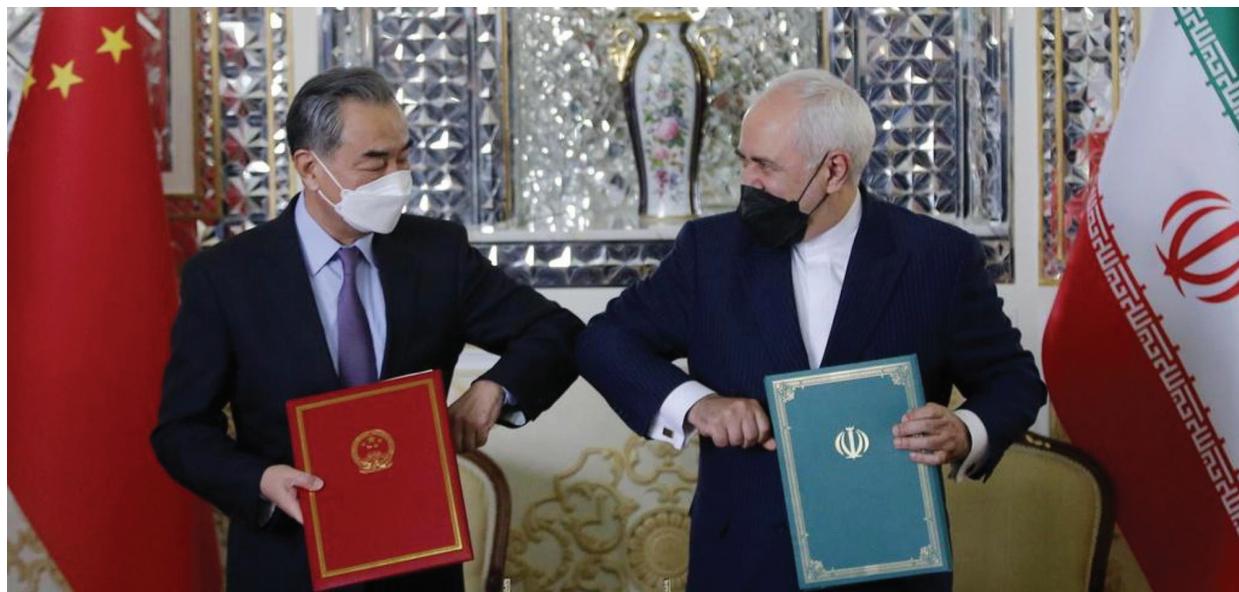
Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



L'accord sino-iranien de coopération stratégique Significations et incidences



- «*A l'heure du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, les liens entre la Chine et l'Iran se trouvent à un nouveau point de départ historique. La Chine est prête à travailler avec l'Iran pour ouvrir de nouvelles frontières de coopération dans l'intérêt des deux peuples, et pour la paix et le développement dans le monde. Peu importe les changements de la situation internationale et régionale, la Chine maintiendra inébranlablement ses politiques amicales envers l'Iran.*» (Wang Yi, ministre des Affaires étrangères de la Chine)
- «*Nous remercions la Chine qui a été un ami dans les moments difficiles pour ses positions et ses actions précieuses dans une période de sanctions cruelles contre l'Iran... Washington devrait prendre au sérieux son retour à l'accord sur le nucléaire iranien, lever toutes les sanctions unilatérales et revenir au JCPOA tel qu'il a été conclu à Vienne en 2015*» (Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères de l'Iran)
- *L'accord conclu par la Chine avec l'Iran pour une durée de 25 ans témoigne d'un changement de stratégie au Moyen-Orient, à l'heure où les relations avec les États-Unis se détériorent, et marquera un changement capital sur le plan des relations de la Chine avec l'Iran et la région.* » (Hua Liming, ancien ambassadeur de la Chine à Téhéran, de 1991 à 1995)



• Par Mohamed Ibrahim Hsairi



**Au service
de la Tunisie
depuis 1999**



C

e sont là quelques appréciations que j'ai choisies parmi tant d'autres qui sont unanimes à souligner l'importance de l'accord de coopération stratégique de 25 ans signé le 27 mars 2021 à Téhéran par l'Iran et la Chine.

Fruit de cinq années de négociations qui ont suivi la visite, en janvier 2016, du président Xi Jinping à Téhéran, cet accord est considéré comme un gage d'une relation «gagnant-gagnant», et est autant important pour l'Iran que pour la Chine :

Important pour l'Iran pour au moins les quatre raisons suivantes :

- Tout d'abord parce qu'il lui permettra de consolider ses liens politiques, économiques et militaires avec la Chine qui est son premier partenaire commercial et l'un des principaux acheteurs de son brut. Il donnera ainsi un nouveau souffle à l'économie iranienne durement touchée par une longue période de sanctions américaines, qui ont été aggravées depuis 2018 par la politique de « pression maximale » imposée unilatéralement au monde entier par l'ex-président Donald Trump et qui visait à détruire l'Iran économiquement et le déstabiliser politiquement de l'intérieur. En effet, il prévoit 400 milliards de dollars d'investissements chinois en Iran au cours des 25 prochaines années, et des dizaines de projets qui concernent un large éventail de domaines économiques, culturels, sécuritaires et militaires, seront réalisés dans ce cadre.
- Ensuite parce qu'il lui permettra de renforcer structurellement sa coopération dans le domaine militaire avec la Chine qui, faut-il le rappeler, a été son plus important fournisseur d'armes depuis les années 1980, c'est-à-dire depuis la guerre de huit ans qui l'a opposé à l'Irak. Aujourd'hui encore, une bonne partie de l'équipement iranien est issue du complexe militaro-industriel chinois, et ce en dépit des pressions américaines. Le renforcement se traduira par l'élévation du niveau de la coopération entre les forces armées des deux pays dans les domaines de la formation des ressources humaines, de la lutte contre le terrorisme, de l'échange de délégations et d'informations, des exercices militaires

communs, des recherches menées conjointement dans le secteur de la défense ainsi que de l'équipement et de la technologie.

- De même parce qu'il lui permettra de bénéficier du soutien de la Chine sur la question nucléaire. D'ailleurs, le dernier article de la déclaration conjointe sur le partenariat stratégique global entre l'Iran et la Chine sortie à l'occasion de la visite du Président chinois à Téhéran en janvier 2016 rappelle l'attachement qu'accordent les deux pays au JCPOA (Joint Compréhensive Plan of Action ou en français plan d'action global conjoint), et à son application par toutes les parties signataires. Le soutien chinois est très précieux car la Chine, qui a aidé à la conclusion de cet accord, n'a pas hésité à afficher son appui à Téhéran face à la démarche unilatérale de l'ex-président américain Donald Trump qui a décidé, en 2018, le retrait des États-Unis de l'accord et le rétablissement des sanctions contre l'Iran.
- Enfin parce qu'il lui permettra de participer plus activement au projet de la « Belt & Road Initiative » ou les Nouvelles routes de la soie, et de devenir un partenaire crucial dans le cadre de ce projet qui va influencer l'Asie et le monde entier dans les prochaines années. D'ailleurs, tout en profitant déjà du développement des infrastructures de transport en Asie, il est prévu que l'Iran bénéficiera de 35 milliards de dollars de crédits qui lui seront octroyés par la Chine pour développer sa propre infrastructure et être plus étroitement lié à ce projet.

L'accord est, d'autre part, important pour la Chine pour également quatre raisons qui sont les suivantes :

- Premièrement, parce qu'il lui permettra de sécuriser à long terme une part importante de son approvisionnement énergétique qui constitue pour elle une question de sécurité nationale. Il est à noter, à ce propos, que la Chine, qui est le plus grand importateur de pétrole et de gaz iraniens, ne voit pas en l'Iran seulement un pays riche en ces matières vitales pour son économie, mais également et surtout un des rares pays capables de dire « non » aux Américains et d'adopter une position indépendante sur ses partenariats avec les autres pays du monde. En outre, ses importations de pétrole et de gaz en provenance d'Iran lui coûtent, d'après certaines sources, 30% moins cher que le prix du marché,

et le règlement de la facture contourne le dollar américain.

- Deuxièmement, parce qu'il lui permettra de développer ses exportations vers l'Iran qui, avec une population urbaine et éduquée qui atteindra les 100 millions d'habitants d'ici quelques années, constitue un partenaire stable et viable en matière d'exportations, notamment de biens manufacturés.
- Troisièmement, parce qu'il lui ouvrira, à travers l'Iran, une porte d'entrée idéale sur la scène moyen-orientale où elle veut s'impliquer de plus en plus.
- Quatrièmement, parce qu'il lui garantit une adhésion déterminée et active de l'Iran au projet de la BRI, à un moment où l'hostilité de Washington à l'égard de Pékin et de son ambitieux projet ne cesse de croître. Les Chinois, qui semblent se méfier de plus en plus du seul commerce maritime, donnent, surtout après le récent incident du canal de Suez, une importance plus que jamais cruciale aux corridors commerciaux terrestres, et à la connectivité de la BRI à travers l'Eurasie. Or pour ce faire, et pour pouvoir rapprocher l'Asie orientale et l'Asie occidentale, le rôle de l'Iran est incontournable d'autant plus que les Iraniens ont une grande influence parmi leurs alliés dans l'Hindu Kush, en Asie centrale, dans le Golfe, dans la mer Rouge et en Méditerranée. Cela étant dit, il faudra ajouter qu'au-delà de son importance pour l'Iran et la Chine, l'accord est de vaste portée, par ses significations particulières et les incidences qu'il pourra avoir tant sur le plan régional que sur le plan international.

En effet et en premier lieu, il signifie que l'époque où la Chine faisait preuve de prudence dans ses relations avec l'Iran pour éviter de contrarier Washington est, semble-t-il, révolue. En le signant, les deux pays, connus pour leur opposition à l'hégémonisme américain, semblent, en effet, marquer le début d'une nouvelle ère qui se soucie de moins en moins de ce que pensent les États-Unis, et de ses restrictions unilatérales et arbitraires.

Qui plus est, et compte tenu des changements intervenus dans les relations sino-américaines ces dernières années et surtout ces derniers mois, la Chine semble être décidée à non seulement faire face à la pression croissante exercée par les États-Unis, mais à défier Washington dans son propre camp.



A ce titre, il est significatif qu'avant sa visite en Iran, le ministre chinois des Affaires étrangères a effectué une tournée d'une semaine dans six pays du Moyen-Orient, dont l'Arabie Saoudite et la Turquie. D'aucuns pensent que cette tournée s'inscrit dans le cadre de la confrontation actuelle avec les États-Unis et des efforts que le président Joe Biden ne cesse de déployer en vue de constituer un front uni avec ses alliés en Europe et en Asie.

En réponse, la Chine a également intensifié ses efforts pour rallier un soutien à l'échelle mondiale, y compris auprès des pays traditionnellement considérés comme faisant partie de la sphère d'influence de Washington. Dans ce contexte, il n'est pas fortuit que le ministre Wang Yi ait dit au président iranien Hassan Rohani qu'il était «temps de réfléchir sérieusement aux conséquences négatives de l'ingérence extérieure dans les affaires de la région, et d'examiner ensemble des moyens efficaces de maintenir la sécurité et la stabilité régionales à long terme».

Plus explicite, l'ancien ambassadeur de Chine à Riyad, Wu Sike, a déclaré au Shanghai Observer que le voyage de M. Wang Yi visait à l'obtention d'un rôle plus important dans les affaires régionales, notamment en tant que médiateur entre l'Iran et l'Arabie saoudite. C'est pour cette raison que certains analystes

estiment que l'accord sino-iranien revêt un caractère éminemment stratégique et semble marquer la naissance d'un nouveau paradigme géopolitique dans les relations internationales et régionales.

Intervenant sur fond de tensions entre Moscou, Pékin et Téhéran d'un côté, et les États-Unis et leurs alliés de l'autre, particulièrement depuis l'arrivée du président Joe Biden à la Maison-Blanche en janvier 2021, il n'est pas exclu qu'il précipite la création, en puissance, d'un axe entre la Russie, la Chine et l'Iran qui concourrait à l'émergence d'un système international multipolaire. Mais en attendant, une coopération plus large et plus profonde entre ce « trio » serait suffisante pour changer les règles du jeu et modifier le paysage stratégique non seulement au Moyen-Orient, mais également en Asie.

Ceci est d'autant plus possible que le partenariat sino-iranien repose sur une vision stratégique partagée qui aspire à éloigner les États-Unis du Golfe autant que faire se peut. Passage maritime par lequel transite un cinquième des approvisionnements énergétiques mondiaux, le détroit d'Ormuz est vital pour les deux pays, et surtout pour la Chine dont la moitié des approvisionnements énergétiques transitent par ce couloir maritime qui demeure l'objet de tension entre les États-Unis, l'Iran et les autres Etats riverains.

C'est peut-être pour cela, entre autres, que l'accord sino-iranien suscite une sérieuse inquiétude de la part des pays arabes du Golfe, d'Israël et des Etats-Unis, qui faut-il le rappeler, sont déjà préoccupés par la «menace» iranienne dans la région, compte tenu de l'élargissement de l'influence de l'Iran en Irak, en Syrie, au Liban et au Yémen, ainsi que de son soutien aux Palestiniens. De même, cette sérieuse inquiétude s'explique par le fait que les Etats-Unis et leurs alliés risquent de perdre une grande partie de leur emprise, ainsi que de leur capacité de faire pression sur Téhéran qui les préoccupe par l'influence qu'il exerce en Afghanistan, d'où Washington vient de décider de se retirer le 11 septembre 2021...

En conclusion, on pourrait dire qu'avec le changement des règles du jeu en Asie centrale, et surtout au Moyen-Orient, et dans la région du Golfe où la Chine est sur le point de devenir l'un des acteurs centraux, l'on s'attend à vivre une nouvelle polarisation qui engendrerait de nouvelles alliances, de nouvelles recompositions et de nouvelles contingences géostratégiques et qui pourrait accoucher de nouveaux équilibres stratégiques régionaux et internationaux.

Espérons que l'accouchement se passera sans trop de souffrances et de douleurs. **L**

M.B.H.



Tunisie Valeurs



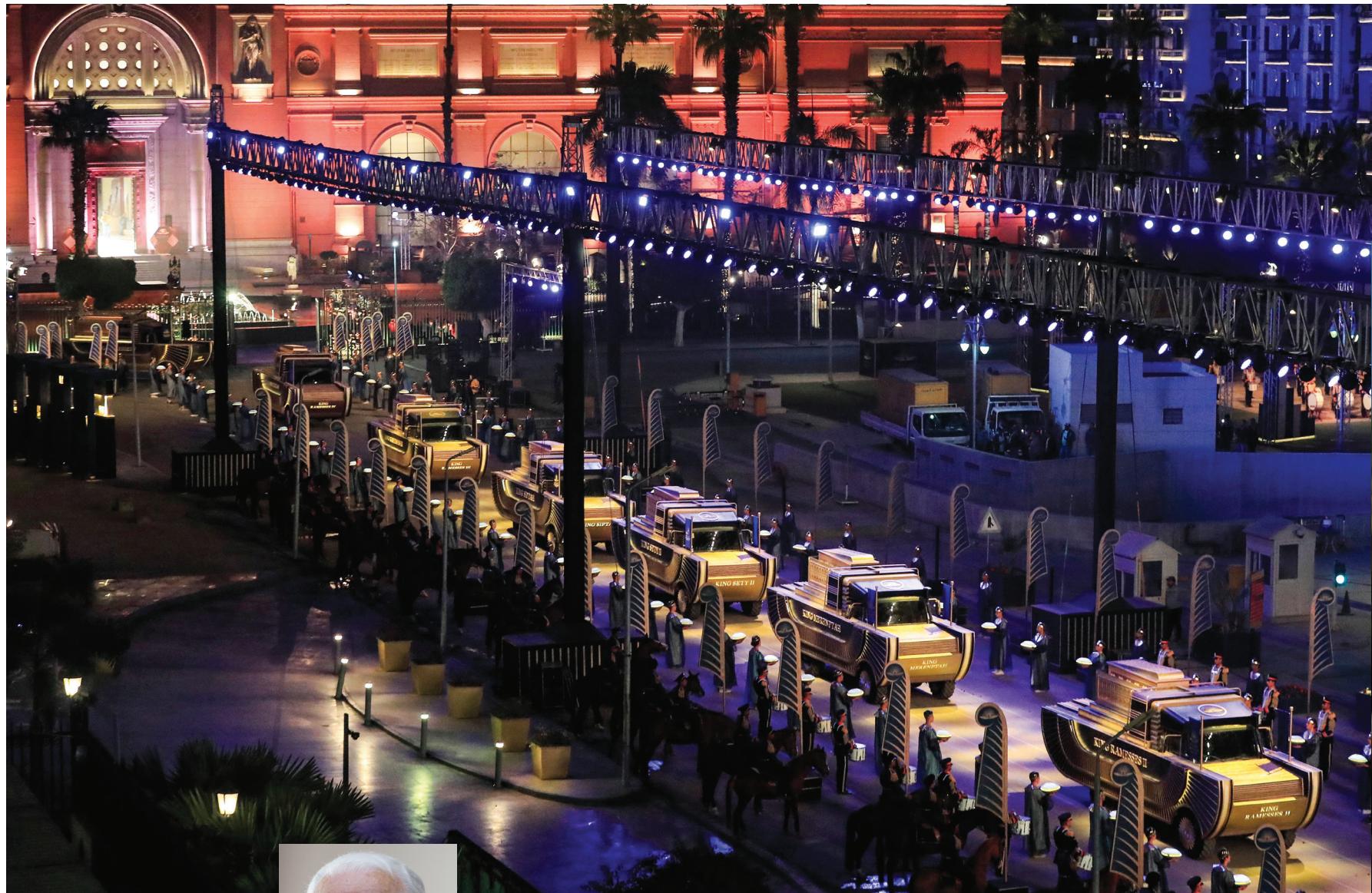
PARCE QUE VOTRE SATISFACTION
EST AU CŒUR DE NOTRE ACTION

www.tunisievaleurs.com



Tunisie Valeurs
LA MAISON DE L'EPARGNANT

Sous le regard tutélaire d'Isis Un événement culturel majeur



• Par Abdelaziz Kacem

En dépit des déboires que des parentés adultérées nous infligent, et malgré les velléités de reniement, qui, de plus en plus, chez nos élites, se font jour, nous restons, irrémédiablement, ligotés au monde arabo-musulman. Et cela fait des décennies que ce monde est en mal de joie, la joie de vivre si chère à Bourguiba et qui doit beaucoup aux plaisirs esthétiques que, seule, la culture procure.

Certes les Affaires culturelles ont toujours été le parent pauvre du budget de l'État. Mais les bons ministres avaient su tirer le maximum du minimum et obtenir, en vertu des programmes d'échanges et de coopération, de quoi arrondir les fins de mois de leurs institutions. Il arrive aussi que la culture bénéficie de rallonges budgétaires en vue d'actions d'envergure.

C'est une soirée faste que celle qui nous a été offerte en ce mémorable samedi, 3 avril dernier, par les chaînes TV égyptiennes : le spectacle grandiose, le reportage exceptionnel de la Parade dorée des momies royales, en cours de transfert du vieux Musée du Caire, Place Tahrir, où elles reposaient depuis un siècle, vers leur nouvelle résidence, le Musée national de la civilisation égyptienne, au Fostat.



Tout au long des 7 km qui séparent les deux prestigieuses demeures, 22 chars décorés de motifs pharaoniques dorés ont impérialement défilé. Chacun portant un cercueil à l'intérieur duquel une momie est placée dans une capsule remplie d'azote, pour lui garantir protection et stabilité. Ce transfert est en soi une performance scientifique dont il faut féliciter les savants égyptiens.

L'éminent égyptologue Zahi Hawass explique : «Nous avons choisi le Musée de la civilisation parce que nous voulons, pour la première fois, exposer les momies d'une manière civilisée, d'une manière instruite, et non pour l'amusement comme elles l'étaient au Musée égyptien». Les Cairotes, Covid-19 et sécurité obligent, firent place à la glorieuse Égypte antique. Le cortège est accompagné par 60 motards, 150 cavaliers, l'orchestre solennel de l'armée et des dizaines de jeunes vestales exécutant d'ensorcelantes danses votives. Dans les rues illuminées en or bleui, tout le long du trajet, sont alignés, en haie d'honneur et de garde, des centaines de jeunes égyptiens athlétiques, habillés à l'ancienne.

La procession s'ébranle. Chronologiquement, le pharaon Seqenenrê Tââ, dit « le Courageux », ouvre la marche des 18 rois (5 Ramsès, 4 Amenhotep, 5 Thoutmôsis, 2 Séthi et 1 Mérenptah) et des 4 reines : la célèbre Hatchepsout, Ahmès-Néfertari, épouse du pharaon Ahmôsis Ier, Mérytamon, épouse de Ramsès II, et la reine Tiyi, celle par qui, à son insu, le scandale arriva. Elle est la mère d'Amenhotep IV, qui se fit appeler Akhenaton, l'annonciateur du monothéisme, bien avant Moïse.

Si le défilé a fasciné la majorité des spectateurs, de par le monde, il n'a pas laissé d'agacer bien des débiles recroquevillés sur leurs tares et aux yeux desquels, c'est la pire des hérésies que de rendre les honneurs à des kuffars maudits par Allah et qu'il aurait fallu inhumer depuis fort longtemps afin de permettre à Munkir et Nakir d'exercer sur eux les Tourments de la tombe (Adhèb al-qabr). Mieux encore, la reine Tiyi, dont la momie est si bien conservée qu'elle a gardé intacte sa longue chevelure et, pendant la cérémonie, on a pu en voir une très belle mèche. Sur la Toile, un prédicateur, connu pour ses extravagances, s'indigne : «Ses cheveux sont découverts». Des niqabées et des barbus de tout poil relayent ses vociférations.

En revanche, bien d'autres facebookeurs l'ont copieusement moqué. «Si on savait, écrit l'un d'eux, que la vue d'une momie âgée de 3200 ans allait chatouiller ses érectilités, on lui aurait sûrement fait porter le voile para-adultère.» Un autre écrira : «Il faut s'attendre à ce que ce vicieux nous gratifie d'une fatwa autorisant l'accouplement avec les momies.»

Le prédicateur indigné est une vieille connaissance. Wagdi Ghonim, sur invitation de ceux que l'on sait, a profané le



sol tunisien, au mois de février 2012, afin de prêcher l'excision de nos femmes. Aux dizaines de milliers de compatriotes venus le huer, il cria : «Crevez de rage !» (Moutou bi-ghaydhikoum).

Sur le web, la superstition ne pouvait pas ne pas prendre sa part. La malédiction des pharaons ! Dieu nous en préserve ! Déjà, en quelques jours, le canal de Suez a été bloqué par un porte-conteneurs, un accident ferroviaire à Sohag a coûté la vie à 18 victimes, 25 autres périssent dans l'effondrement d'un immeuble au Caire. Les pharaons n'ont que faire de ces infantiles irrationalités !

Ainsi va le sublime. Tel un roquet, le grotesque lui aboie, parfois, à la cheville. Peu avant la parade, en guise d'inauguration du nouveau musée, l'Orchestre de l'Union Philharmonique du Caire, sous la baguette du maestro Nader Abbassi, entreprit de nous transporter vers des ailleurs insoupçonnés. En ouverture, « Je suis Misr », une prenante chanson composée, à l'occasion, pour le chanteur égyptien bien connu, Mohamed Mounir :

Je suis l'idée qui vit, les ans durant, moi le sujet.
La voix qui, au temps où tout se taisait, était audible.

Des vedettes telles que Yousra, Mouna Zaki, Nelli Karim se sont succédé récitant de courts textes à la gloire de la civilisation égyptienne. Parmi elles, notre compatriote Hind Sabri dans sa robe verte et son collier pharaonique. L'orchestre était simplement époustouflant. Que l'on me permette de faire une mention spéciale de l'élément féminin, tout à son aise et sans voile. Les instrumentistes, les choristes, les chanteuses Riham Abdel Hakim, Nesma Mahgoub, des merveilles.

Mais la conclusion, après les 21 coups de canon et au moment où le président Abdelfattah Al-Sissi est au seuil du Musée, pour accueillir le cortège royal, le summum de cette féérie sonore et colorée, revient à une star égyptienne, la soprano internationale Amira Sélim dans

un chant envoûtant et exclusif, l'Hymne à Isis. Il s'agit d'une prière tirée d'un hiéroglyphe gravé sur les parois de Deir Chelouit, à Louxor. Le texte est mis en musique et restitué en langue pharaonique. Une divine prestation. Les mélomanes suprêmes en titubent encore. Voici mon essai de transposition de l'hymne, à partir de la traduction arabe :

Ô humains et vous dieux, là-haut, sur la montagne.
Elle est la Dame unique.
Craignez Isis,
C'est elle qui donne naissance au jour
Craignez Isis,
Elle est la Dame de l'occident et des deux terres
ensemble
Craignez Isis,
Elle est l'œil du dieu Râ, si vénérée dans les Provinces
Craignez Isis, c'est elle qui donne à foison
Au roi de la Haute et la Basse Égypte.

Chanter la grâce de la déesse égyptienne la plus célèbre, celle à qui notre Apulée consacre, dans son « Âne d'or », une prodigieuse prière, celle, surtout, que les chercheurs en islamologie identifient à El-Ozzâ, n'est-ce pas, aux yeux l'ignorante piétaille, commettre le plus grand des blasphèmes ? Les esprits supérieurs, eux, y trouvent de quoi les attirer vers les sphères les plus hautes.

Deux hôtes de marque étaient présents à la cérémonie, la directrice générale de l'Unesco et le président de l'Organisation mondiale du tourisme. Ils témoigneront d'une magique translation spatio-temporelle.

L'Égypte nous étonnera toujours. Elle nous a infligé un Hassan al-Banna tout en nous gratifiant d'un Taha Hussein. Le spectacle grandiose de la soirée du 3 avril montre bien que le génie de ses créateurs est capable de toutes les transcensions. La mémoire retiendra cette œuvre pharaonique. Elle nous servira d'exemple. **L**

A.K.

CRÉDIT IMMO

إلى ناقصك نوفر



BNA
BANK

www.bna.tn

Vous avez besoin d'acquérir un terrain à usage d'habitation, acheter un logement neuf ou ancien, construire ou aménager une maison, s'offrir une deuxième résidence..., la BNA vous propose **le Crédit IMMO** pour concrétiser votre projet immobilier.

L'Instauration du protectorat français en Tunisie



• Par Mohamed-El Aziz
Ben Achour

Etabli en vertu du traité du Bardo du 12 mai 1881 puis, de manière explicite, de la convention de La Marsa du 8 juin 1883, le protectorat français était imposé à la Tunisie. Cet événement majeur n'eut un caractère soudain que par l'arrivée d'un imposant corps expéditionnaire venu d'Algérie et par mer. En réalité, il n'était que l'ultime étape d'un long processus de mise en dépendance de la Régence. Dans de précédents numéros de *Leaders*, nous avons présenté divers épisodes d'une histoire tunisienne marquée au XIXe siècle par des tentatives de réforme d'un Etat beylical bientôt confronté à des difficultés financières insurmontables qui affectaient également une société aux archaïsmes nombreux et dont l'économie subissait les effets destructeurs de la concurrence étrangère.

Certes, la nature despotique du pouvoir, la mauvaise gestion et la corruption puis la ruine des finances publiques eurent des effets destructeurs sur un pays désormais à la merci de ses créanciers étrangers.

Mais ce qui, durant le cruel épisode précolonial, précipita la mise en dépendance, ce fut l'ingérence des puissances européennes, de plus en plus agressive vis-à-vis de la souveraineté tunisienne à mesure que l'on avançait dans le siècle. De sorte qu'à l'orée de l'année 1881, la Régence de Tunis, exsangue, était, de toute façon, dans l'incapacité de se défendre face à une expédition militaire étrangère. L'influence

ancienne de la France mise à profit par l'habile consul Théodore Roustan, l'avantage stratégique que lui assurait sa présence en Algérie, l'appui obtenu par l'Allemagne et l'Angleterre firent que Paris fut le bénéficiaire du tragique aboutissement d'un projet impérialiste que lui disputaient naguère les cabinets de Londres et de Rome.

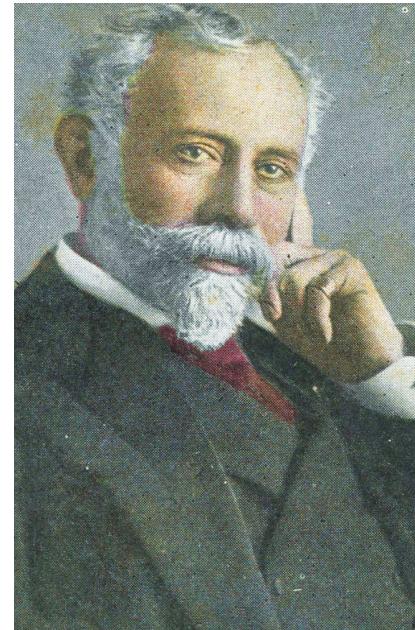
L'intervention française provoqua une onde de choc dans l'ensemble de la population tunisienne. Au sein des tribus mais aussi de certaines villes (Sfax, en particulier), il y eut une résistance à l'avancée des puissantes colonnes militaires. Quoique brouillonne et épars, cette résistance sauva l'honneur ; mais le déséquilibre des forces était flagrant

■ Ali III Pacha Bey (1882-1902)



et la soumission fut générale. La consternation était néanmoins le sentiment dominant dans toutes les couches de la population. L'humiliation consécutive à l'occupation n'excluait pas, cependant, l'apparition au sein du personnel politique d'un étrange sentiment de soulagement. En effet, le despotisme beylical, dont les travers ancestraux avaient été exacerbés tout au long de la deuxième moitié du XIXe siècle, avait commis tant d'abus, massacré et spolié tant de sujets, tant appauvri le pays que l'écoûrement et la désespérance accablaient les esprits. Par ailleurs, durant toute la période précoloniale, le caractère féroce de l'ingérence étrangère dans les affaires tunisiennes, la place prépondérante prise dans l'économie et les finances par les négociants et créanciers étrangers, la ruine des métiers traditionnels et du commerce, la corruption enfin et les combines de toutes sortes que des aigrefins montaient pour s'enrichir sur le dos d'un pays en détresse, tout cela avait donné naissance à une détestation de la présence étrangère bien avant l'occupation

■ Paul Cambon (1882-1886). Après Tunis, il eut une carrière diplomatique brillante et fut l'artisan de l'Entente Cordiale entre la France et la Grande-Bretagne



militaire par la France. Comparés à cet «ensauvagement» généralisé, l'ordre, la rigueur et la pondération introduits par les autorités administratives du protectorat donnèrent à tous l'impression étrange d'une sécurité retrouvée. L'acceptation, quoique à leur corps défendant, par les dignitaires et les fonctionnaires de l'ordre colonial est à mettre en liaison avec le principe du protectorat qui maintenait la dynastie régnante et les institutions tunisiennes, lesquelles jouèrent dès lors un rôle de repères rassurants en dépit de l'atteinte à une souveraineté, au demeurant depuis longtemps entravée. Le fait que la Régence était placée sous la tutelle du Quai d'Orsay et non du ministère des colonies ou, comme l'Algérie, du ministère de l'Intérieur contribuait à un relatif apaisement des esprits. La conquête achevée, il s'agissait dès lors de mettre en place la nouvelle organisation politique et administrative du pays. La chose ne fut pas aisée. L'expédition militaire et le coût financier de la campagne susciteront en métropole, dans la presse et au parlement, une violente opposition. Le gouvernement présidé par Jules Ferry devait démontrer que l'occupation de la Tunisie ne serait pas un fardeau financier pour la

France. La formule de l'annexion pure et simple par le rattachement à l'Algérie, département français, ne fut donc pas retenue, en raison, entre autres, des sacrifices financiers durables qu'elle n'aurait pas manqué d'entraîner. A ce propos, il est bon de noter que l'existence en Tunisie d'une dynastie séculaire, d'un Etat, somme toute organisé, d'une classe politique aguerrie et d'un personnel administratif à vieille tradition centralisatrice a été également un argument en faveur des partisans du régime de protectorat et a contribué à épargner au pays une annexion destructrice de sa personnalité avec son cortège de traumatismes définitifs. La Régence gardait son Etat, sa dynastie séculaire, son souverain, son Premier ministre, ses dignitaires et son administration ainsi que les marques de la souveraineté ou, à tout le moins, de l'identité telles que la nationalité, l'usage de l'arabe comme langue officielle et administrative à côté du français, le drapeau, les décorations officielles, la Garde beylicale.

Dans les faits, le ministre résident exerçait la réalité du pouvoir politique. Il représentait la puissance occupante auprès du bey et devenait aussi «son ministre des Affaires étrangères» tandis que le général commandant les troupes d'occupation devenait «son ministre de la guerre». Cependant, dans les toutes premières années, le problème pour l'autorité civile était que le chef de l'armée d'occupation, le général Georges Boulanger (celui-là même qui plus tard, porté par le mouvement «boulangiste», allait secouer la IIIe République), entendait maintenir sa propre administration territoriale et se comporter en pays conquis. Le successeur de Th. Roustan, Paul Cambon, préfet du Nord,



Jules Ferry, Président du Conseil (1880-1881 puis 1883-1885)

administrateur brillant nommé à Tunis en 1882, eut à subir l'hostilité non seulement des militaires mais aussi de la Justice française de Tunisie qui refusait toute autorité hormis celle du garde des Sceaux à Paris. Le président du Tribunal civil, Honoré Pontois, comme de nombreux Français de Tunisie, était de plus un partisan acharné de l'annexion. Son



■ Le général Boulanger, commandant le corps d'occupation (1884-1885)

■ Le résident général René Millet (1894-1900), administrateur de talent et respectueux de la personnalité tunisienne

autorité sérieusement bridée, Paul Cambon devait donc faire changer les choses afin d'asseoir durablement le protectorat. L'opportunité lui fut donnée à l'occasion de «l'affaire Tesi». Un Italien de ce nom ayant frappé un officier français fut condamné à quelques jours d'emprisonnement. Boulanger, considérant que le verdict était trop clément, ordonna «à tout militaire de faire usage de ses armes toutes les fois qu'il serait assailli ou frappé par un individu de nationalité quelconque». Cambon, appuyé par le ministre des Affaires étrangères, fit savoir qu'il s'agissait là d'une dérive dangereuse et réussit à obtenir, par le décret du 23 juin 1885, la consécration officielle du principe de l'unité de direction au profit de la Résidence et de son chef, désormais «dépositaire des pouvoirs de la République» avec le titre de Résident général. Il pouvait désormais engager fermement son programme de réorganisation d'une Tunisie ruinée depuis les années 1860-1880.

Il convient de souligner ici que cette entreprise de régénération bénéficia de la vieille tradition administrative de l'Etat beylical, d'une organisation déjà en partie modernisée grâce aux réformes des beys Ahmed, Mhammad et Sadok et du ministère Khérédine, ainsi que d'un personnel administratif nombreux et bon connaisseur du pays, de ses hommes et de ses usages. Le principe du protectorat étant le contrôle étroit de l'Etat beylical, à tous les niveaux administratifs, se trouvait un directeur français flanquant un responsable tunisien. En 1883, fut créé le Secrétariat général du Gouvernement auprès du Premier ministre avec autorité sur l'ensemble de l'administration. En octobre 1884, le corps des contrôleurs civils fut institué. Représentants du Résident

dans les régions, ils exerçaient leur autorité sur les caïds-gouverneurs. Au lendemain de la crise de 1885 entre la Résidence et l'Etat-major, les bureaux des Affaires indigènes, sorte d'administration régionale relevant de la Division d'occupation, furent supprimés à l'exception des territoires du Sud limitrophes de la Tripolitaine qui seront maintenus jusqu'en 1956 sous l'autorité militaire. Afin de mettre en application le programme de modernisation du pays, des Directions françaises furent créées : les Travaux Publics en 1882, l'Enseignement l'année suivante, les Finances en 1884, le Service des Antiquités en 1885, l'Office postal en 1888. Les programmes mis en œuvre donnèrent rapidement des résultats : un redressement des



finances, une rigueur budgétaire et le paiement de la dette qui fut colossale dans les années précédant l'établissement du Protectorat. Le réseau routier, jusque-là inexistant, fut créé, développé et entretenu en même temps que l'on développait



■ 1905. Ecole des jeunes filles musulmanes Louise-René Millet (en hommage à l'épouse du résident général Millet, elle aussi proche de l'élite réformiste)

■ Le bâtiment du collège Sadiki inauguré en 1897



■ Le Dr. Béchir Dingizli chez lui



le chemin de fer et l'ensemble des infrastructures.

Grâce aux efforts du premier responsable de la politique scolaire du protectorat, l'excellent arabisant Louis Machuel, en poste de 1883 à 1908, et de ses successeurs, brillants

universitaires, un enseignement moderne bilingue français-arabe fut dispensé et des écoles publiques créées dans différents endroits du pays. Pour inciter les familles musulmanes à inscrire leurs enfants dans les écoles franco-arabes, les titulaires du certificat d'études

primaires étaient automatiquement exemptés du service militaire. Les fleurons de cet enseignement bilingue étaient le Collège Sadiki réorganisé (on sait qu'il avait été créé par Sadok Bey à l'initiative de son ministre Khérédine en 1875, mais qu'après le départ de ce dernier, il fut désorganisé et ses ressources financières pillées) et le Collège Alaoui créé en 1884. En 1900, 3 782 élèves tunisiens musulmans fréquentaient les établissements relevant de la Direction de l'Enseignement. Trente ans plus tard, ils seront 29 491 dont 2 918 jeunes filles. Dans le domaine de la santé, des efforts inédits en Tunisie furent déployés. L'Institut Pasteur est créé en 1894, l'hôpital Sadiki réorganisé et des services d'hygiène institués. En 1897, Béchir Dingizli, ancien élève du Collège Sadiki, est le premier Tunisien à soutenir une thèse de doctorat en médecine, inaugurant

une tradition qui n'allait cesser de se renforcer.

Dans le domaine agricole, les efforts portaient principalement sur les moyens de développer la colonisation et de faire bénéficier les Français des meilleures terres au détriment de la population tunisienne. A ce sujet, le géographe Jean Poncet souligne que l'action de la France en Tunisie «était commandée par le désir de réserver à ses capitalistes et à ses productions ce pays dépeuplé, techniquement et économiquement arriéré. (...) Il ressort que les premiers colonisateurs français de la Régence n'ont pas été de véritables agriculteurs mais plutôt des spéculateurs ou, tout au moins, une aristocratie de propriétaires absentéistes et de gros exploitants indirects.» Ce n'est que dans les dernières années du XIXe siècle que les autorités du protectorat adopteront une politique de colonisation officielle en encourageant l'installation d'exploitants directs. On comprend ainsi pourquoi la Direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation n'a été créée qu'en 1896.

Justin Massicault (1886-1892), Charles Rouvier (1892-1894), René Millet (1894-1900), successeurs de Paul Cambon nommé ambassadeur à Madrid en 1886, furent eux aussi de grands résidents généraux. Il convient de souligner que tous susciteront l'hostilité des milieux français de Tunisie qui les accusaient d'être trop favorables aux intérêts tunisiens. Le représentant des grands colons et des partisans de l'annexion, l'abominable Victor de Carnières, accusait ainsi Millet d'arabophilie parce qu'il poursuivait la création des écoles destinées aux enfants tunisiens et qu'il donna son appui pour la création en 1896 de la Khaldounia, association destinée à la diffusion des disciplines scientifiques

■ Deux figures réformistes: Béchir Sfar (1856-1917) et Abdeljalil Zaouche (1873-1947)



et littéraires modernes au bénéfice des Tunisiens et notamment des élèves de l'université musulmane de la Zitouna. En février 1901, le journal parisien *La Justice* rapportait qu'au Palais-Bourbon, un député interpella le gouvernement sur «le désaccord permanent entre la population française et le résident général» et, dans une envolée oratoire, ajouta que «le mot d'ordre des colons est de réclamer pour eux la situation de l'arabe le plus favorisé»(!).

Au sein de l'administration centrale et régionale, la cohabitation entre Tunisiens et Français avait permis d'obtenir de bons résultats. L'historienne Fatma Chelfouh, dans un ouvrage sur l'administration et les hauts fonctionnaires tunisiens de 1881 à 1956, a bien montré que, malgré un statut inférieur, cette élite contribua avec dévouement à l'œuvre de modernisation d'une administration dont les acquis allaient s'avérer si



■ Première page du journal *Al Hadhira*

utiles au pays une fois l'indépendance recouvrée. Mais le sentiment d'injustice était présent chez tous les cadres tunisiens, et des hauts fonctionnaires tels que Béchir Sfar ou Kheirallah Ben Mustafa contribuèrent, par leur engagement associatif, à l'émergence d'une culture de réforme et de revendication.

L'enrichissement intellectuel des élites consécutif au protectorat avait sa source principalement dans l'influence de la culture française et les idées de la Révolution, mais aussi dans l'expérience réformatrice de Khérédine (1873-1877) et le réformisme musulman apparu dans l'Orient ottoman. Cette émancipation des esprits ne manqua pas d'aboutir à un mouvement associatif et revendicatif de type moderne. En 1896, la Khaldounia est créée, dispensant des études modernes sanctionnées par un diplôme. L'Association des anciens élèves du collège Sadiki est fondée en 1905; le Cercle tunisien en 1908. La presse figura parmi les expressions les plus efficaces de cet engagement intellectuel et social : le journal *Al Hadhira*, fondé en 1888 par Ali Bouchooucha, ouvrit ses colonnes à des personnalités soucieuses de contribuer au relèvement de la population. Le Tunisien, «premier journal arabe de langue française» créé le 7 février 1907, se définissait comme «l'organe des intérêts indigènes». Dès lors la presse – souvent confrontée à la censure et à des mesures coercitives - allait jouer

■ Le savant réformiste Mohamed Abdou à la Khaldounia en 1903. De gauche à droite, assis: Mhamed Belkhodja, Omar Guellaty, M. Abdou, Béchir Sfar, Khalil Bouhajeb.; debout: ?, Ali Bouchoucha, ?, A. Zaouche, Amor Baccouche (coll.de l'auteur)

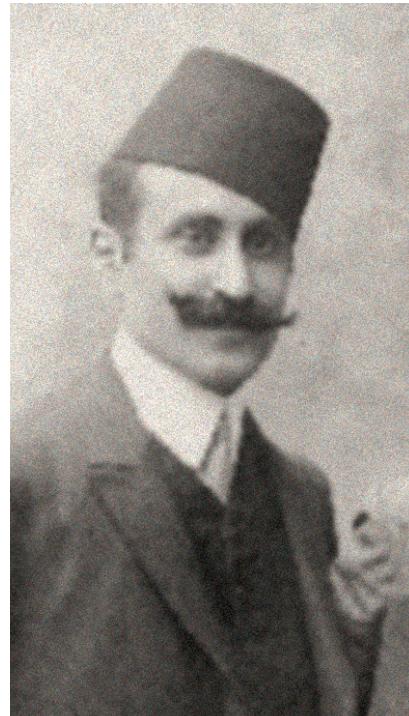


un rôle sans cesse croissant dans la vie politique du pays.

L'exigence de réforme s'organisa autour du mouvement dit «Jeune-Tunisien». Ses dirigeants étaient, outre Béchir Sfar et Kheirallah déjà évoqués, Ali Bach Hamba, Abdeljelil Zaouche, ainsi que Hassan Guellaty et Sadok Zmerli. Le premier souci de cette nouvelle élite musulmane était d'œuvrer au relèvement

intellectuel, économique et social de la population. Sfar, évoquant la Khaldounia qu'il avait créée en 1896, disait : «cette société contribue à répandre parmi les Musulmans le goût des sciences, à développer leur intelligence, à détruire des préjugés et leur ouvrir bien des horizons qui leur étaient totalement inconnus». Deux manifestations officielles organisées en France, le congrès colonial de Marseille en 1906 et le

■ Chef de file du mouvement Jeune-Tunisien



congrès de l'Afrique du nord à Paris en 1908, donnèrent à ces intellectuels tunisiens l'occasion d'exprimer leurs doléances. Ils y ajoutèrent une dimension revendicatrice. Dans le premier numéro du Tunisien, son fondateur, Bach Hamba, présentait un programme qui réclamait «la mise en harmonie des institutions tunisiennes avec la conception moderne, l'égalité des droits et des devoirs respectifs des gouvernements et des peuples ; la participation à la vie politique ; une participation plus large à l'administration du pays». Il ajoutait: «l'œuvre de progrès entreprise par la France en Tunisie commence à porter ses fruits. Une génération nouvelle, instruite dans la langue française et fortement imprégnée des idées généreuses dont elle est le véhicule, se trouve aujourd'hui en état de prendre sa place dans la rénovation qui s'y accomplit».



■ Une salle de classe de la Khaldounia (ici, à l'occasion d'un hommage à B. Sfar, 1908)

■ Dar el Tej, La Marsa; Palais beylical (aujourd'hui disparu). C'est ici que fut signée la convention de juin 1883



■ Amor ben Othman, inspirateur des insurgés de Thala lors de son arrestation en avril 1906

Parallèlement à l'action de cette élite de formation moderne, la protestation populaire ne tarda pas à s'exprimer. En 1885 à Tunis, notables et citadins refusèrent des mesures municipales jugées injustes, rédigèrent des pétitions et se rendirent en masse au palais du Bey à La Marsa. En 1906, à Thala, dans la région de Kasserine, le froid et la misère provoquèrent une émeute et des colons furent tués et les émeutiers sévèrement châtiés. En 1911, une malencontreuse mesure d'immatriculation du cimetière du Djellaz provoqua des troubles sanglants, suivis en 1912 par les incidents anti-Italiens consécutifs au

boycottage des tramways dans un contexte marqué par l'intervention italienne en Tripolitaine. Il y eut des morts, des condamnations à la peine capitale et les autorités du protectorat accusèrent Bach Hamba et Zaouche d'avoir inspiré les émeutiers. La première grève que connut la Tunisie eut lieu à la Zitouna en mars 1910 à l'initiative des étudiants qui réclamaient une réforme de leurs études et une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Malgré tout, les discriminations, inhérentes qu'elles étaient à la situation coloniale, demeuraient en vigueur. Ce n'est que dans l'entre-deux-guerres puis

après 1945, à la faveur du nouvel ordre mondial, que la protestation politique conduite par le Néo-Destour s'organisera et se radicalisera pour aboutir à l'autonomie interne en 1955 et à l'indépendance, le 20 mars 1956.

Masquant une réalité colonialiste, le protectorat fut toutefois, pour la souveraineté de l'Etat et la personnalité nationale, un moindre mal à une époque de l'histoire du monde marquée par l'irrésistible expansion de l'impérialisme européen. Ayant récupéré l'administration beylical, le protectorat eut le mérite d'associer les Tunisiens à la modernisation et à la rationalisation de la gestion du pays. Plus tard, l'élite dirigeante tunisienne saura se battre avec honneur puis redonner au pays sa souveraineté mais sans gaspiller les acquis d'une rationalité et d'un modernisme développés par l'ancienne puissance occupante. La Tunisie y gagna en termes de pérennité de l'Etat et de son administration, de compétence de ses fonctionnaires et de qualité de ses élites éduquées. ■

Md. A. B.A.



■ 1956-1957 Md.-El Amine Bey souverain du royaume désormais indépendant de Tunisie et son Premier ministre Habib Bourguiba

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
VOUS AVEZ BESOIN DE SÉCURISER
VOS ACHATS SUR INTERNET.

taktik



CODE INTERNET DYNAMIQUE

Le service du code internet dynamique
pour sécuriser vos opérations de
paiements en ligne



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

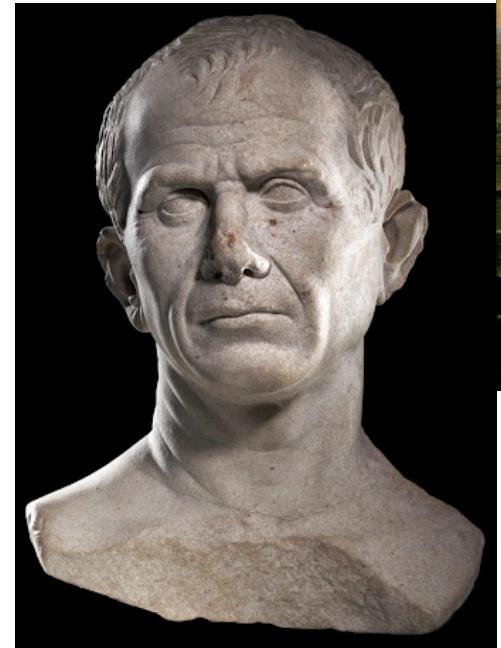
La banque
d'un monde
qui change

La fin de la République et la création du Principat par Auguste



• Par Ammar Mahjoubi

Au Ier siècle avant le Christ, la République romaine était gouvernée par une oligarchie sénatoriale qui n'avait pas réussi à résoudre les grands problèmes sociaux et économiques ; ils s'amoncelaient depuis un siècle et l'aveuglement de cette élite, impuissante face à la condition déplorable de la plèbe, était scandé par des discorde et des crises qu'attisait la rudesse d'une compétition féroce pour le pouvoir suprême. En même temps, les mentalités dans la société étaient sans cesse à la quête des solutions salvatrices, qui les orientaient vers une approche différente du système politique. Après l'année 49 av. J.-C., la prééminence absolue de Jules César imposa à cette élite impuissante une série de réformes et tenta d'instaurer un nouvel ordre institutionnel. Une fois maître de la cité, il évoqua avec ses partisans l'origine royale, à Rome, de la gouvernance, ou plutôt l'idée qu'au premier siècle avant le Christ on se faisait de la royauté. Mais alors qu'elle n'était qu'un objet de la réflexion politique césarienne, cette référence à un régime royal hâta la fin du dictateur, qui fut assassiné le jour des ides, le 15 mars 44 av. J.-C.



Malgré les divisions qui séparaient les césariens, également habités par l'ambition d'accaparer la clientèle des légions et de la plèbe, un gouvernement triumviral réussit à s'imposer en Italie et dans les provinces et à diviniser César. Longue, mais vaine fut la résistance des derniers défenseurs du vieil idéal républicain ou, du moins, de ce qui en restait. Après la défaite et la mort de son chef, Pompée, la vieille élite républicaine traditionaliste quitta définitivement la scène politique. Les héritiers de César, qui retrouvaient les mêmes problèmes que les gouvernements précédents, furent surtout accaprés par leurs propres rivalités.

L'acteur principal du triumvirat, Marc Antoine, tenta d'imposer sa primauté, celle d'un chef, digne successeur de César. Il se consacra efficacement à la restructuration des provinces et des royaumes alliés, en Asie Mineure et au Proche-Orient, et prépara même un projet de conquête, qui visait l'Empire parthe. Le second personnage du régime, César Octavien, était le fils adoptif de Jules César ; mais il n'avait à son actif qu'un nom, des prétentions à l'héritage césarien et, surtout, une intelligence aiguë. Antoine ne lui laissa que des tâches ingrates, comme la récompense des vétérans démobilisés, avec des lots de terres agricoles enlevées à des cités italiennes spoliées et mécontentes. Un rebondissement de la guerre sociale



marqua toute la période, entre les années 43 et 38 avant le Christ. César Octavien comprit alors les contradictions et les apories du système gouvernemental. L'examen posé des événements, dans ces années difficiles, lui permit de concevoir une première idée du train de réformes urgentes et nécessaires. Tirant parti des horreurs de la guerre civile et profitant de l'affection des troupes pour le fils adoptif de César, il put conquérir la confiance des élites italiennes. Prévisible, la rupture entre les triumvirs fut consommée en janvier 33 av. J.-C. Elle précipita l'ouverture des hostilités entre Marc Antoine, allié à l'Egypte de Cléopâtre, et César Octavien. La guerre s'acheva par les victoires de ce dernier à Actium, le 2 Septembre 31, et à Alexandrie, le 1er août 30. Le Sénat lui accorda aussitôt la couronne obsidionale. Le 11 janvier 29, le temple de Janus, resté obligatoirement ouvert en temps de guerre, fut fermé et la paix revenue fut proclamée dans toutes les provinces de l'Empire. César Octavien se consacra désormais à la restauration de la «respublica», œuvre empirique qui dura près d'un demi-siècle, de 31 av. J.-C. à 14 après le Christ. Après

moult tâtonnements et hésitations, elle aboutit au régime connu sous le nom de Principat.

Après les cérémonies imposantes du triomphe, César Octavien reçut le titre de «princeps senatus», et le 13 janvier 27 av. J.-C., il proposa au Sénat la remise des pouvoirs exceptionnels qu'il détenait. Reconnaissants, les sénateurs lui décernèrent la couronne civique et le 15 ou le 16 Janvier, le Sénat et le princeps édictèrent ensemble un senatus-consulte, approuvé ensuite par une loi, qui définissait les termes d'un partage des pouvoirs de l'Etat et de ses provinces ; loi qui marquait la naissance du gouvernement impérial. En vertu de ce partage, le Sénat devait administrer directement dix provinces. Il devait nommer à leur tête, par tirage au sort, des proconsuls de rang consulaire ou prétorien, le rang qui précède immédiatement le consulat. Quant au princeps, il serait chargé du gouvernement de l'Hispanie, avec la Betique, des provinces gauloises et de la Syrie, y compris Chypre et la Cilicie. Il commanderait les troupes stationnées dans ces provinces, en vertu d'un



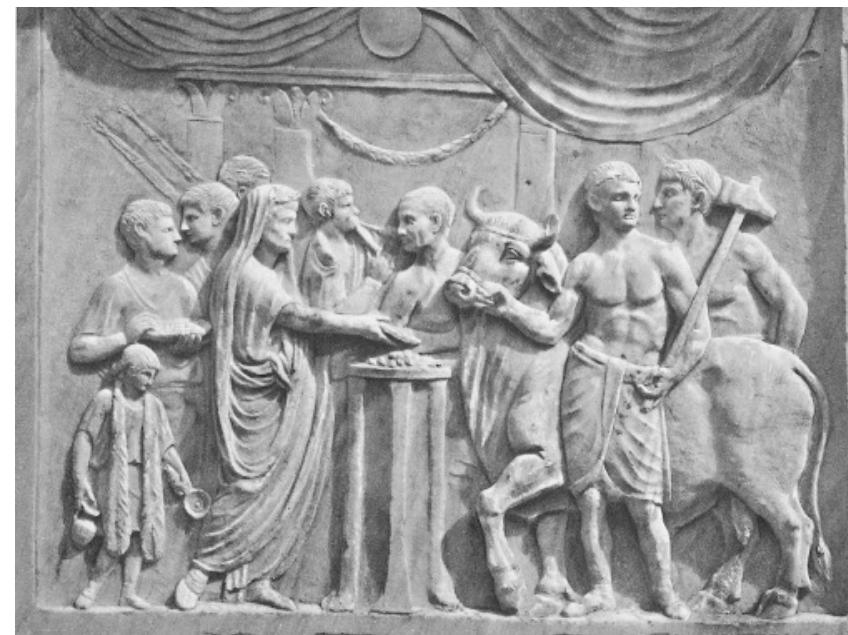
MVNIPII. PII. IX. I. P. M.
AN. XVIII

«imperium» proconsulaire accordé pour une durée de dix ans.

En déposant ses pouvoirs exceptionnels, le princeps avait donc rétabli pratiquement le fonctionnement antérieur des règles traditionnelles de la gouvernance républicaine, celle du Sénat et du peuple romain. Les élections pouvaient se dérouler et les magistrats devaient retrouver leurs prérogatives. De nouveau, le Sénat pouvait être consulté régulièrement ; tout en gouvernant directement, selon le mode traditionnel, nombre de provinces. Une fois le partage du pouvoir effectué, le Sénat accorda au princeps le surnom prestigieux d'Augustus, en se référant, de façon égale, à la sphère religieuse des Augures et à celle, civique et institutionnelle, de l'auctoritas; surnom qui conférait à son détenteur la latitude exceptionnelle et la bénédiction respectée de toutes ses actions.

Les années suivantes furent décisives dans la construction du nouvel ordre institutionnel. Le Sénat et le peuple accordèrent à Auguste la puissance tribunicienne, qui lui était conférée, pratiquement à titre viager; car chaque année, elle était nécessairement renouvelée. Tout en apparaissant comme un pas supplémentaire vers la restauration de la «res publica», elle était l'expression formelle, pleine et entière, de son pouvoir souverain et de celui de ses successeurs, le moteur et l'emblème d'un pouvoir en passe de devenir monarchique. En même temps, le Sénat et le peuple redéfinirent l'imperium proconsulaire d'Auguste. Supérieur à celui des gouverneurs de province, cet «imperium proconsulare maius» lui permettait d'intervenir dans toutes les provinces. A ces pouvoirs s'ajoutèrent après l'année 23 av. J.-C. quelques charges et quelques honneurs, ainsi que la dernière fonction importante du princeps, celle de grand pontife. Présidant le conseil des pontifes, il était le chef de la religion romaine. Enfin en l'an 2 av. J.-C. le Sénat, avec l'assentiment «du peuple tout entier», le salua dans la curie «Père de la patrie».

Depuis le début de son principat, Auguste prit soin de penser à sa succession ; tout en veillant, par-dessus tout, à assurer la



survie et la pérennité du système de gouvernance, qu'il avait patiemment et graduellement instauré. Au gré des événements, il réussit à établir un mode de succession qui, peu à peu, tendait à devenir traditionnel. Le successeur désigné était associé au pouvoir et désigné légalement comme «collègue», dans l'exercice de la puissance tribunicienne, avec parfois d'autres charges. Il était, de manières diverses, lié à la famille du princeps, qui lui confiait d'autres fonctions pour le faire connaître du grand public et pour asseoir même sa popularité. Néanmoins, la naissance, la parenté et l'association au pouvoir elle-même ne suffisaient pas pour succéder au prince défunt. L'investiture obéissait à un scénario théorique strict, qui commençait par une approbation des soldats, qui acclamaient le futur princeps ; puis conformément à une vieille tradition, le Sénat manifestait son approbation en appelant imperator celui que la troupe venait de choisir. Le jour même, ou ultérieurement, le Sénat délibérait et proposait la convocation des Comices, pour accorder à celui qu'on venait d'acclamer la puissance tribunicienne, l'imperium proconsulaire et les différents priviléges dont bénéficiait son prédécesseur. Le consulat, enfin, et le grand Pontificat lui étaient conférés, avec d'autres titres honorifiques, comme celui de «Père de la Patrie». A la suite de tous ces senatus-consultes, un magistrat convoquait les Comices, qui accordaient législativement tous ces pouvoirs, les deux premières lois pour conférer l'imperium proconsulaire et la puissance tribunicienne, et la dernière pour la série de prérogatives héritées d'Auguste, qui étendaient soit la puissance tribunicienne, soit l'imperium.

Ce processus de l'investiture, avec ses différentes étapes, s'est maintenu au moins jusqu'au début du IIIe siècle. Ce qui montre que le régime du principat était celui d'un pouvoir personnel, mais ni conceptuellement ni formellement une monarchie héréditaire. Les pouvoirs du princeps, tout exceptionnels qu'ils fussent, étaient toujours accordés par le peuple, selon les canaux traditionnels et sur proposition du Sénat. Le prince ne succédait à son prédécesseur, fût-il son père, que par la volonté au moins formelle, des Comices, c'est-à-dire du peuple, et du Sénat. La constitution impériale, jusqu'au IIIe siècle, se fondait ainsi, comme sous la République, sur la souveraineté populaire. Mais toute cette procédure ne peut être considérée, pour autant, comme une élection véritable. Même si le prince ne pouvait régner sans ce processus d'investiture, l'acclamation préalable, par la troupe, montre clairement que son facteur déterminant n'était ni le peuple, ni le Sénat.

Bien évidemment, ce système d'intronisation a évolué. Mais c'est seulement aux débuts du IIIe siècle, à l'époque sévérienne, que sont attestées des violations flagrantes. Elagabal (218-222), par exemple, prit et porta les titres et les pouvoirs impériaux avant de les avoir reçus du Sénat, et Maximin le Thrace (235-238) se passa purement et simplement de cette obligation. Jusqu'à cette époque, cependant, il ne fut jamais question d'abandonner ce processus de l'investiture impériale, ou de s'emparer du pouvoir autrement que par les voies traditionnelles. **L**

A.M.

Garanties Accidents de la Vie
سلامة بدنك.



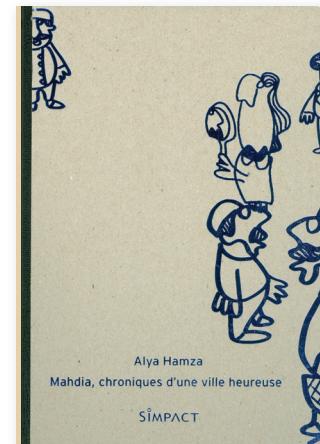
مسمار في حيط



Lu pour vous

Mahdia Chronique d'une ville heureuse

Carnet de voyage, tranches de vie saisies sur le vif, ou murmures : Alya Hamza a le don de nous émerveiller par ses récits. En racontant Mahdia, à sa manière, loin des autres genres, elle nous révèle des aspects percutants, palpitants, d'une cité historique qui vit au présent. Dans son nouveau livre « *Mahdia, chronique d'une ville heureuse* », publié chez Simpact, elle marie le verbe raffiné de sa plume tantôt alerte, tantôt doucereuse, au dessin pointu de Majed Zalila. L'ouvrage, conçu en carnet, trouve alors son statut de livre de voyage, avec récit et croquis.



Frédéric Mitterrand a raison d'écrire dans la préface que pour le visiteur, et à présent le lecteur, « la découverte de Mahdia est un enchantement ». Le livre y contribue. Ce qui est merveilleux dans ces 100 pages, c'est tout ce que nous ne savons pas de cette ville magnifique. L'histoire se vit au présent. Le patrimoine et la tradition s'expriment à travers des situations, des séquences, des célébrations. Le carrosse d'or de Obeid Allah El Mahdi, le camion de Belmondo, « la gourmandise de Ella Wassila » (Bourguiba), et autres textes viennent s'égrènent comme un film vivant. Les personnages, souvent peu connus, comme Eugenio Lumbroso, qui était l'un des plus riches propriétaires terriens de la ville, complètent le casting.

Autant le texte de Alya Hamza est frémissant, frais, saisissant, autant les dessins de Majed Zalila sont évocateurs, suggestifs. Un concept est ainsi né. Une saga commence. Une série s'annonce.

Mahdia, chronique d'une ville heureuse

de Alya Hamza
Simpact, avril 2021

Chaque Tunisien retrouvera la cité où s'ancrent ses racines



Cela pourrait être n'importe laquelle de ces villes antiques aux passés si anciens qu'ils frôlent les légendes. Toutes partagent la même Histoire et les mêmes histoires, faites de rites semblables, de querelles de clochers, d'atavismes inaltérables et de légendes urbaines improbables. Toutes ont des cafés où bat le pouls de la cité, des places animées de fêtes, des marchés bruisant de rumeurs et des patios propices aux conciliabules.

Il se trouve que c'est Mahdia que l'auteur a choisi de raconter dans ces chroniques. Mais dans ces petites histoires, dans ces personnages iconiques, dans ces traditions festives et culinaires, dans ces mythes soigneusement préservés, dans ses alliances indéfectibles, dans ces rivalités si anciennes qu'on en a oublié les raisons, chaque Tunisien retrouvera la cité où s'ancrent ses racines.

Alya Hamza

Les doigts de la Tunisie dans la main d'Alya

• Par Frédéric Mitterrand

Pour le visiteur étranger, la découverte de Mahdia est un enchantement. Il a le sentiment de pénétrer au cœur même de l'Histoire et de la Culture tunisiennes. La géographie concourt à cette impression. Quand on regarde une carte, la ville se présente comme un doigt effilé brandi par le continent, depuis la côte et désignant la mer. Un cap, une péninsule : Mahdia c'est aussi le nez de Cyrano sur le visage de la Tunisie. Il existe des cartes très anciennes qui témoignent de la fascination exercée par cette situation extraordinaire à travers les siècles : on quitte Mahdia pour gagner la mer et faire le commerce des richesses agricoles de l'arrière-pays fertile, on y lance les expéditions des pirates auxquelles répondent les razzias en provenance de l'autre rive de la Méditerranée, on s'y abrite contre les invasions appelé par ce doigt tour à tour attrant comme une invitation, protecteur comme un signe d'amitié, vengeur lorsqu'on s'en approche avec hostilité. Les Phéniciens y ont fondé un comptoir, les Grecs et les Romains y ont perdu des navires dont les archéologues retireront un jour de fabuleux trésors, les Arabes y ont posé les premiers pas de leur conquête de l'Ifrīqiya ; ils en ont fait leur capitale sous les Fatimides. Les Francs, les Italiens, Charles Quint s'en sont emparé mais n'y sont jamais restés très longtemps comme si le doigt leur intimait l'ordre de repartir. Plus tard, les penseurs et les militants de l'indépendance y ont préparé leurs manifestes et leurs combats ;

et si aujourd'hui les touristes bénéficient des bons hôtels qui bordent la longue plage d'or aux alentours, c'est la cité d'origine avec la mer au sud, au nord, à l'est qui se donne à lire comme un livre d'histoire. Toutes les époques s'offrent au regard malgré les inévitables avatars apportés par tant de convulsions guerrières ou pacifiques.

On ne se perd jamais dans la médina de Mahdia, les yeux y rencontrent un peu partout la mer. Il suffit de longer le rivage ou d'aller droit devant soi dans les ruelles du centre pour se repérer comme sur le pont d'un bateau. Et lorsque la cité s'arrête pour plonger finalement dans la mer, le cimetière se déploie comme un éventail livré au vent, aux embruns, aux pieuses visites des familles aux défunt et aux jeux des enfants qui ne pensent pas encore qu'ils y reposeront un jour auprès de leurs ancêtres. Paul Valéry a chanté le cimetière marin de Sète mais celui de Mahdia appartient aussi à son poème :

«Ce toit tranquille, où marchent des colombes,
Entre les pins palpite, entre les tombes;
Midi le juste y compose de feux
La mer, la mer, toujours recommencée !
Ô récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux!»

À un peuple de navigateurs et de marins, il est naturel de s'endormir pour toujours dans le souffle de la mer. Mais avec celui d'Hammamet, il y a peu de cimetières marins sur le rivage



de la Méditerranée qui suscitent tant de pure émotion poétique. Il faudrait peut-être jumeler un jour Mahdia avec Sète.

Mais les cités qui appellent au voyage et au dernier repos auprès des vagues toujours recommencées sont aussi des cités du savoir. Celui des érudits qui ont parcouru le monde, celui de leurs familles qui ont consigné leurs récits dans des livres, celui de leurs descendants qui sont restés, tant il est vrai qu'il n'est pas absolument nécessaire de partir pour apprendre et transmettre les leçons de la mer omniprésente. Des écoles, des cénotyles, des clubs, des cercles de familles ont précieusement gardé ce patrimoine. Les textes désormais soigneusement transcrits constituent une sorte d'encyclopédie de la vie des générations successives qui ont vécu à Mahdia.

A travers eux coule le feu incessant des relations avec l'arrière-pays des champs d'oliviers, des textiles, de l'art des broderies et des parures. Les vergers et les étoffes du Sahel vont vers le port, animent la vie des ateliers, nourrissent les familles qui élaborent une gastronomie traditionnelle délicieuse. «*Pas de contrainte en religion*», a dit le Prophète, et certains égarés devraient l'écouter un peu mieux. Mahdia est une cité qui préserve les valeurs sacrées, la foi y est partout chez elle, mais la perpétuelle rencontre avec le monde y a placé la bienveillance, la mansuétude et la tolérance parmi les vertus cardinales. Promeneurs de Mahdia, soyez toujours sans crainte, on vous fera toujours un bon accueil et bon visage et vous en reviendrez avec l'impression très sûre d'avoir touché l'âme même de la Tunisie, amicale et gaie, toujours hospitalière.

Alya Hamza qui sait si bien raconter les êtres et les choses de son pays, à travers ses articles, ses ouvrages, ses collections où s'assemblent avec un grand goût les gestes du patrimoine tunisien, est le meilleur guide pour nous conduire dans la cité



de son enfance et de sa famille. Elle nous en confie les visages et les secrets avec cette curiosité confiante et cette chaleur de la femme d'expérience que ses innombrables amis connaissent bien. Ceux qui la lisent sans avoir eu le privilège de l'avoir rencontrée comme ceux qui ont la chance de partager son amitié et ceux-là aussi qui vont marcher maintenant dans Mahdia, s'asseoir aux terrasses de ses cafés, visiter son merveilleux musée, franchir les portes du cimetière, rêver devant la mer en relisant son livre et en pensant à elle avec gratitude. ■

F.M.



UIB, AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA SANTÉ *

UIB vous accompagne dans tous vos projets d'avenir et vous donne les moyens et l'expertise dont vous avez besoin pour les réaliser.

*Public, privé et startups.



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES



Aujourd'hui, le TPE QNB est la solution optimale pour la gestion de vos recettes :

Le TPE QNB acceptant les cartes Visa, Mastercard et CIB, vous permet de développer votre projet et augmenter vos gains.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Mohamed Attya Le passeur de lumière

Tel est le titre éminemment évocateur de l'ouvrage qu'Emna Attya Belkhodja, historienne de formation, vient de publier aux Éditions KA'. Il est consacré au destin triplement singulier de son père: Mohamed Attya est le premier agrégé de l'Université (Sorbonne) de tout le Maghreb, le premier directeur du prestigieux Collège Sadiki, sous le Protectorat, et le premier intellectuel tunisien de haut rang à avoir subi la plus flagrante des injustices. On s'attendait à ce qu'il fût l'un des premiers à mettre à l'honneur par la Tunisie indépendante à laquelle il avait déployé toute son intelligence et consacré son infatigable labeur.

• Par Abdelaziz Kacem

C'est l'histoire de cette exceptionnelle trajectoire en ce qu'elle a de méritoire et d'immérité que nous raconte la fille du grand homme, avec beaucoup de sobriété et de pudeur, une dignité dont la maisonnée Attya ne s'est jamais départie, depuis que le sort, aveugle, vint frapper à leur porte.

Les jours heureux ramènent au mois de juin 1931, date à laquelle le héros, devant un jury intimidant présidé par l'illustre arabisant Maurice Gaudetfroy-Demombynes, passe brillamment le concours d'agrégation d'arabe. Pour participer à ce concours, il fallait être Français de souche ou par naturalisation. Mohamed Attya refuse de quitter sa nationalité et se bat contre une exclusion scientifiquement injustifiable et finit par forcer la barrière.

«J'ai âprement bataillé, écrira-t-il, afin de persuader l'Administration française de l'intérêt d'ouvrir le concours d'agrégation

aux étrangers, sans les obliger à acquérir préalablement la nationalité française. C'est mon succès dans cette lutte pour l'agrégation qui a été à l'origine de l'afflux des Tunisiens vers l'enseignement et qui a fourni une bonne partie des cadres actuels...»

Cette brèche n'était pas du goût des «Prépondérants», ils y avaient vu une possibilité de promotion pour les élites autochtones qui ne pouvait se réaliser qu'au détriment de leurs priviléges. Et ils ne s'y étaient pas trompés.

L'hebdomadaire *al-Irâda*, organe du Vieux Destour (le Néo n'existe pas encore), ne tarde pas à publier en première page, et sous la plume de Noureddine Ben Mahmoud, un article intitulé « La direction de Sadiki doit revenir à une compétence tunisienne », l'agréé Mohamed Attya, en l'occurrence, qui ne tardera pas à être nommé, au grand dam de certains enseignants français, sous-directeur de l'établissement. Quelques années plus tard, au mois de septembre 1935, le même journaliste dédie le premier n° de sa revue *Al-Mourouj* à « l'éminent professeur

Mohamed Attya », désormais patron du fameux Collège. En fait, c'est en 1944 qu'il en sera le directeur en titre.

Le Collège Sadiki est réputé dispenser le meilleur enseignement bilingue en Afrique du Nord. Il est la fabrique d'élites dans la région. Cette réputation, il la devait à son directeur et à lui seul. L'enseignement sadiki était sanctionné par un diplôme de fin d'études. Il dotait l'administration d'excellents agents d'exécution, de parfaits traducteurs. C'est Mohamed Attya qui modernise les programmes, qui revalorise l'enseignement de la langue et de la littérature arabes, qui, outre le français, renforce l'apprentissage des langues vivantes, l'anglais et l'allemand notamment, qui introduit le grec et le latin. C'est lui qui force la main à la direction de l'Instruction publique pour que Sadiki, tout en gardant sa spécificité, puisse, à l'instar du Lycée Carnot, préparer ses élèves au bac (1^{ère} et 2^e parties). C'est sa conception de l'enseignement sadiki qui sera étendue aux classes dites tunisiennes accolées aux lycées du pays. C'est lui, enfin, qui décuple la capacité d'accueil du Collège. Avec la création



LE TIVOLI COMME VOUS
NE L'AVEZ JAMAIS VU !



www.ssangyontunisie.com



TIVOLI
EXPRESS YOURSELF!



SsangYongTunisie.Officielle

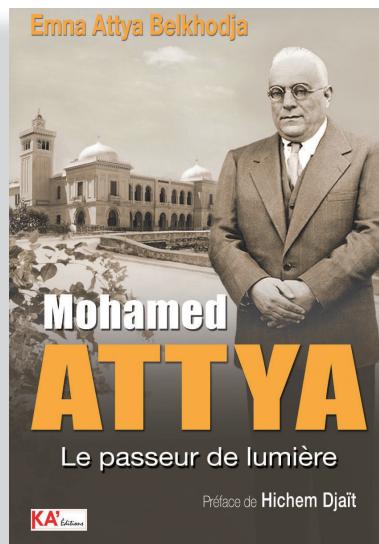
AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151



de l'annexe de Khaznadar qu'il a initiée, contre vents et marées, le nombre d'élèves passe de 200 à 2000.

En 1955, la Tunisie accède à l'autonomie interne. Mohamed Attya a toutes les qualités requises pour occuper le portefeuille de l'Éducation, d'en être le numéro deux, pour le moins. Il est relevé de ses fonctions. La Tunisie totalement indépendante le livre à la justice comme un malfrat. Le pays est abasourdi. L'homme est soupçonné d'avoir reçu des pots-de-vin. Plus grave encore, il aurait persécuté et fait exclure les élèves patriotes, pour avoir manifesté contre l'occupant. Accusations sans preuves crédibles. Un accusateur principal, quelques témoins peu fiables. Ils s'en repentiront plus tard.

- Il m'a exclu parce que je suis le leader de la jeunesse destourienne, assène le témoin à charge.
- Je t'ai exclu pour des raisons d'ordre strictement moral, réplique l'accusé.

Il va sans dire qu'en pédagogue accompli, le directeur du Collège n'a eu de cesse d'exhorter ses élèves de se consacrer en priorité à leurs études. Le professeur Hichem Djait, préfacier du livre, écrit notamment : «L'une des qualités les plus hautes de cet homme fut son constant attachement à conférer au Collège la marque de l'excellence.»

De là à l'accuser d'avoir voulu soustraire les jeunes à leurs obligations nationalistes, il n'y a qu'un pas que la sagesse eut recommandé de ne pas franchir.

Le procès instruit par une juridiction d'exception, la Haute Cour, est directement retransmis à la Radio nationale. L'effet escompté s'avère négatif. La sympathie de la majorité des auditeurs allait vers l'inculpé. Outre l'extrême légèreté des charges, un enseignant de cet acabit bénéficiait à l'époque d'une immense vénération. Plus qu'une injustice, ce procès était une faute d'État.

Mohamed Attya est condamné à cinq ans de prison (il n'en passera que cinq mois), à dix ans d'indignité nationale et à la confiscation de tous ses biens. Les gens de ma génération se posent une question toujours sans réponse : qu'a-t-on pu rapporter au Président Bourguiba de si blessant pour qu'il s'acharnât à ce point sur un condisciple, un ami, une gloire tunisienne ? Une autre question, peut-être plus brûlante, m'a longtemps taraudé : Pourquoi tel professeur-écrivain, déjà auréolé, à l'époque, n'a-t-il pas plaidé la cause de son aîné ? J'en conclus que la fraction la plus agitée du système était de loin la plus forte...

Le premier agrégé du Maghreb s'éteint en 1987, juste au moment où l'on

commençait à le réhabiliter. De nombreux colloques et rencontres lui ont été consacrés. Le livre d'Emna Attya recense et reprend une bonne partie des témoignages et hommages rendus à son illustre père. Ils émanent, pour la plupart, de ses anciens élèves, mais aussi de ses pairs. J'ai ajouté ma fleur à ce bouquet tardif, lors d'un séminaire organisé par la Fondation Témimi, tout en réfléchissant à plus d'un aspect tragique de la condition humaine.

Avec du recul, en ces temps honnis où le secteur de l'éducation est littéralement sinistré, la figure du grand concepteur de l'enseignement sadikien prend un relief particulier.

Ce livre qui est aussi un rappel d'un moment décisif de l'histoire de la Tunisie est à lire avec attention. Il est écrit avec maestria et beaucoup de dignité. Il ne verse ni dans le pathos ni dans la vindicte. Preuve que le professeur Mohamed Attya, en dépit de lourdes injustices à même d'anéantir un homme de sa trempe, a su faire de son fils et de ses filles des citoyens libres et des cadres hautement instruits, ajoutés aux bataillons de Sadikiens bâtisseurs dont il gratifia la patrie en construction.■

Mohamed Attya,

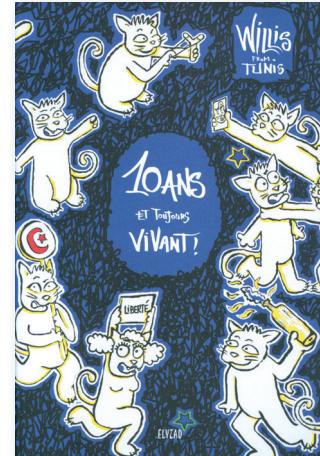
le passeur de lumière

De Emna Attya Belkhodja
KA' Editions, 2021, 250 pages, 28 DT

Lu pour vous

Willis from Tunis 10 ans et toujours vivant

Lorsqu'on lui demande ce qu'il veut pour son anniversaire, le petit chat Willis From Tunis se contente de peu. « Une révolution ! », répond-il. A lui seul, ce dessin incisif exprime la pugnacité d'un trait et d'un discours qui illustrent au jour le jour le vécu tunisien depuis le 14 janvier 2011. En continu. Nadia Khiari, qui a inventé Willis, est restée coriace, mordante, en verve.



ans «10 ans et toujours vivant», paru aux Editions Elyzad, elle a réuni un choix de ses dessins, ciselés année après année. Ils tracent avec humour, parfois dédain, souvent interpellation, une actualité hésitante, menant au bord du désespoir, rattrapée de justesse, pour replonger dans la déception et le désenchantement. Repasser avec Willis le chat le film de cette décennie éoulée rappelle tant de souvenirs, de peurs, d'échecs. Le trait reste écorché. La parole tranchante. Un raccourci de combat.

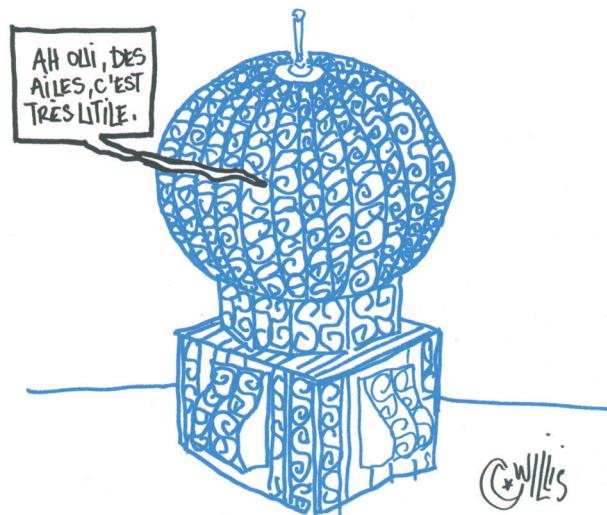
Peintre, dessinatrice, Nadia Khiari, enseignante en arts plastiques, s'était révélée aux premiers jours de la révolution. Inlassable, elle mène, par ses dessins, comme ses prises de position, un combat acharné contre la dictature, l'injustice, la corruption et le terrorisme. Chaque trait, chaque mot devient alors ses armes affutées, pour dénoncer, atteindre. « Une sorte de Louise Michel, porte-parole de la société civile tunisienne », dira d'elle Plantu dans l'excellent dessin qu'il lui dédie en préface de son recueil. ■

Willis from Tunis

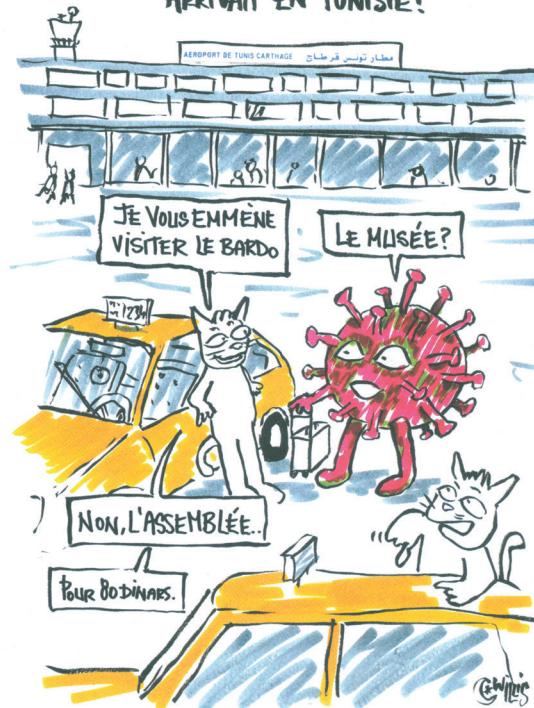
10 ans et toujours vivant
Editions Elyzad, 292 pages



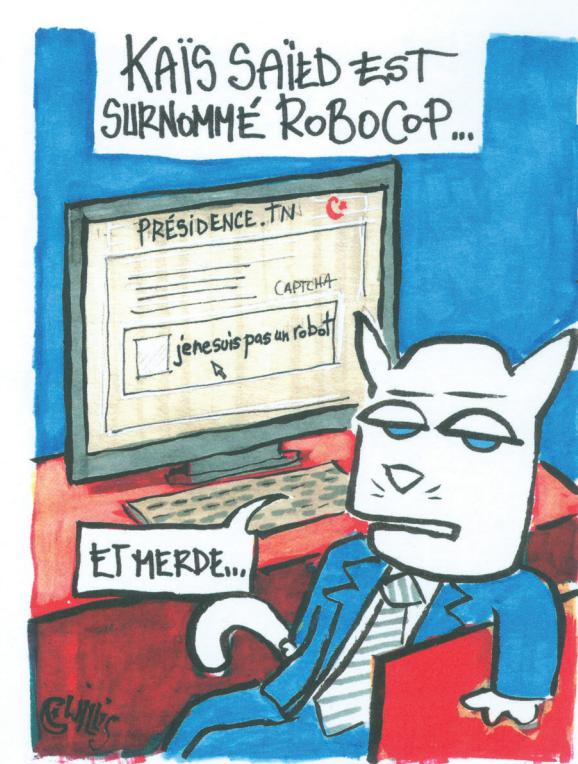
GHANNOUCHI AFFIRME QUE LA TUNISIE EST UN OISEAU ET QUE ENNAHDHA ET NIDAÏA SONT SES AILES!!!

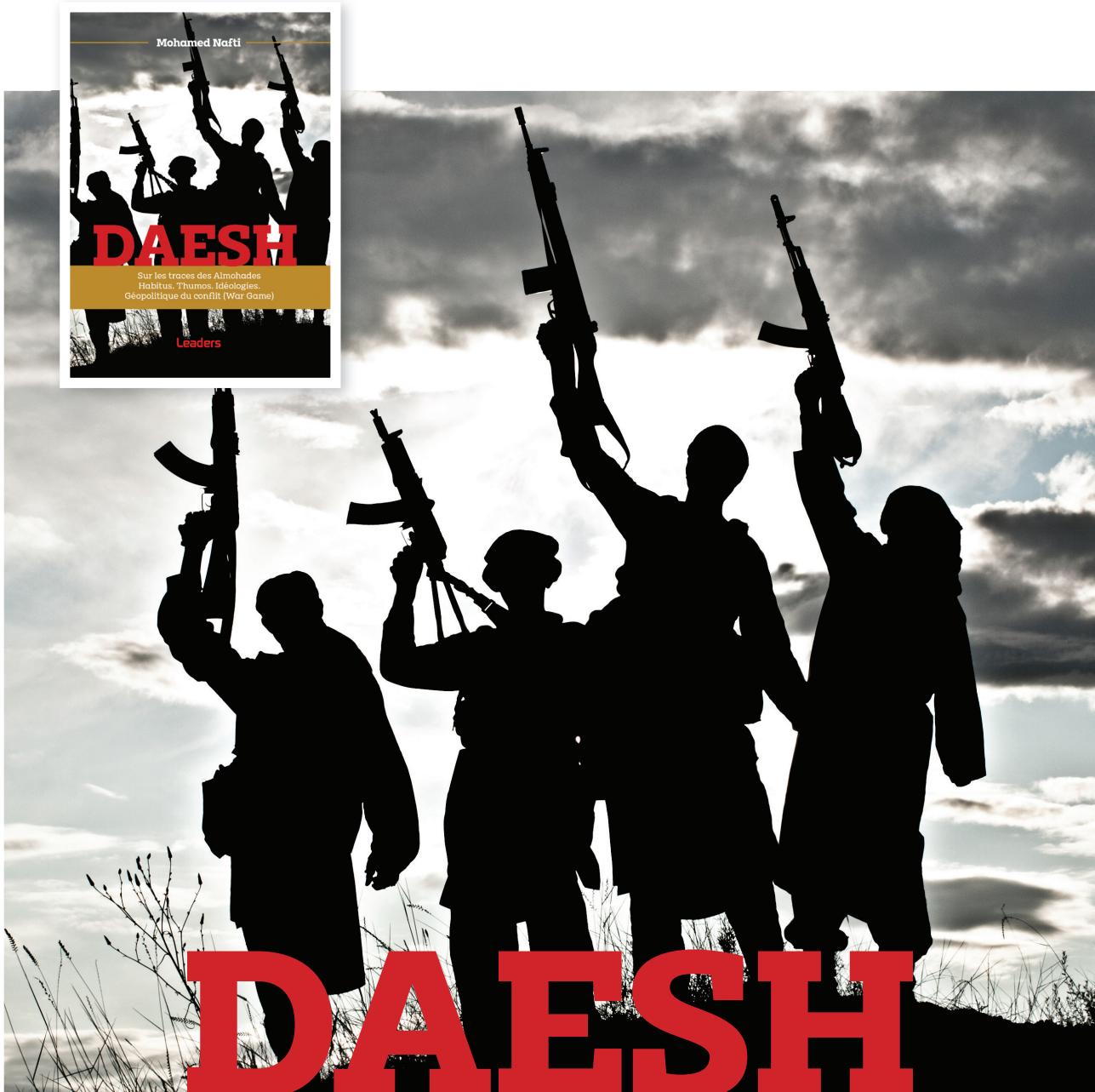


ET SI LE CORONAVIRUS ARRIVAIT EN TUNISIE?



KAÏS SAÏED EST SURNOMMÉ ROBOCOP...





Géopolitique du conflit

Loin de s'étioler, la menace terroriste du djihadisme islamiste persiste. Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Europe... Des combattants extrémistes violents se prévalent d'un Islam rigoriste ne désespèrent pas de leur volonté d'imposer le califat, d'islamiser le monde. Daesh en est devenue une marque de fabrique, avec diverses déclinaisons. Si de nombreux ouvrages lui ont été consacrés, rares sont ceux qui, écrits par des chefs militaires, se sont approfondis sur ses racines, son

contexte historique et ses représentations, comme vient de le faire le général de brigade (r) Mohamed Nafti. Dans un livre intitulé : *Daesh, géopolitique du conflit*, qui vient de paraître aux éditions Leaders, il apporte une lecture d'érudit, couplée à l'analyse d'un stratège. Fourmillant de références historiques, de données actualisées, de définitions et de références, cet ouvrage constituera une référence-clef pour décrypter un phénomène inédit, totalitaire et ravageur.

Daesh est l'acronyme arabe de l'Etat Islamique en Irak et au Levant. C'est un terme qui a gagné en popularité bien au-delà des territoires où il est né par l'effet d'une propagande soigneusement faite en faveur de son idéologie extrémiste et de sa violence excessive. L'abondance prolifique de la littérature de ce conflit a largement abordé l'évolution, la vie et les mobiles de l'organisation islamique. Les études qui ont traité cette question paraissent confinées à des approches alternativement sécuritaires, informées de façon culturaliste et distillées sur un mode médiatique. C'est ce qui a conduit l'auteur à s'écartier complètement des opinions classiques sur la plupart des questions qui touchent l'organisation islamique de Daesh et de penser à une nouvelle interprétation pluridimensionnelle et convergente pour expliquer la violence de ce conflit.

Le terme Daesh est très similaire au mot arabe Dahes qui se réfère au conflit arabe préislamique Dahes et Ghabra. Et c'est à partir de ce concept préislamique que l'auteur entame son analyse du conflit en essayant d'interpréter dans la dimension historique et sociale ce conflit fortement conditionnée par une disposition (habitus) à la violence et la rapine.

A l'aube de l'Islam, la communauté musulmane était construite sur la base de valeurs morales et régie par des normes strictes pour la préparer à se défendre mais surtout pour dominer ses adversaires. L'habitus préislamique est reproduit selon de nouvelles valeurs morales. Et le combat sera modelé en une lutte à mort contre l'ennemi non croyant, pour la gloire de la religion et pour un désir de reconnaissance (Thumos). Toutefois, le conflit ne pourra durer que s'il est soigneusement orchestré par une idéologie religieuse capable de construire un ennemi historique envers lequel les acteurs seront prêts à vomir toute la haine et savourer une vengeance longue et infinie.

Daesh est l'énième conflit au Moyen-Orient contemporain. Est-ce qu'il trouve une origine dans l'esprit de vengeance ? N'est-il pas une quête de pouvoir et un désir de reconnaissance ? N'est-il pas une guerre idéologique et de religion ? Ou bien le jeu des puissances ? Autant de questions qui méritent d'être élucidées en imaginant d'autres matrices de lecture qui ne s'enferment pas dans un récit réductionniste désormais très collé à l'idéologie religieuse ou dans un narratif sécuritaire qui ne traite que la partie visible de l'iceberg ou encore une mise en scène

qui touche les effets médiatiques liés au phénomène.

Pour découvrir Daesh, nous sommes invités à lire l'Islam, lire l'histoire de cette religion et celle de la société arabe. Pour interpréter Daesh, il importe de sonder la profondeur du contexte historique et décrire un arc évolutif spécifique à son idéologie. Car à défaut de comprendre son idéologie, on n'arrivera peut-être jamais à déchiffrer sa vision. Pourquoi les combattants de Daesh persistent-ils à imiter la génération des premiers musulmans ? Pourquoi veulent-ils se comporter, agir et penser comme cette génération lointaine qui a vécu il y a plus de quatorze siècles ? Est-ce que c'est une question d'habitus ? Et cette fougue au combat ? Et ce combat jusqu'à la mort auquel certains de ses combattants adhèrent avec plaisir ? Est-ce que c'est une question de thumos ?

Daesh est né pour être un conflit contemporain. Un conflit qui se marie à une idéologie de civilisations. On lui prête une idéologie religieuse islamique. C'est évident, puisqu'il se proclame Etat islamique. Mais Daesh combat ses coreligionnaires. Que viennent faire les autres au Moyen- Orient ? Pourquoi combattent-ils Daesh ? Des raisons logiques devraient expliquer les entreprises des différents acteurs qui se liguent pour combattre cette entité islamique. A priori, et comme tous les conflits, on pourrait avancer la présence d'idéologies antagonistes. La présentation d'intérêts dans l'espace du conflit pousse différents acteurs à s'introduire pour les défendre. C'est donc une situation géopolitique par excellence qui prévaut dans cet espace du Moyen-Orient. Elle constitue la dernière partie de l'approche. Il importe donc de l'analyser pour comprendre ce conflit. L



Bio-Express

Mohamed Nafti

- Né le 16 avril 1954 à Gafsa
- Officier général de l'Armée tunisienne, à la retraite depuis 2015
- Inspecteur général des Forces armées tunisiennes (IGFA) et membre du Conseil supérieur des armées (2013-2014)
- Attaché de défense, ambassade de Tunisie au Caire (2012-2013)
- Conseiller militaire du chef de la Mission africaine au Burundi (2003-2004)

Formation

- Académie militaire Tunisie 1972-1975, formation officier
- Ecole d'application d'infanterie Tunisie 1975- 1976, application Infanterie
- Centre national d'entraînement commando (Cnec) France 1975, brevet commando
- Infantry Officer Advanced Course 5-80 FT Benning Georgia USA Cours de capitaine Infanterie 1980
- Ecole état-major Tunisie : cours de commandement et d'état-major 1984- 1985.
- US Army Command and General Staff College: Cours d'état-major. 1986-1987 FT Leavenworth Kansas
- Scuola di Guerra 1992- 1994 Civitavecchia Italie : Cours de l'école de guerre.
- Institut de défense Tunisie 2008-2009.

Publications

- Auteurs de nombreuses recherches et publications ainsi que de trois ouvrages :
1. Conjecture du terrorisme en Tunisie, 2017
 2. Construire la sécurité en Tunisie, 2018
 3. Sur la révolution tunisienne, 2019 (en arabe).

Daesh Géopolitique du Conflit Sur les traces des Almohades, Habitus. Thumos. Idéologies

De Mohamed Nafti, Général de Brigade (r)
Editions Leaders, mars 2021, 348 pages,
25 DT

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

CARTE JEUNESSE



**Avec la carte Jeunesse...
jamais votre enfant ne sera à court d'argent.**

Par un simple clic sur votre smartphone vous pouvez instantanément alimenter la carte jeunesse de votre enfant via BTMobile, BTNET 24/24 et 7/7.

- Carte pré chargée
- Carte rattachée au compte du parent
- Carte de retrait de tous les distributeurs BT et autres banques
- Carte de paiement auprès de tous les commerçants affiliés au réseau VISA et MasterCard
- Carte permettant le chargement instantané du GSM quel que soit l'opérateur

Un conseiller clientèle en agence sera à votre écoute pour vous accompagner.



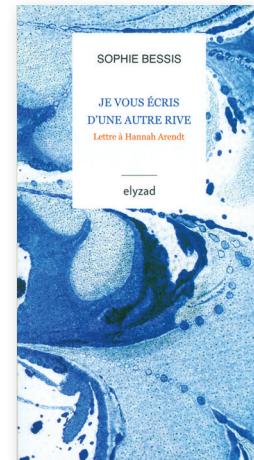
www.bt.com.tn

Centre de Relation Client Banque de Tunisie
Email : callcenter@bt.com.tn
Tél : 81 10 12 12

Lu pour vous

La lettre, de l'autre rive De Sophie Bessis à Hannah Arendt

C'est un livre à lire absolument : *Je vous écris d'une autre rive. Lettre à Hannah Arendt* (Editions Elyzad). Un véritable « J'accuse ». Ce qui se déploie dans cette Lettre où sont réexamинés les enjeux actuels qui mettent aux prises Israël et monde arabe, Europe et Méditerranée du Sud, Orient et Occident, est bien plus qu'une performance d'historienne. Assurément, l'historienne politologue experte des relations Nord-Sud, qui «scrute l'histoire de l'Occident afin de travailler à son décentrement et de contribuer ainsi à mettre fin à son hégémonie, donc à celle de son modèle», l'analyste intransigeante des paradoxes occidentaux et orientaux, spécialiste de la condition féminine dans le monde arabe, celle que l'on connaît pour son intégrité intellectuelle et son incorruptibilité politique, se révèle aussi être très fine psychologue dans ce petit livre qui fera date.



Simultanément, elle livre beaucoup d'elle-même dans cette lettre : outre les leçons personnelles qu'elle a pu tirer de l'avancement de l'Histoire et des processus démocratiques, il y a le sentiment irréductible d'une appartenance librement choisie – d'être Tunisienne, de résumer tant de mélanges méditerranéens en soi : «*Dans les marmites de la mère de ma mère se rencontraient toutes les cuisines de ce que vousappelez l'Orient, et toutes ses langues se partageaient sa bouche.*». Mais au-delà du récit des choix existentiels, ce qui frappe est la lucidité de ce réquisitoire dressé à l'endroit de ceux qui ont évacué, de leur construction nationaliste singulière – de part et d'autre, nationalisme arabe et nationalisme israélien – la composante de l'altérité. Ces deux nationalismes qui «portent en eux à un degré incandescent tous les maux de l'enfermement sur soi et du refus de vivre avec l'Autre» et que Sophie Bessis renvoie dos à dos.

«Vous niez notre existence»...

Pourquoi Hannah Arendt ? «l'icône de la critique du totalitarisme», cette Juive allemande, issue de la catégorie des «intellectuel juifs assimilés», a consacré son existence à démontrer les mécanismes du fascisme au XXe siècle. Toutefois, et en dépit de sa perspicacité analytique et de cette liberté que S. Bessis aime en elle, Hannah Arendt a ratifié, en l'endossant elle-même, le réflexe d'évacuation des Juifs orientaux de la scène historique dont elle retrace les grands moments. Sophie Bessis prend cette «Européenne incurable» «en flagrant délit de sentiment de supériorité qui est la marque de cette européanité dont vous n'avez cessé de vous réclamer» et identifie en elle une «ignorance programmée du judaïsme arabe». La polémique est lancée. Le grief est frontalement formulé : «Vous

êtes, vous, si européenne [...] que vous n'avez jamais entendu parler de nous. Pire, vous niez notre existence.» Dès lors : «On est en droit de vous demander : alors pourquoi l'installation en Palestine ? Pourquoi ce «retour» sur une terre non européenne qui, si l'on suit votre argument, n'a pas de raison d'être la patrie d'un peuple européen ?»

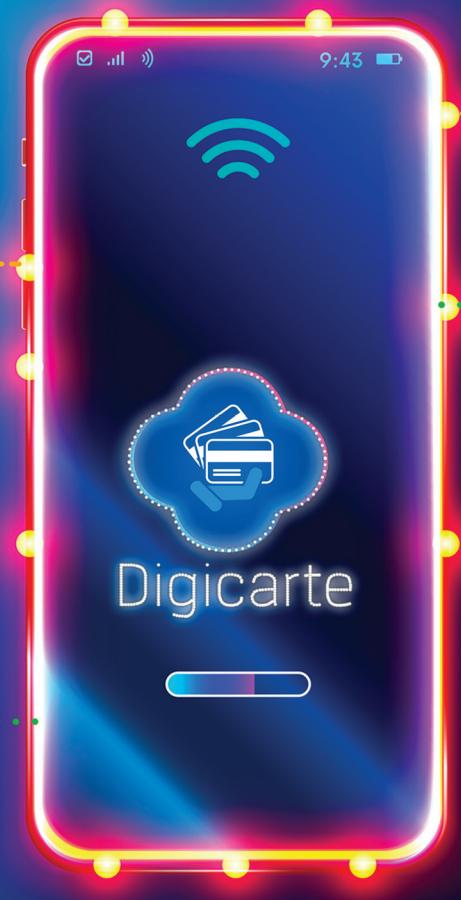
Cette logique réquisitoriale a pour point d'orgue l'innocente évocation d'une possibilité ... historique : «Et si, au début, c'était l'Europe qui avait appartenu à cette mer emblématique dont tout ce qui l'a faite lui vient ?». Cette évacuation est surtout évaluée relativement aux conséquences qu'elle a eues sur la mise en œuvre concrète d'un projet identitaire israélien d'où la part orientale est bannie, comme une tare que l'on veut cacher. Comme un parent pauvre un peu déshonorant, qui corromprait le rêve d'homogénéité raciale dont se bercent les nationalistes. Or il se trouve que «ce déni de l'histoire de l'autre» est hélas réciproque : cette gangrène est l'héritage malheureux des deux parties engagées dans la tragédie du Proche-Orient.

Sophie Bessis remonte aux origines de cette posture discriminante, rappelant à l'occasion les circonstances du transfert des populations juives du Maghreb, du Yémen, d'Irak, de l'opportuniste recrutement de ces «foules hagardes encombrées de pauvres ballots» par l'Agence juive, afin de fournir le nouveau pays en «prolétaires». Le tableau est glaçant : «À leur arrivée sur cette terre que les vôtres, les Juifs européens, les Ashkénazes comme on les appelle, gouvernaient sans partage, ces Yéménites, ces Tunisiens, ces Marocains, furent désinfectés, passés au DDT. Ils étaient sales, comprenez-vous, vu d'où ils venaient. Ils étaient une masse inculte puisqu'elle était orientale, qu'il convenait de civiliser après l'avoir nettoyée.» On sait que nombreux de ces Juifs d'Orient, considérés en marge du «bon»

judaïsme, se retrouveront parmi les plus ardents partisans du nationalisme israélien, se retournant ainsi contre la condescendance des Juifs européens socialistes dominants en Israël. L'Europe s'est s'empressée de souscrire, comme en réparation du scandale des camps de la mort, à cette mise à l'écart de la composante orientale des Juifs – mise à l'écart qui perdure d'ailleurs aujourd'hui dans le choix des voix qui, en France, ont le privilège quasi exclusif d'avoir voix au chapitre médiatique sur la question israélienne.

Sophie Bessis reconnaît en Hannah Arendt l'exilée, saluant l'acuité de sa conscience politique et ses étonnantes prescience : «Très tôt, vous avez pressenti où allait mener, en ce début du XXIe siècle, le tragique dévoilement d'un nationalisme juif fondé sur une préférence fausse légitimée par l'absolu du crime des autres». Appuyant l'antisionisme d'Hannah Arendt, qui lui valut bien des inimitiés, elle qui traite Begin de «fasciste en décembre 1948 après le massacre de Deir Yassine», Sophie Bessis déconstruit l'imagerie des pionniers juifs en Palestine, ébréchant au passage le mythe de la Terre promise. Rappelant que le sionisme est à l'origine le projet de Juifs européens assimilés, forts d'un complexe de supériorité par rapport aux Juifs d'Orient, elle entreprend aussi de raconter à H. Arendt «l'Israël d'aujourd'hui, qui ressemble en tous points au cauchemar que vous redoutiez», en vertu de cette pathétique loi de renversement, nommée naguère par Leibowitz qui la pressentit aussi, selon laquelle «le persécuté peut se muer en persécuteur». Le repoussoir que constitue «l'obsession coloniale d'un État israélien qui est le signe de sa faille et de son obsolescence» est en effet aux antipodes de la pensée éthique d'une Sophie Bessis forte du rêve «juif arabe» et d'un «pluriel interne» qui assure la cohérence de son être profond – «Quant à moi, je crois être en paix car les parties de

SIMPLICITÉ SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ



STB  BANK

stb.com.tn    

moi-même [arabe et juive] ne se font pas la guerre».

Pétie de culture communiste, Sophie Bessis revient à la faveur de cette lettre à Hannah Arendt sur sa propre trajectoire, ses origines et son rapport à la Tunisie— «Mon pays [...] fait partie de ce vaste monde que l'on appelle arabe où ont vécu pendant des siècles mes ancêtres». Elle évoque l'inébranlable tradition de laïcité consubstantielle à sa famille. Et tandis qu'aujourd'hui la pandémie enserré les populations dans des réclusions qui démultiplient la mesure de la solitude, c'est une autre détresse que pointe S.Bessis, se remémorant cette sentence de Claude Lévi-Strauss : «L'exclusive fatalité, l'unique tare qui puisse affliger un groupe humain et l'empêcher de réaliser pleinement sa nature, c'est d'être seul». Et elle ajoute : «Depuis trop longtemps, les Arabes veulent être seuls».

«Nous avons définitivement mal à l'Autre»

Si le refus de l'Autre, le «*rejet du différent*» a été défini par H. Arendt comme l'*«un des pivots du totalitarisme»*, Sophie Bessis spécifie que «l'Autre, pourtant, n'est pas uniquement à côté ou en face, il est en nous. Il nous faut le reconnaître et c'est de cela que je souhaite vous entretenir». Cet Autre, c'est la part orientale du Juif. Sa part arabe, en quelque sorte. S.Bessis explique que l'aliénation ne prendra fin que si «la population juive [d'Israël] retrouve sa part orientale», parce que «nul ne peut régner durablement en étranger» : «Il faut ressembler au moins un peu à ses voisins pour vivre auprès d'eux. Et pas seulement en mangeant du houmous et des poivrons frits, seule part d'Orient que les descendants de l'Europe se sont octroyée, la réduisant à un folklore. Cette part est pourtant écrite au calame dans l'Histoire. Mais vous, Européens, avez voulu l'oublier ». En pointant régulièrement la dette orientale de

l'Europe, Sophie Bessis est fidèle à cette vision inclusive que l'histoire objective de la Méditerranée lui inspire. Et si son histoire personnelle agit pleinement dans la représentation de cet idéal, c'est parce que comme l'écrivit Edgard Morin dans *La Méthode* en 1980, «la recherche de l'objectivité comporte non l'annulation de la subjectivité, mais le plein emploi de la subjectivité».

Mais les péchés d'orgueil identitaires sont de tous les absolutismes nationalistes. La critique du rêve de pureté du nationalisme arabe ne se fait pas attendre: «le nationalisme arabe s'est donné pour but de créer des peuples homogènes, débarrassés des «autres» qui attentaient à leur intégrité. Les indépendances ont fait à ce titre office de grandes lessiveuses». Sophie Bessis dénonce les «politiques de discrimination ouvertes ou masquées». Cette Tunisoise dont la mère est native de Gabès, qui n'a pas perdu son Orient et a l'apprécié intransigeante de ceux qui refusent «toutes les prisons identitaires», rappelle le cosmopolitisme qui existait autrefois en Tunisie, où tant d'ethnies, de nationalités cohabitaient. «Les nationalismes ont tué cette diversité», conclut-elle très justement.

Or ne voilà-t-il pas que l'État sioniste «est venu se ficher au cœur du Proche-Orient, comme une écharde, un corps étranger». Dès lors, l'antisionisme arabe se diagnostique davantage comme une «blessure narcissique» que comme une «posture politique» à l'égard de cette «provocation» qu'est Israël. Pour autant, la nostalgie du Juif est là : «vous ne pouvez imaginer», écrit S. Bessis à H. Arendt, «la quantité de films produits ces dernières décennies en Égypte, au Maroc, en Tunisie, par des Irakiens aussi, sur la présence passée des Juifs dans ces pays, avec une question lancinante : «Pourquoi sont-ils partis, nous laissant à nous-mêmes, privés de notre altérité ?». Il restera à «transformer ce passé en avenir», à «nourrir des possibles

pour demain». «Jamais, depuis plus d'un siècle, les Arabes ne se sont posé autant de questions sur ce qu'ils sont».

On se réjouit infiniment de lire ce constat tandis que sous d'autres cieux, l'Arabe est souvent assimilé par l'imagerie médiatique au parent plus ou moins direct, sinon à un membre d'une association de terroristes...

Sophie Bessis met en garde contre l'hubris, la démesure politique qui prétend «construire une nation ethniquement pure» et exacerbé «le désir obsessionnel de créer de la race où il n'y en a pas» — «on peut se demander au passage en quoi consiste l'ethnie juive, de l'Allemande que vous êtes à la Tunisienne que je suis». Pour s'ouvrir à «l'accueil du différent», il convient de part et d'autre de voir les choses telles qu'elles sont — «ce n'est pas en Orient que les Juifs ont été gazés» — et de refuser que «l'Autre avec lequel il faudrait vivre» soit «transmué en ennemi absolu».

D'un bout à l'autre de cette lettre, une incessante vigilance sous-tend les témoignages historiques, alertant contre l'alliance contre-nature des «extrêmes droites européennes» et du «nationalisme israélien», dénonçant aussi «la haine des musulmans». La réprobation de l'idéologie coloniale d'Israël lui fait tout simplement décider : «Je vous ai dit d'où je viens. J'ai choisi d'y rester». Les seules vraies préconisations sont alors celles-ci : «Reconstruire des liens fait partie de toutes les solutions. Libérer le politique des passions identitaires en est un préalable». Quoi qu'il en soit, pour les deux parties, «l'enjeu reste le même : accepter l'Autre, vivre avec lui ou mourir de mille manières de notre refus».

Samia Kassab-Charfi

**Je vous écris d'une autre rive.
Lettre à Hannah Arendt**
de Sophie Bessis
Editions Elyzad, mars 2021



The power
of Authenticity



The very new PICK UP

M U S S O

www.ssangyontunisie.com

[SsangYongTunisie.Officielle](#)



AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABÈS - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél. : (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Boga
Limi



Succombez à la fraîcheur, au goût citronné et au pétillant de Boga lim !

Boga mon Amour

Origines...

«Retournez le sablier dans le sens qui vous convient. Et si, au début, c'était l'Europe qui avait appartenu à cette mer emblématique dont tout ce qui l'a faite lui vient ? J'ai vu le jour sur son rivage, mais à son Sud. C'est important, la lumière du premier jour. Elle n'est pas la même chez moi et dans vos brumes. Ma mère portait un nom qui veut dire «bonheur» en arabe. Elle était née dans une oasis au bord du désert, et les hommes de sa famille faisaient commerce de bétail avec la Tripolitaine voisine. Ils connaissaient les routes des sables et pratiquaient la langue qu'on y parlait. Un aïeul du côté paternel avait quant à lui décidé d'aller faire fortune dans la capitale de l'empire. L'empire, alors, ce n'était pas l'Europe. Pas encore. À Istanbul, il côtoya ces juifs qui l'avaient fuie il y a quelques siècles pour trouver refuge chez le Sultan. Quand il revint chez lui, il acheta des terres à Carthage. Enfants, nous nous promenions entre les pierres tombales du Tophet punique et courions à travers les colonnes des Thermes romains voisins. Les historiens indiquent que les rituels phéniciens sont proches de ceux du Lévitique. Qui a emprunté à qui ?

La rue dans laquelle j'habite quand je retourne chez moi, à Carthage, s'appelle «rue Septime Sévère, empereur romain de souche africaine», qui batailla contre les Germains – les barbares de l'époque – sur les berges du Rhin et mourut à York, dans la froide Bretagne d'alors, loin de son pays dont il avait, dit-on, gardé l'accent et les coutumes. C'est ma rue. Mon grand-père paternel, un de ces juifs de cour que vous ne tenez pas en haute estime, admirait la République que la France conquérante avait fait connaître sur nos terres et coiffait le tarbouche, ce couvre-chef d'origine ottomane, quand il rendait visite au Bey. Les grand-mères, elles, portaient l'Italie dans leurs veines. Leurs aïeux venaient en partie de Livourne et de Pise, ces villes que le duché de Toscane ouvrit jadis aux Séfarades chassés d'Andalousie. Dans les marmites de la mère de ma mère se rencontraient toutes les cuisines de ce que vous appelez l'Orient, et toutes ses langues se partageaient sa bouche. Mes rêves n'ont assurément pas la même couleur que les vôtres.

Étions-nous juifs ? Sans aucun doute et si peu. Je retrouve chez nous la césure dont vous avez parlé entre une bourgeoisie juive avide de distinction sociale et culturelle et ces masses de petits artisans, de modestes boutiquiers, de vendeurs des souks et des marchés hebdomadaires, souvent pauvres, habitant des quartiers toujours situés en lisière, à côté. La distance entre les deux était incalculable. Eux, les petits, avaient le rabbin pour directeur de conscience et la synagogue pour boussole.

Ils étaient juifs, c'est tout. Et pourtant bien plus autochtones que nous, la classe des notables. Leur langue était une mouture de l'arabe, comme votre yiddish est une déclinaison de l'allemand. Ils apprenaient le français à l'école et l'accompagnaient ensuite à leur aise. Ils étaient vulgaires, bruyants, parlaient l'arabe et le français avec «l'accent juif».

Hormis quand nous allions manger dans leurs gargotes réputées pour leur bonne chère, il était hors de question de les fréquenter. Enfants, nous ne connaissions parmi eux que Georgette, la fantasque amie d'une de mes grand-mères, toujours à court d'argent et dont la langue originale et bien pendue nous intriguait tant elle différait de la nôtre. J'ai côtoyé ensuite les concierges de l'immeuble dans lequel nous habitions, venus s'installer à la place d'une famille de Siciliens partis avec l'indépendance. Aimée, la femme, faisait un couscous sublime que lui commandaient les étages supérieurs quand ils étaient en panne de domesticité. Puis il y a eu Margot, la cuisinière engagée par ma grand-mère après le départ, là encore, d'un couple de domestiques siciliens «rapatriés» vers une Italie où ils n'avaient jamais mis les pieds. Margot était discrète, elle voulait garder sa place. Parler trop fort était dans la famille paternelle signe d'impolitesse.

Vos parents étaient socialistes. La place qu'a occupé la pratique religieuse dans votre famille et votre enfance était probablement modeste, voire inexistante. Chez les miens, elle était réduite à sa plus simple expression. Mon grand-père paternel –qui devait être agnostique– allait pour les grandes fêtes à la synagogue en tant que personne éminente de «la communauté», et jeûnait à Kippour. Son épouse, dont les hommes de la famille étaient rationalistes et francs-maçons et qui avait une tante théosophe, se fichait éperdument de Dieu. L'autre grand-mère l'invoquait en revanche chaque fois qu'elle avait besoin d'aide mais résumait en gros sa pratique à ne pas manger de porc et à ne pas fumer le samedi, elle qui avait toujours une cigarette au coin des lèvres, même quand elle cuisinait. Et ce qui était pour moi le plus important, elle confectionnait pour Purim des montagnes de gâteaux. Les plats de fête sont à mon sens le seul bon côté des religions.»

Hommage à...

Le général Youssef Baraket Un symbole de l'armée républicaine

Ma première rencontre avec feu le doyen Abdelhafidh Sellami remonte à un matin des mois de mars ou avril 1974. Il venait d'arriver à Sfax, quelques jours auparavant, auréolé d'une double mission : préparer le démarrage de la faculté de médecine qui venait d'être décidé par le gouvernement et hisser l'hôpital régional Hédi-Chaker au statut d'hôpital universitaire (CHU).



• Par le Colonel Major (r)
Mohamed Ahmed



EUn illustre soldat nous quitte. Le général de corps d'armée Youssef Baraket, ancien chef d'état-major des armées et ancien ambassadeur, a tiré sa révérence le 4 avril dernier, à l'âge de 86 ans. Il est parti dans une indifférence quasi-totale de la République, après l'avoir loyalement servie durant près de 45 ans, comme soldat puis comme diplomate.

Le général Nafti et le colonel Kasdallah lui ont rendu, à chaud, un hommage appuyé dans les colonnes de Leaders. Ceux qui ont servi sous ses ordres ou l'ont côtoyé, parmi les militaires retraités, n'ont pas manqué de louer ses qualités de chef, de bâtisseur et d'homme proche de ses subordonnés, dans leurs commentaires sur Facebook.

Ayant moi-même servi sous son commandement au milieu des années soixante-dix, je voudrais évoquer ici ses qualités de chef aimé et respecté, son style de commandement novateur et ses œuvres multiples. A cette époque, il était colonel commandant



de l'Académie militaire. Il avait réuni autour de lui une pléiade d'officiers de grande qualité dont je cite de mémoire :

- Le commandant Azmi Mahjoub, directeur de l'Instruction, auquel a succédé
- le commandant Mohamed Habib Ayachi,
- le commandant Romdhane Turki, directeur des affaires administratives et financières,
- les commandants de promotions, les capitaines : Abdelaziz Skik, Mohamed Mallek, Abdessattar Ben Ayed, Abdelfattah Kallel, Taoufik Lakhoua, Mustapha Moncer ...
- les chefs de section et instructeurs, les lieutenants : Ahmed Ghiloufi, Rafik Chebbi, Badreddine Mastouri Ouni, Slaheddine Bezrati, Mokhtar Hchaichi, Abdelaziz Selmi, Abderazzak Nabli, Abderrahmene Dakhili, Badreddine Mechri, Ben Fatma...

Quant à l'auteur de ces lignes, il était lieutenant, chargé du cours Pionniers*, chef de section élèves-officiers d'active et officier des traditions.

Un chef aimé et respecté

Le général Baraket a reçu une formation militaire solide, de grande qualité. Il a fréquenté des écoles prestigieuses telles que Saint-Cyr, le Command and General Staff College de Fort Leavenworth aux Etats-Unis, l'Ecole supérieure de guerre à Paris et l'Institut de défense Nationale à Tunis.

Sportif, cultivé, courtois et distingué, il met à l'aise ses subordonnés, montre de l'intérêt pour ce qu'ils font et leur prodigue ses conseils et ses encouragements. Il a été, pour cela, un chef aimé et bien respecté. J'ai personnellement pu mesurer cela quand j'étais stagiaire à l'École supérieure de guerre(ESG) à Paris en 1987.

Le général Gabriel, qui commandait l'ESG et qui était de sa promotion à Saint-Cyr, ne tarissait pas d'éloges à son égard. Le général Bichon, qui était adjoint à l'ESG, connaissait

également le général Baraket quand ils étaient tous les deux stagiaires à l'Ecole militaire (ESG) et lui vouait un profond respect.

Outre-Atlantique, selon la tradition, l'Ecole de commandement et d'état-major américaine honore ses anciens élèves parvenus au sommet de la hiérarchie militaire de leurs pays. Le général Baraket, à l'instar des chefs illustres passés par cette école, fut honoré en 1986 pour son parcours exceptionnel. Son portrait figure depuis cette année au « Hall of Fame » du Command and General Staff College, à Fort Leavenworth, Kansas.

Un style de commandement novateur

En adoptant un style de commandement résolument novateur, favorisant la participation et encourageant l'initiative, le général Baraket obtenait le meilleur de ses subordonnés sans avoir besoin d'exercer une autorité rigide ou montrer une rigueur excessive. Il était

adepte de la hiérarchie éclairée et croyait en la force de l'exemple.

Chez lui, la combinaison des 'soft skills' innés et l'exercice quotidien du commandement lui conféraient une autorité naturelle. Ses subordonnés montraient une obéissance active où l'adhésion l'emportait sur la contrainte. Ce style a permis à ses collaborateurs de libérer les énergies et de déployer les initiatives. En plaçant la confiance en eux, les résultats des actions entreprises sont souvent d'excellentes qualités. Il a utilisé également le sport, en particulier le football, comme moyen de rapprochement avec les subordonnés durant toute sa carrière. Une qualité cardinale du général, c'est la défense de ses subordonnés et son acceptation du fait qu'ils puissent se tromper.

Au moment du déclenchement de l'affaire de « Barraket Essahel » en mai 1991 et l'arrestation d'officiers supérieurs de l'Etat-major de l'armée, le général Baraket était ambassadeur



à Athènes. Le général (R) Ben Slimane, son ancien camarade de promotion, lui rendait visite à Athènes et l'informait sur la campagne d'arrestation qui a frappé des officiers de l'Armée. Selon le général Ben Slimane qui me rapportait cela, le général Baraket en avait été très affecté, car nombreux d'officiers parmi eux ont servi sous ses ordres comme cadres ou élèves à l'Académie militaire.

Une question me taraudait depuis mon arrestation dans l'affaire de «Baraket Essahel» : qu'aurait fait le général Baraket s'il avait été chef d'état-major au moment de la campagne d'arrestation de mai 1991? La réponse m'a été fournie, lors d'une rencontre avec lui, longtemps après ces événements. Il m'a assuré qu'il aurait défendu ses officiers jusqu'au bout, et à défaut d'obtenir leur libération et leur retour à leurs postes, il aurait certainement démissionné. Il n'a jamais digéré le fait que le commandement de l'Armée procède aux arrestations de ses hauts cadres et les remette entre les mains du ministère de l'Intérieur pour être humiliés et torturés, pour un complot fabriqué de toutes pièces.

A propos de son style de commandement, je voudrais rapporter ici le témoignage du colonel Habib Houas, qui fut l'un de ses collaborateurs au commandement des Écoles qu'il dirigeait en 1983 : «D'un style nouveau, feu le général Baraket aimait travailler dans la joie. Il ne commande pas, il dirige, oriente et réfléchit... En résumé, le général Baraket était un grand chef militaire, très respecté de ses supérieurs, ami de ses subordonnés. Il était un meneur d'hommes et un éducateur hors pair»

Des œuvres multiples

L'Académie militaire : cette grande institution académique a connu sous sa direction éclairée des transformations modernes tant au niveau de l'enseignement que des infrastructures.



ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



Since 1973

RESIDENCE LA BRISE

Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet
"LA BRISE" sis aux jardins de Carthage.
Résidence de très HAUT STANDING
abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3
ainsi que 2 Duplex et un grand parking
sous sol.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn | www.simpar.tn | SIMPAR

29 921 011 / 29 921 009

Au niveau de l'enseignement :

- Introduction d'un nouveau curriculum avec quatre années d'études universitaires et militaires au lieu de deux,
- Inclusion dans le nouveau curriculum d'un stage de formation au Centre national d'entraînement commandos de Mont-Louis (France) et d'un stage de parachutisme militaire en Tunisie...
- Accueil des promotions d'élèves officiers de réserve parmi les diplômés de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis et les diplômés des instituts et des facultés,
- Organisation de cours de qualification pour le grade de sous-lieutenant au profit des sous-officiers supérieurs des diverses armées et du corps de la Garde nationale,
- Elaboration des documents de référence pour l'enseignement militaire (topographie, pionniers, armement, transmissions, etc.),
- Développement des traditions: choix par les EOA du nom de promotion, conception et réalisation d'un insigne de promotion, préparation du 'triomphe' de fin d'année par la promotion sortante sous la supervision de l'Officier des traditions...

Autre tradition établie par le colonel Youssef Baraket : la tenue d'une cérémonie en l'honneur des officiers qui ont terminé leur mission à l'Académie. Au cours de cette cérémonie, le commandant de l'Académie salue les services rendus par les intéressés et offre à chacun d'eux un cadeau souvenir.

Au niveau des infrastructures, les anciennes infrastructures du Camps Servière, constituées essentiellement de baraquements et de quelques bâtiments datant de la colonisation, sont devenues exiguës, inadaptées et inconfortables. Un nouveau siège a été conçu et réalisé. Il est composé de nouveaux bâtiments modernes et pratiques avec des chambres pour quatre étudiants, des amphis, des salles de cours et divers laboratoires...



Mise sur pied de la 2e Brigade : nommé commandant de la 2e Brigade de l'Armée de terre, à créer, et dont le quartier général devait être installé à Béja.

Le colonel Baraket s'est totalement investi dans cette mission et a dirigé la création de cette grande unité à partir de rien, en réalisant les effectifs, les équipements et les infrastructures nécessaires.

Adepte de l'introduction des nouvelles technologies : à la tête de la Direction de la planification, de la programmation et de l'informatique, le colonel Baraket a œuvré pour que cette direction introduise et développe les techniques d'une gestion moderne basée sur l'outil informatique. Selon le témoignage du colonel-major (R) Béchir Chok, qui fut son proche collaborateur : «Il a beaucoup fait pour la réalisation des applications informatiques concernant la gestion des ressources de l'Armée avec quatre applications principales : gestion automatisée du personnel, du matériel, du budget et du patrimoine militaire»

Deux idées lui étaient chères, selon le CM Chok : la mise sur pied d'un centre opérationnel des armées et



Une vie dédiée à la patrie

Né le 3 février 1935 à Béja. Marié et père de 3 enfants. Incorporé le 25 septembre 1956 comme élève-officier. Formé à Saint-Cyr, en France, il fera partie de la première promotion des officiers de la Tunisie indépendante, la promotion Bourguiba. Brillant officier d'infanterie et grand sportif, il a commandé les prestigieuses institutions de l'armée, l'Académie militaire de Fondouk Djedid, la 2e Brigade. A été désigné aux plus hautes fonctions militaires : chef d'état-major de l'Armée de terre et chef d'état-major général des armées. Nommé ambassadeur de Tunisie en Grèce. Parti à la retraite le 1er mars 1997.

Abonnez-vous

Ne ratez aucun moment de vous recevrez
votre Magazine mensuel
et gagnez un livre offert de la collection
Leaders de votre choix



Oui je m'abonne

12 exemplaires

~~60 DT~~

50 DT

+ un livre offert

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn



RadioMed

une vague de bonheur

Écoutez-nous sur :

**NABEUL
HAMMAMET**
100.0_{FM}

**CAP BON
GRAND TUNIS**
104.1_{FM}



FM
[@RadioMedTunisie](#)



MOBILE



WEB



PODCASTS
[Radio Med](#)

Téléchargez notre application maintenant
Sur Google Play !!



Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie

(+216) 72 32 85 00 (+216) 72 32 85 60 marketing@radiomedtunisie.com

[www.radiomedtunisie.com](#)



la numérisation des tableaux des effectifs et des dotations. Il a travaillé également sur l'évolution de la pyramide des grades et sa correction par des outils automatisés.

L'héritage du général Baraket

L'Histoire retiendra du général de corps d'Armée Youssef Baraket qu'il fut le plus prestigieux des généraux de la 1ère République. Militaire puis diplomate, il a servi la République et la nation avec grande compétence et un infini dévouement. Son empreinte restera indélébile comme réformateur de l'enseignement militaire supérieur, comme bâtisseur et initiateur d'un

style de commandement moderne alliant professionnalisme et humanité.

Notre souhait, nous les anciens militaires, c'est de voir notre Armée perpétuer la mémoire des chefs militaires qui ont servi la nation avec honneur, compétence et dévouement par des actions symboliques telles que :

- Attribution du nom du général Baraket à l'une des bases militaires (Béja par exemple)
- Baptême des amphithéâtres des grandes écoles militaires (Académie militaire, Ecole supérieure de guerre, Ecole de commandement et d'état-major...) du nom du général Baraket,

- Attribution du nom du général Baraket à l'une des promotions sortantes de l'Académie militaire,

Le Général nous a quittés, mais il restera à jamais dans nos mémoires. Great soldiers never die, they simply fade away

- Pionniers : cours de Génie militaire comportant plusieurs matières : explosifs et destructions, mines, organisation du terrain, franchissement....■

M.A

Ancien assistant du chef d'état-major de l'Armée de terre, ancien coordinateur général de l'association INSAF-Justice pour les anciens militaires

FM

Jawhara

Diga
DIGA

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 17 H à 20 H**

دیگا



Hommage à...

Abdelhafidh Sellami Le chirurgien, fondateur de la faculté de médecine de Sfax



• Par Dr Bechir Haddouk

Ma première rencontre avec feu le doyen Abdelhafidh Sellami remonte à un matin des mois de mars ou avril 1974. Il venait d'arriver à Sfax, quelques jours auparavant, auréolé d'une double mission : préparer le démarrage de la faculté de médecine qui venait d'être décidé par le gouvernement et hisser l'hôpital régional Hédi-Chaker au statut d'hôpital universitaire (CHU).

Etudiant à la faculté de médecine de Montpellier, il y fit de brillantes études couronnées par les concours d'externat, puis d'internat des hôpitaux.

Intégrant le service de chirurgie générale du professeur Marchal, en qualité d'interne des hôpitaux, il y exerça les fonctions de chef de clinique. Il se distingua dans cette fonction par la qualité de ses actes opératoires et de son encadrement des stagiaires et internes du service. Son enseignement de l'anatomie humaine était couru par les auditeurs. Tout cela lui valut la confiance et l'estime de ses maîtres de la faculté.

Sa mission de doyen fondateur de la faculté de médecine

Nommé maître de conférences agrégé en chirurgie générale en 1973, il fut chargé par le ministère de la Santé de la lourde mission de procéder à la mise en route de la première année de médecine programmée pour la rentrée universitaire d'octobre 1974. Meticuleusement, avec un enthousiasme débordant et contagieux,



il sut s'assurer le concours et la bienveillance des autorités sanitaires, académiques et administratives du pays, sans négliger ses attaches montpelliéraines qui furent d'un secours essentiel dans le succès du démarrage du premier cycle de l'enseignement médical. Il convient dans ce contexte de souligner l'appui déterminant de la faculté de Montpellier en la personne de feu le doyen Benezech qui n'a pas été économe en aides pédagogiques. Cette aide ne peut occulter le soutien et l'encouragement prodigué par les doyens Essafi, Hassouna Ben Ayed et Mongi Ben Hmida de la faculté de Tunis qui ont contribué au bon déroulement des programmes d'enseignement.

Pragmatique, le doyen Sellami n'a pas fait la fine bouche lorsqu'on lui demanda de se contenter de locaux provisoires dans l'enceinte du lycée Habib-Maazoun avenue Habib Bourguiba. L'important était de relever



le défi, les locaux adéquats et dédiés viendront par la suite

La construction de la faculté et sa structuration

Il en assura le suivi dès la genèse de ses plans architecturaux, de ses exécutions, jusqu'à son inauguration. Il veilla ensuite sur son équipement et à la mise en place de son administration. Progressivement, il s'occupa de la pourvoir en personnel enseignant nécessaire. Faisant feu de tout bois, il fit appel à la coopération technique française qui lui détacha les premiers maîtres de conférences agrégés de sciences fondamentales nécessaires à l'enseignement du premier cycle des études médicales (biophysique, biochimie, physiologie, anatomie humaine). Il ne négligera pas, non plus, à l'occasion de l'ouverture du premier concours d'agrégation, en 1976, de réclamer et d'obtenir des postes pour la faculté. C'est à ce concours que furent nommés quatre maîtres de conférences agrégés (en radiologie, gastroentérologie, pédiatrie et cardiologie). Ils constituèrent le premier noyau du conseil scientifique de cette nouvelle faculté

Son action à l'hôpital

Nommé chef du service de chirurgie générale, il succéda avec brio à la délégation de médecins belges qui exerçait dans le cadre de la coopération technique tuniso-belge.

Avec la même énergie et le même enthousiasme, il étoffa peu à peu l'équipe de son service, en ayant à cœur de promouvoir l'émergence d'autres spécialités chirurgicales (orthopédie, neurochirurgie, réanimation médicale), pour le bénéfice des patients de la région et du sud tunisien en général. Parallèlement, ilaida ses confrères exerçant à l'hôpital à développer ou à créer d'autres services de spécialités médicales (service de pédiatrie, service de cardiologie, service de médecine interne, service d'oncologie médicale, service de rhumatologie, service de réanimation médicale ...)



Sur le plan sanitaire, un autre combat fut mené et gagné, en symbiose avec les membres du conseil de santé et des autorités régionales. En effet, il fut revendiqué et obtenu la construction d'un deuxième CHU qui fut baptisé Habib-Bouguiba. Ainsi, Sfax est doté d'un hôpital de spécialités médicales (Hedi-Chaker) et d'un hôpital de spécialités chirurgicales (H.-Bourguiba). Ce dernier fut pourvu du plateau technique le plus complet et le plus performant en son temps : imagerie médicale, radiothérapie, explorations fonctionnelles, médecine physique, isotopes, laboratoires de biologie médicale, d'anatomie pathologique... Il fut un peu le chef d'orchestre d'un ensemble d'enseignants et chefs de service habités par la même flamme d'exceller dans l'enseignement qu'ils dispensaient et dans les soins qu'ils prodiguaient.

Le riche bilan de toute une vie de patriote

Avec le soutien du conseil scientifique de la faculté et du conseil de santé des hôpitaux et durant toute la durée de son décanat qui s'étendit sur une quinzaine d'années, il est indéniable d'affirmer que feu le doyen Sellami est parti avec l'intime conviction du devoir accompli envers son pays, sa ville et la grande famille soignante. Il a contribué à les nantir d'une faculté

performante et de deux hôpitaux universitaires rayonnants, dont ils peuvent être fiers.

A ce propos, il me plaît de rapporter cette anecdote : à la première promotion d'internes en médecine susceptibles de concourir au résidanat en médecine, il s'est élevé avec force contre l'idée condescendante avancée par le doyen de Tunis de l'époque, qui voulait la régionalisation du concours de résidanat (de crainte que les étudiants de Sfax et Sousse ne puissent rivaliser avec les étudiants de Tunis). Le concours national fut maintenu, sa confiance en la valeur de la formation de nos étudiants ne l'a pas démenti. Les candidats de Sfax furent classés parmi les tout premiers des concours (résidanat, assistantat et agrégation.). Ils ont honoré leur doyen et leurs professeurs. Un grand nombre de cadres universitaires de Tunis, de Sousse et même à l'étranger sont des diplômés de la faculté de Sfax. Repose en paix très cher ami et néanmoins collègue

Ta famille universitaire et médicale gardera de toi un souvenir, à jamais, vivace ! **L**

B.H

Ancien professeur de médecine
Ancien chef de service hôpital universitaire
Radiologie



LA MATINALE

06:00 - 10:00
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures **Hamza Belloumi** entouré de **Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcем Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues** décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !
Le tout dans la bonne humeur !

Une classe politique obnubilée par le pouvoir

E

lle avait tout pour réussir. Jamais révolution n'aura démarré sous des auspices aussi favorables : nombre très limité de victimes, adhésion populaire, réactions très favorables de l'étranger. Et pourtant, elle a lamentablement échoué au bout de quelques années, victime de ses enfants. Cela a commencé le 14 janvier 2011. Le régime était moribond, incapable de se défendre. Le pouvoir n'était pas à prendre, mais à ramasser. Il aura suffi d'une marche sur l'avenue Bourguiba à Tunis. Quant au président, il a préféré prendre la poudre d'escampette sans se faire prier. Retour sur une révolution qui a fait illusion pendant quelques années avant de tourner au vaudeville puis de sombrer.



• Par Hédi Béhi

«Ce n'est pas pour vous impressionner, mais je suis Tunisiens», «Tunisiens, restez debout, le monde est fier de vous». Ces deux graffitis qui ont fait florès aux premiers jours de la révolution en disent mieux que tous les discours sur l'état d'esprit qui animait les Tunisiens au lendemain de cette révolution: une fierté indicible. Comment ne pas l'être quand on a réussi la prouesse que représentait la première révolution du XXI^e siècle, de brûler la politesse à d'autres peuples réputés être frondeurs et montré que notre pays pouvait lui aussi non seulement «entrer en révolution», mais aussi en être l'élément détonateur, entraînant dans son sillage la plupart des pays arabes, notamment ceux qui comptent, l'Egypte, la Syrie et la Libye. Et mettre à bas des régimes qu'on croyait invulnérables. En somme, c'est la carte du monde arabe qui a changé radicalement avec cette révolution. Moqués pour leur pacifisme qui confine parfois à la pusillanimité, les Tunisiens tenaient leur revanche. La révolution a mis fin à ce que le journaliste libanais Samir Kassir appelait «le malheur arabe». Comme quoi, les apparences d'apathie ou d'indolence dont on a affublé la Tunisie peuvent parfois cacher une détermination à déplacer des montagnes. Après avoir fait illusion pendant un certain temps, cette révolution va connaître le destin de ses devancières. A peine les lampions se sont-ils éteints que les mauvaises habitudes ont refait surface : la corruption, la concussion n'ont pas été éradiquées, les capitaux étrangers ont quitté le pays, découragés par l'omnipotence des syndicats et leur ferveur revendicatrice. En dix ans, aucun projet économique d'envergure n'a vu le jour, ne serait-ce que pour

absorber le chômage. Le pays est devenu un bateau ivre, en l'absence d'un Etat fort qui en impose. Entre le président de la République et le chef du gouvernement, la mésentente est totale. Très vite, les difficultés économiques sont apparues. Le nouveau régime est aux abois. Le pays va à vau-l'eau. Inexpérimentés, les nouveaux dirigeants n'ont pas su capitaliser sur cette révolution. Au fur et à mesure que le temps passait, les gens montraient des signes d'impatience. La démocratie tant attendue était là, mais la misère, la mal-vie aussi comme sous l'ancien régime. Les Tunisiens s'aperçoivent qu'ils ont été floués. Ils se rendent compte que les nouveaux dirigeants n'étaient que des hommes comme les autres, la compétence en moins, qu'il s'agisse des députés ou des hommes politiques. Rien ne nous sera épargné. Ni les disputes de chiffonniers entre les députés, ni les esclandres, ni les ambitions démesurées, ni les signes d'enrichissement. Une nouvelle classe s'est créée, indifférente aux vrais problèmes des Tunisiens. Sa seule et vraie passion n'est pas l'intérêt public, mais le pouvoir et les avantages qu'il procure, les indemnités parlementaires qui permettent de transgresser la loi républicaine, le passeport diplomatique qui facilite les départs à l'étranger. Pour rien au monde, ils ne sont prêts à y renoncer. Le problème de la Tunisie aujourd'hui, c'est la mentalité du butin de guerre et surtout le déficit de patriotisme. Oubliées les promesses des premiers jours de la révolution. Après tout, elles n'engagent que ceux qui les écoutent. Chut ! Les nouveaux révolutionnaires s'embourgeoisen. Du coup, la prophétie du doyen Charles Debbasch se vérifie: «Les mouvements de protestation des jeunes engagés sous les bannières de la défense des libertés étaient avant tout l'expression d'une volonté de chasser ceux qui sont au pouvoir pour prendre leur place».

On repense aussi au philosophe et économiste anglais du XIX^e siècle Stuart Mill : «Il y a des peuples où la passion de gouverner autrui surpassé tellement le désir de l'indépendance personnelle que les hommes sacrifieront volontiers la substance de la liberté à la simple apparence du pouvoir».

Comme quoi, on ne peut rien contre la nature humaine. L'attachement au pouvoir, c'est aussi la chose la mieux partagée dans la Tunisie post-révolution. Elle finira par en mourir. ■

H.B.